

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche Scientifique  
Ecole Nationale Supérieure de Management  
Koléa



وزارة التعليم العالي و البحث العلمي  
المدرسة الوطنية العليا للمناجمت  
القلبية

## Mémoire fin d'études

En vue de l'obtention d'un master académique

**Spécialité : Management Financier d'Entreprise (MFE)**

**Le rôle de l'économie bleue dans le secteur  
de la pêche: Analyse multi acteurs**

**Cas: Banque d'agriculture et de  
développement rurale – Agence 448**

Élaboré par :

- AMALOU Tamani Neila
- TAMAZOUST Amira Serine

Encadré par :

Dr ABID Nabila

La Promotion 2023-2025

## REMERCIEMENT

Ce mémoire marque l'aboutissement d'un parcours universitaire enrichissant. Nous exprimons notre sincère gratitude à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à sa réalisation.

Tout d'abord, nos remerciements les plus sincères s'adressent à notre encadrante, Madame ABID Nabila, pour sa précieuse disponibilité, ses conseils avisés et ses orientations méthodologiques tout au long de cette recherche. Sa rigueur scientifique, son soutien et sa bienveillance ont été pour nous une source constante de motivation et d'inspiration.

Nous remercions également les professionnels rencontrés lors de nos entretiens, pour le temps qu'ils nous ont accordé et la richesse de leurs témoignages. Leurs contributions ont grandement enrichi notre réflexion sur le financement de l'économie bleue en Algérie, en particulier dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture.

Enfin, nous exprimons notre profonde reconnaissance à nos proches et à nos familles respectives pour leur soutien inconditionnel, Leur confiance en nous a été un moteur essentiel dans la réussite de ce projet. Nous tenons également à remercier chaleureusement nos deux amies, Fériel et Soundous, pour leur présence bienveillante et leur aide précieuse tout au long de cette aventure.

Pour ma part, moi, Tamazouzt Amira Serine, je souhaite exprimer une gratitude toute particulière à mes chers parents, à qui je dois tout. Leur amour, leur patience et leur soutien inébranlable m'ont donné la force d'avancer, et je n'aurais rien pu accomplir sans eux. Je tiens également à remercier Hayet et Imene, dont la présence, les encouragements et le réconfort m'ont accompagnée tout au long de ce travail.

De mon côté, Amalou Tamani Neila, je souhaite adresser ses remerciements les plus sincères à mes parents et à ma chère sœur Yasmine, pour leur écoute et leur présence constante, ils ont toujours été là pour me soutenir, dans les moments difficiles comme dans les instants de réussite. Je tiens également à remercier une personne qui lui est chère, pour son accompagnement bienveillant, son encouragement moral et son soutien précieux tout au long de cette étape importante.

## RÉSUMÉ

Ce mémoire explore les enjeux du financement durable de l'économie bleue en Algérie, en mettant particulièrement l'accent sur le secteur de la pêche halieutique. L'économie bleue regroupe l'ensemble des activités économiques liées aux mers, océans et zones côtières, dans une logique de développement durable conciliant croissance économique, préservation de l'environnement et inclusion sociale. Toutefois, le secteur de la pêche demeure souvent marginalisé par les dispositifs financiers traditionnels.

La méthodologie adoptée repose sur une approche qualitative combinant une étude de cas au sein de la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR) et des entretiens semi-directifs réalisés auprès des pêcheurs et d'autres parties prenantes. Les résultats mettent en lumière plusieurs obstacles : l'accès limité au crédit en raison du manque de garanties, des produits financiers inadaptés à la saisonnalité des activités, des taux d'intérêt jugés élevés, ainsi qu'un déficit d'infrastructures modernes.

Les pêcheurs expriment également un fort besoin de diversification, notamment vers l'aquaculture, la pêche touristique ou la restauration. L'étude conclut sur la nécessité d'un soutien financier et non financier, et appelle à des politiques publiques plus flexibles et inclusives, adaptées aux réalités du terrain.

**Mots clés :** Économie bleue, Financement durable, Pêche halieutique, Développement maritime, Banque, Accès au crédit.

### الملخص

يهدف هذا البحث إلى دراسة إشكالية تمويل الاقتصاد الأزرق المستدام في الجزائر، مع تركيز خاص على قطاع الصيد البحري. يُعدّ الاقتصاد الأزرق مكوناً رئيسياً في التنمية الساحلية، إذ يشمل جميع الأنشطة الاقتصادية المرتبطة بالبحار والمحيطات والمناطق الساحلية، مع الحرص على تحقيق التوازن بين النمو الاقتصادي، والحفاظ على البيئة، والإدماج الاجتماعي. ومع ذلك، يواجه قطاع الصيد صعوبات كبيرة في الولوج إلى مصادر التمويل التقليدية.

اعتمدت الدراسة على منهجية نوعية، من خلال دراسة حالة لبنك الفلاحة والتنمية الريفية (BADR)، إلى جانب إجراء مقابلات شبه موجهة مع الصيادين وأطراف فاعلة أخرى. أظهرت النتائج عدة تحديات، منها صعوبة الحصول على القروض بسبب ضعف الضمانات، وعدم ملاءمة المنتجات المالية لدورات الصيد الموسمية، وارتفاع نسب الفوائد، فضلاً عن غياب البنى التحتية الحديثة.

كما أبدى الصيادون رغبة في تنويع أنشطتهم نحو مجالات مثل تربية الأحياء المائية، والسياحة البحرية، والمطاعم. توصي الدراسة بضرورة توفير دعم مالي وغير مالي، مع اعتماد سياسات عمومية مرنة وشاملة، تستجيب لواقع القطاع، وتُعزّز التحول نحو اقتصاد أزرق مستدام وشامل.

**الكلمات المفتاحية:** الاقتصاد الأزرق، التمويل المستدام، الصيد البحري، التنمية البحرية، البنوك، الوصول إلى التمويل.

**Abstract**

This thesis explores the challenges of sustainable financing for the blue economy in Algeria, with a particular focus on the fisheries sector. As an essential component of coastal development, the blue economy encompasses all economic activities related to oceans, seas, and coastal areas, aiming to balance economic growth, environmental protection, and social inclusion. However, the fisheries sector often remains excluded from traditional financing channels.

Using a qualitative methodology, this study combines a case study of the Agricultural and Rural Development Bank (BADR) with semi-structured interviews conducted with fishermen and key stakeholders. The findings highlight several barriers: limited access to credit due to insufficient guarantees, financial products poorly suited to the seasonal nature of fishing, high interest rates, and a lack of modern infrastructure.

Fishermen also expressed a strong desire to diversify their activities, particularly into aquaculture, fishing tourism, and catering. The study concludes by stressing the need for both financial and non-financial support mechanisms and calls for more flexible, inclusive public policies that reflect the realities on the ground to make the blue economy genuinely sustainable and accessible.

**Keywords:** Blue economy, Sustainable financing, Marine fisheries, Maritime development, Banking, Access to credit.

## Table des matières

I.	Introduction générale.....	1
II.	Chapitre 1 : Cadre théorique .....	4
II.1	Section 1: La revue de la littérature.....	5
II.1.1	Évolution-Dynamique du secteur de la pêche en Méditerranée .....	5
II.1.2	Enjeux financiers du domaine de la pêche en Algérie .....	8
II.1.3	Plan d'organisation de l'espace maritime et gestion durable des ressources halieutiques .....	10
II.1.4	Rôle des parties prenantes et synergies possibles: .....	13
II.2	Section 2 : Le cadre conceptuel et théorique de l'économie bleue .....	22
II.2.1	Définition et cadre théorique de l'économie bleue .....	22
II.2.2	Contribution de l'économie bleue à la croissance durable .....	24
II.2.3	Enjeux environnementaux et socio-économiques de l'économie bleue.....	25
II.2.4	Le financement de l'économie bleue : État des lieux et défis. ....	27
III.	Chapitre 2 : Cadre méthodologique et organisationnel .....	4
III.1	Section 1 Cadre méthodologiques.....	38
III.1.1	Positionnement épistémologique.....	38
III.1.2	Approche méthodologique de la recherche .....	39
III.1.3	Techniques de collecte des données :.....	41
III.1.4	Méthode d'analyse des données :.....	48
III.2	Section 2 : Plan organisationnel .....	49
III.2.1	Présentation de la Banque du développement agricole et rural:.....	49
III.2.2	Présentation des parties prenantes mobilisée .....	55
IV.	CHAPITRE 3: Présentation et discussion des résultats. ....	60
IV.1	Section 1 : Présentation et analyse des résultats.....	61
IV.1.1	L'implication des parties prenantes institutionnelles dans le développement de l'économie bleue en Algérie .....	61
IV.1.2	Mécanismes de soutien bancaire aux acteurs de la pêche et de l'aquaculture .....	63
IV.1.3	Les modalités d'octroi des crédits destinés aux secteurs de la pêche, l'aquaculture et les activités annexes : .....	68
IV.1.4	Etude de cas : Financement d'un thonier par crédit bonifié chez BADR ; .....	70
IV.1.5	La vision des acteurs bancaires .....	72
IV.1.6	Les pêcheurs face au financement.....	77
•	Initiatives et apports positifs .....	80
IV.1.7	La perception institutionnelle.....	83

IV.1.8	L'expertise académique et internationale.....	85
•	Des limites structurelles préoccupantes .....	87
•	L'emploi : un levier social à soutenir.....	88
IV.2	Section 2:Analyse croisée, Synthèse et discussion des résultats.....	91
IV.2.1	Forces et faiblesses du dispositif de financement.....	91
IV.2.2	Besoins exprimés par les acteurs du terrain .....	93
IV.2.3	Limites et recommandations pour un financement durable de l'économie bleue ....	95
V.	Conclusion générale .....	99

## LISTE DES ABREVIATIONS SIGLES ET ACRONYMES

<b>ADP</b>	L'aide publique au développement
<b>BAD</b>	Banque africaine de développement
<b>BADR</b>	la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural
<b>CREAD</b>	Centre de Recherche en Économie Appliquée pour le Développement
<b>ESG</b>	environnementaux, sociaux, de gouvernance
<b>FEM</b>	Fond pour environnement mondiale
<b>FMI</b>	Fond monétaire internationale
<b>GCF</b>	Fond vert pour le climat
<b>MPPH</b>	Ministère de pêche et produits halieutique
<b>NIB</b>	Nordic Investment Bank
<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économique
<b>PEB</b>	Programme d'économie bleue
<b>PNUD</b>	Le Programme des Nations Unies pour le développement
<b>PPP</b>	Partenariats public-privé
<b>West Med</b>	Western Mediterranean Initiative

**LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1 : La grille d'observation.....	42
Tableau 2 attribue des entretiens avec les responsables de BADR .....	45
Tableau 3 : Attribue des interviewés.....	45
Tableau 4 montants plafonnés des crédits d'exploitation .....	65
Tableau 5 montants plafonnés du crédit de compagnie octroyés aux armateurs de sardiniers .....	66
Tableau 6 comparaison entre convention entre BADR et MPPH du 2015 et la nouvelle 2022 .....	67
Tableau 7: Tableau d'amortissement d'un crédit d'investissement .....	71
Tableau 8: verbatim sur les conditions d'octroi des crédits.....	72
Tableau 9 :extrait des verbatims sur les pratiques de financement et accompagnement des acteurs .....	74
Tableau 10: verbatims sur les perspectives et recommandations pour le financement de la pêche et l'aquaculture .....	75
Tableau 11: extraits des verbatims de l'axe3 .....	78
Tableau 12: extraits des verbatims de l'axe4.....	79
Tableau 13: Extraits verbatims sur axe 5.....	81

## **LISTE DES FIGURES**

Figure 1: Schema global de l'économie bleue .....	36
Figure 2: Organigramme de l'agence Badr 448 Tipaza.....	53
Figure 3: Nuage de mots des entretiens avec les experts de la banque .....	77
Figure 4: Nuage de mots correspondant aux entretiens avec les pêcheurs.....	83

## **I. Introduction générale**

Face à la raréfaction des ressources terrestres, à la croissance démographique mondiale et à l'urgence climatique, l'économie bleue émerge comme une alternative stratégique de développement durable. Reposant sur une exploitation durable et intégrée des ressources marines et côtières, elle vise à promouvoir une croissance économique inclusive, respectueuse de l'environnement et génératrice d'emplois.

L'économie bleue recouvre une diversité d'activités telles que la pêche, l'aquaculture, les énergies marines renouvelables, la biotechnologie marine, le tourisme côtier durable, ou encore le transport maritime. Cependant, le financement de l'économie bleue constitue un défi majeur dans la mise en œuvre effective de cette approche. Plusieurs travaux soulignent le manque de mécanismes financiers adaptés, le faible engagement du secteur privé et la difficulté à orienter les flux d'investissement vers des projets véritablement durables.

Des initiatives comme les obligations bleues (blue bonds) ou les financements basés sur la performance environnementale commencent à émerger, mais leur portée reste limitée dans les pays du Sud. La Banque mondiale et l'OCDE appellent ainsi à une réforme des cadres financiers et à un meilleur alignement entre financement public, privé et objectifs de durabilité marine.

En Algérie, dotée d'un littoral de plus de 1 600 kilomètres et d'un potentiel halieutique important, l'économie bleue offre de véritables opportunités pour diversifier l'économie et créer des emplois durables, notamment dans les secteurs de la pêche artisanale et de l'aquaculture. Toutefois, la concrétisation de cette vision se heurte à de nombreux obstacles, au premier rang desquels figure le manque de financement adapté. Le secteur bancaire se montre souvent réticent à investir dans les activités halieutiques perçues comme risquées et peu rentables, tandis que les dispositifs publics existants sont jugés insuffisants ou inadaptés aux réalités du terrain.

Ce constat met en évidence un vide dans la littérature : bien que plusieurs études aient analysé les enjeux globaux de la finance durable et du développement bleu, peu d'entre elles se sont intéressées de manière approfondie au financement de la pêche artisanale dans les pays en développement, et plus spécifiquement en Algérie. La majorité des travaux se concentrent sur les grandes infrastructures portuaires, les politiques publiques ou les enjeux

de conservation marine, en négligeant souvent les acteurs locaux, leurs besoins réels, et les dynamiques informelles du secteur.

Dès lors, la problématique centrale de ce mémoire s'inscrit dans cette lacune :

### **Problématique**

**Comment surmonter les défis du financement de l'économie bleue en Algérie à travers le rôle que peut jouer la BADR dans le développement durable du secteur de la pêche et de l'aquaculture ?**

Sous-questions de recherche

1. Quelles sont les sources de financement existantes pour soutenir l'économie bleue en Algérie et quelles limites présentent-elles ?
2. Quels sont les freins rencontrés par les acteurs du secteur de la pêche — en particulier les petits pêcheurs — dans l'accès aux financements ?
3. Comment les dispositifs institutionnels et bancaires actuels, tels que ceux de la BADR, répondent-ils aux besoins spécifiques du secteur halieutique ?
4. Quelles pistes d'amélioration peut-on proposer pour rendre le financement de l'économie bleue plus accessible, inclusif et durable ?

Objectifs de la recherche :

Dans le cadre de ce travail, l'objectif principal est d'examiner les conditions de financement de l'économie bleue en Algérie, en mettant un accent particulier sur les secteurs de la pêche et de l'aquaculture, considérés comme des piliers stratégiques de développement durable. Pour ce faire, il s'agira tout d'abord d'analyser le cadre conceptuel et économique de l'économie bleue, en précisant ses fondements théoriques et son importance croissante pour une croissance inclusive et respectueuse de l'environnement dans le contexte algérien.

Par la suite, une attention particulière sera portée aux spécificités du financement du secteur halieutique, à travers l'étude des dispositifs existants, des acteurs impliqués ainsi que des pratiques bancaires et institutionnelles en vigueur. Il conviendra également d'identifier les principales contraintes rencontrées sur le terrain, tant du point de vue des opérateurs économiques que des institutions financières, tout en mettant en lumière les

opportunités pouvant favoriser l'émergence d'une économie bleue plus performante et résiliente.

Enfin, cette recherche ambitionne de formuler des recommandations concrètes en vue d'améliorer les mécanismes de financement, d'encourager les investissements durables et de renforcer la coordination entre les différentes parties prenantes concernées par le développement du secteur maritime en Algérie.

**Justification du choix du sujet:**

L'économie bleue représente un levier stratégique pour la transformation structurelle, le progrès économique durable et le développement social, en particulier dans des pays à fort potentiel maritime comme l'Algérie. Le choix de ce thème s'explique par sa nouveauté et sa richesse multidimensionnelle : il croise des enjeux économiques, environnementaux et financiers. Il offre ainsi un cadre pertinent pour étudier les conditions de financement des activités maritimes durables, souvent confrontées à des contraintes spécifiques et à une méconnaissance des mécanismes d'appui existants.

## **II. Chapitre 1 : Cadre théorique**

Ce premier chapitre vise à établir les fondements conceptuels et analytiques nécessaires à la compréhension de l'économie bleue et de ses mécanismes de financement, en mettant un accent particulier sur le secteur de la pêche. L'économie bleue, en tant que modèle de développement durable, suscite un intérêt croissant à l'échelle mondiale en raison de son potentiel à concilier croissance économique, inclusion sociale et préservation des écosystèmes marins. À travers une analyse des enjeux environnementaux, économiques et sociaux, ce chapitre explore d'abord la portée et les perspectives de l'économie bleue, avant d'examiner les modalités de son financement, tant traditionnelles qu'innovantes. Une attention particulière est portée au secteur de la pêche en Méditerranée et en Algérie, en raison de son importance stratégique et de ses spécificités financières. Enfin, le rôle des différentes parties prenantes; institutions publiques, secteur privé et partenaires internationaux, sera analysé pour mettre en lumière les synergies nécessaires à la mise en œuvre efficace et durable de l'économie bleue.

## **II.1 Section 1: La revue de la littérature**

Parmi les piliers de l'économie bleue, le secteur de la pêche occupe une place centrale, tant sur le plan socio-économique qu'en matière de sécurité alimentaire. Cette partie s'intéresse à son poids dans l'économie nationale, tout en analysant ses spécificités financières et les enjeux qui en découlent.

### **II.1.1 Évolution-Dynamique du secteur de la pêche en Méditerranée**

Dans l'économie bleue, le secteur de la pêche joue un rôle central tant sur le plan de l'emploi dans le secteur, de la sécurité alimentaire, que dans la pérennité des traditions liées au littoral. Sur la façade Méditerranéenne, cette activité constitue depuis des siècles le fer de lance des économies tant locales que régionales. Mais les dynamiques récentes qui traversent ce secteur montrent que de profondes transformations, résultant de tensions à la

fois économiques, environnementales et institutionnelles, le traversent avec une intensité croissante.

#### **II.1.1.1 Une croissance mondiale depuis les années 1950**

Au plan mondial, la production halieutique a connu un essor régulier depuis la seconde moitié du XXe siècle. Grâce à l'industrialisation des flottes, à des techniques de pêche perfectionnées et à une aquaculture en essor, la production globale a ainsi été multipliée

par huit, celle-ci passant de 20 millions de tonnes en 1950 à plus de 170 millions aujourd'hui, selon les chiffres de la FAO.

Cependant, cette dynamique globale cache d'importantes disparités régionales comme en témoigne la situation méditerranéenne. Ainsi, des études montrent qu'en dépit de l'effort croissant des pays riverains, comme l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, d'autres pays, en particulier ceux du Sud de l'Europe (Italie, Espagne, France) ont progressivement réduit leur capacité productive en proie aux instruments de durabilité de l'Union européenne et du poids de la contrainte économique.

Comme le rappelle (Chikhi, 2018), dans son analyse du secteur de la pêche en Algérie, la Méditerranée représente de ce fait aujourd'hui une zone sous tension, car les ressources halieutiques y sont à la fois fortement exploitées et exposées à une pression humaine exacerbée. Cet espace semi clos est particulièrement vulnérable aux risques de surexploitation, de pollution, de changement climatique et de concurrence entre acteurs.

#### **II.1.1.2 Extension des flottes dans les pays du sud de la Méditerranée**

Au lieu de réduire leurs flottes comme cela a été fait en Europe pour prévenir toute chute des stocks, les pays du sud de la Méditerranée ont choisi d'étendre leurs flottes, dans le but de garantir à minima leur sécurité alimentaire, de donner du travail (y compris à des jeunes) et de mieux valoriser leurs littoraux. C'est ainsi que la relance de la pêche algérienne, impulsée depuis les années 2000, a favorisé l'ajout d'embarcations, la réhabilitation des ports et la diversification des engins de pêche.

Cette croissance se double d'une affirmation de la souveraineté alimentaire et de l'aménagement du territoire, surtout dans un contexte de dépendance croissante en matière d'importations alimentaires. Cependant, la hausse de l'effort de pêche n'est pas toujours accompagnée d'un strict contrôle sur la gestion des captures, d'un suivi scientifique et rigoureux des stocks en mer. Ce dernier point suscite des risques de surexploitation des ressources, surtout pour certaines espèces emblématiques telles que le merlu, la sardine ou le thon rouge.

En Tunisie et au Maroc, des efforts similaires ont été entrepris, notamment via la mise en place de plans de développement de l'aquaculture, de coopératives de pêche artisanale, et de zones d'aménagement concerté. Ces initiatives montrent que la Méditerranée sud reste

un espace d'opportunités, mais nécessite des mécanismes de gouvernance plus solides et des outils de régulation adaptés.(Chikhi, 2018)

### **II.1.1.3 Une pression croissante sur les écosystèmes méditerranéens**

L'augmentation des activités halieutiques a une incidence directe sur les équilibres écologiques marins. Le rapport "Planification spatiale marine et durabilité de la pêche en Algérie et en Méditerranée" de (Chahto, Guerfi, & Mezouar, 2024), montre que plusieurs stocks en Méditerranée sont surexploités, la situation étant aggravée par le manque de coordination entre pays riverains.

Les habitats côtiers sont souvent dégradés par la pollution, les rejets industriels ou urbains, mettant à bas la diversité biologique marine, de conflits d'usage entre pêche, tourisme, transport maritime et conservation se multiplient, en menaçant la résilience des écosystèmes et la durabilité de la pêche, sur le long terme.

La problématique est aggravée par le changement climatique : l'augmentation de la température de l'eau, l'acidification des océans, et le déplacement des espèces vers d'autres zones perturbent les équilibres écologiques, de sorte que les modèles économiques tirés d'une pêche "traditionnelle", de plus en plus aléatoires.

### **II.1.1.4 Vers une refonte du modèle de pêche méditerranéenne**

Face à ces enjeux, plusieurs pistes s'imposent. Il convient de :

- Réorienter les politiques de développement vers une pêche régulée responsable fondée sur des quotas définis scientifiquement.
- Renforcer la coopération régionale entre les pays du bassin méditerranéen à travers l'harmonisation des règles, l'échange des données et l'élaboration de mécanismes de contrôles conjoints.
- Promouvoir les pratiques de la pêche artisanale, moins impactantes écologiquement, tout en veillant à les moderniser.
- Investir dans l'aquaculture durable, alternative prometteuse à la pêche de capture, à condition de répondre aux exigences environnementales et sociales.

Enfin, cette transformation, pour être efficace, ne peut être menée sans une totale intégration du monde de la pêche dans une stratégie globale d'économie bleue, où chaque prise de décision est informée par la triple exigence de rentabilité économique, d'inclusion sociale et de qualité environnementale. (FAO & GFCM, 2020)

### **II.1.2 Enjeux financiers du domaine de la pêche en Algérie**

En effet, la pêche est un secteur stratégique en Algérie qui se situe à l'interface de nombreux enjeux économiques, alimentaires, sociaux et environnementaux, et qui est à la fois un élément fondamental dans le développement local des régions côtières et dans la diversification de l'économie nationale. Elle demeure très largement inexploitée du fait de multiples contraintes financières freinant, d'une part, la modernisation, la durabilité et la compétitivité du secteur.

#### **II.1.2.1 Le déficit d'infrastructures adéquates et modernes**

La première contrainte du professionnel de la pêche algérien réside dans les infrastructures portuaires, de traitement et de distribution souvent vétustes, saturées ou mal adaptées pour satisfaire les exigences modernes de sécurité, de conservation et de logistique, comme l'indique (cherif, 2014), dans son étude sur l'organisation et le fonctionnement des circuits de commercialisation des produits de la pêche en Algérie.

Les insuffisances d'infrastructures adaptées se rencontrent à tous les niveaux :

- L'absence de quais de débarquement pour les différents formats de navires.
- De faibles capacités de froid et de stockage des produits halieutiques.
- Une insuffisance d'unités modernes de transformation et de conditionnement.
- Réseaux de transport insuffisants pour acheminer rapidement les produits vers les marchés intérieurs.

Cette situation nuit à la qualité des produits, à leur compétitivité sur le marché, et réduit la rentabilité des pêcheurs, contraints d'écouler leurs captures dans des conditions précaires et souvent à bas prix.

### **II.1.2.2 Difficulté d'accès au crédit et sous-financement chronique**

La problématique du financement d'un secteur aussi porteur que celui de la pêche en Algérie est celle d'un accès au crédit limité, et notamment insuffisant pour les petits pêcheurs et les entreprises familiales limitant leur accès au système bancaire classique en raison :

- De l'absence de garanties.
- De revenus irréguliers dus à la saisonnalité de l'activité.
- De l'absence de statuts juridiques clairs ou de comptabilité ayant une forme juridique
- De montants d'emprunts considérés peu attractifs par les banques.

D'après, (Chahto, Guerfi, & Mezouar, 2024), les conséquences de cette exclusion financière empêchent de nombreux professionnels d'investir dans la modernisation de leurs équipements, de la sécurisation de leur embarcation, de la mise aux normes sanitaires de leurs pratiques, etc. Le secteur demeure largement informel, peu structuré et faiblement innovant.

Les projets d'aquaculture souffrent aussi de cette carence de financement en raison des investissements de départ importants (terrains, bassins, alimentation, géniteurs) qui sont généralement en dehors du champ d'accès sans un accompagnement financier.

### **II.1.2.3 Risques environnementaux et incertitudes économiques**

La vulnérabilité du secteur de la pêche à l'environnement marin accentue l'incertitude économique pour l'investisseur. Surexploitation des stocks halieutiques, impact du changement climatique (augmentation de la température de l'eau, érosion du littoral), pollution à divers épisodes ou fermetures de zones de pêche rend l'activité d'autant plus aléatoire.

Ces incertitudes dissuadent souvent les institutions financières de s'engager, les risques de non-remboursement étant jugés trop élevés. En l'absence d'assurance adaptée aux réalités maritimes, les pêcheurs sont livrés à des chocs économiques sans aucune assurance, donc de la précarité plus forte. (Chahto, Guerfi, & Mezouar, 2024)

#### **II.1.2.4 Carences des dispositifs de soutien dédiés**

Au-delà des programmes que l'État algérien a établis pour soutenir le secteur, ce dernier se fonde en grande partie sur des aides administratives telles que les subventions, les exonérations fiscales ou encore les lignes de crédit bonifiées. Mais ces dispositifs pour la plupart peu clairs, peu flexibles, difficilement suivis et insuffisants viennent se heurter aux obstacles d'un accès fort sélectif : un grand nombre de professionnels ne connaît pas ces aides ou se trouve dissuadé par la lourdeur des procédures administratives. Par ailleurs, le manque de coordination entre les différentes institutions concernées (ministères en charge de la pêche, établissements bancaires, agences locales, chambres de commerce) engendre des doublons ou des blocages et rallonge considérablement les délais de mise en œuvre du financement. (Bleu & PNUE/PAM, 2019)

#### **II.1.2.5 La nécessité d'un écosystème financier affiné**

Aussi, à cet égard, apparaissent plus que jamais nécessaires les dispositifs appelés à établir en Algérie un écosystème de financement plus abouti et plus dédié à l'économie bleue, et plus spécifiquement à la pêche :

- Création de fonds d'investissement affectés aux activités maritimes trouvant place dans les circuits de recommandations et d'appui adaptés.
- Développement de microcrédits croisant le circuit bancaire traditionnel et l'adaptation aux réalités des pêcheurs artisanaux.
- Mise en place de garanties publiques, non plus pour pénaliser mais pour couvrir les risques.
- Intégration de la pêche dans les stratégies nationales de finance verte et inclusive, en particulier via la transition vers des systèmes de management durable de la ressource.
- Renforcement des capacités financières et entrepreneuriales des agents du secteur .

#### **II.1.3 Plan d'organisation de l'espace maritime et gestion durable des ressources halieutiques**

Face à la pression continue exercée sur les milieux marins, on peut dire que la planification spatiale marine (PSM) a pris une place centrale dans la gestion durable de l'océan. Elle permet ainsi d'organiser les usages de l'espace maritime en toute équité dans un cadre intégré et prospectif, tout en cherchant la conciliation des contraintes économiques,

sociales et environnementales. Pour les pays méditerranéens en général et pour l'Algérie en particulier, cet outil apparaît comme une opportunité de structurer la croissance de l'économie bleue avec la préservation des ressources halieutiques.

### **II.1.3.1 La planification spatiale marine (PSM)**

La PSM est une approche de gouvernance intégrée qui consiste en une cartographie, régulation et coordination des différentes activités maritimes (pêche, aquaculture, transport, énergie, tourisme, conservation, etc.) qui y sont pratiquées en référence à un cadre spatial et temporel. Son fondement réside dans :

- la connaissance scientifique des écosystèmes marins.
- la concertation des parties prenantes.
- des objectifs stratégiques de durabilité et de résilience.

L'objectif principal est de réduire les conflits d'usage, de favoriser les synergies entre secteurs, et d'optimiser l'utilisation des ressources naturelles tout en assurant leur renouvellement à long terme. Cette approche vise également à renforcer la prévisibilité réglementaire pour les investisseurs, en leur offrant un cadre clair et stable. (Chahto, Guerfi, & Mezouar, 2024)

### **II.1.3.2 Application de la PSM dans le contexte méditerranéen**

La Méditerranée est une mer semi-fermée, très anthropisée le long de ses côtes, qui souffre de diverses pressions : urbanisation, pollution, tourisme de masse, surpêche, changement climatique, etc. Peu à peu la planification spatiale marine se révèle comme un outil de gouvernance nécessaire.

À titre d'exemples, la Grèce et la Croatie ont déjà mis en pratique des Plans de gestion intégrée de leurs espaces marins, qui articulent préservation de la biodiversité, développement de l'aquaculture, promotion d'un tourisme durable et protection du patrimoine marin. Ces projets ont permis :

De définir pour chaque usage des zones déterminées (aires marines protégées, corridors de navigation, zones de pêche, etc.)

De réduire les conflits d'usages entre les différents acteurs économiques (pêcheurs, opérateurs touristiques, transporteurs, etc.)

De mobiliser les écosystèmes en leur permettant d'absorber les chocs environnementaux. (Chahto, Guerfi, & Mezouar, 2024)

### ***II.1.3.3 État des lieux en Algérie***

En Algérie, bien que la volonté politique d'intégrer les principes de durabilité dans la gestion des ressources maritimes soit affichée, la mise en œuvre effective de la planification spatiale marine reste encore au stade embryonnaire. Dans leur rapport sur la durabilité de la pêche en Méditerranée, (Chahto, Guerfi, & Mezouar, 2024) qui soulignent plusieurs limites structurelles :

- Absence d'un dispositif institutionnel de pilotage spécifique à la PSM.
- Absence de données scientifiques à jour sur les stocks halieutiques, les habitats marins et les interactions entre usages.
- Insuffisante coordination entre les acteurs publics concernés (pêche, environnement, énergie, tourisme)
- Absence de mécanismes de concertation locale impliquant les pêcheurs, les collectivités et les chercheurs.

D'autre part, l'Algérie ne dispose même pas d'une autorité centrale de régulation des espaces maritimes capable de conduire une politique cohérente intersectorielle et terrorisée. Cette lacune institutionnelle ne permet pas d'anticiper les conflits d'usage, ni de planifier à long terme les investissements dans le secteur maritime.

### **II.1.3.4 Perspectives de mise en œuvre et préconisations**

Il existe plusieurs mesures à prendre en priorité pour que la planification spatiale marine soit opérationnelle en tant que cadre de gestion de la gouvernance maritime en Algérie :

- Établir une structure nationale en charge de la planification maritime, au moins en l'instance de la coordination intersectorielle.
- Renforcer les capacités techniques, scientifiques (en matière de cartographie marine, de suivi écologique, de modélisation des usages).

- Impliquer le monde socio-économique local, notamment les pêcheurs artisanaux/appartenant au secteur informel, les communes côtières, les Ong environnementalistes dans des processus de concertation, de planification, de mise en œuvre.
- Inscrire la PSM dans le cadre des politiques nationales de l'économie bleue, la relier aux mesures faisant appel aux objectifs de transition écologique/de développement durable.
- Se référer aux expériences réussies mises en œuvre dans la région méditerranéenne (Grèce, Croatie, Espagne), afin d'adapter les bonnes pratiques au contexte algérien.

À terme, une PSM bien conçue pourrait permettre à l'Algérie de considérer son espace maritime comme un patrimoine stratégique à gérer en garantissant la protection des écosystèmes tout en veillant à la valorisation économique des activités bleues. (Chahto, Guerfi, & Mezouar, 2024)

#### **II.1.4 Rôle des parties prenantes et synergies possibles:**

Le succès du développement de l'économie bleue repose sur l'implication active de divers acteurs, publics et privés. Cette section examine le rôle des principales parties prenantes, ainsi que les synergies possibles entre elles, dans une logique de gouvernance partagée et d'action coordonnée.

##### **II.1.4.1 Acteurs institutionnels et régulateurs de l'économie bleue**

Le développement de l'économie bleue ne peut être mis en œuvre sans l'implication forte des institutions publiques qui définissent les stratégies, régulent les activités maritimes, orientent les investissements et assurent la cohésion des acteurs. En cela, les acteurs institutionnels et régulateurs constituent les bases d'une gouvernance solide, cohérente et durable de l'espace maritime.

##### **II.1.4.2 La clé de l'action de l'État**

L'État reste la clé de l'économie bleue, comme dans les pays en développement comme l'Algérie. Par le biais de ses différentes administrations (ministère de la pêche, ministère de l'environnement, ministère du tourisme, ministère de l'énergie, etc.), il définit les

grandes lignes stratégiques et met en œuvre les politiques publiques conduites pour structurer les différentes facettes des secteurs maritimes.

(Tirumala & Tiwari, 2022), la puissance publique doit explicitement :

- Élaborer un cadre normatif clair et stable garantissant la sécurisation des investissements tout en permettant la préservation des ressources.
- Assurer la planification spatiale des zones maritimes et côtières.
- Établir des mécanismes d'incitations financières à l'innovation, à l'investissement privé et aux partenariats.
- Soutenir la formation professionnelle et la recherche-action sur les métiers de la mer.

En Algérie, bien que l'État ait montré une volonté de soutenir le développement du secteur halieutique et de l'aquaculture, les politiques publiques souffrent encore d'un manque de coordination entre les ministères et d'une centralisation excessive, qui freine l'émergence de projets locaux adaptés aux réalités des territoires côtiers.

#### **II.1.4.2.1 Rôle des acteurs publics spécialisés**

En dehors des ministères, plusieurs organismes publics spécialisés concourent à l'application des politiques de l'économie bleue :

- Instituts de recherche marine (ex : CNDRPA – Centre National de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture) ayant la responsabilité de produire les données scientifiques, de suivre les écosystèmes et de conseiller les élus face aux enjeux de l'économie bleue.
- Agences de développement local et régional, qui accompagnent les projets portés par les collectivités et les professionnels.
- Organismes de contrôles et d'inspections, tels que les vétérinaires et les directions de la pêche, de veille au respect des normes sanitaires, environnementales et techniques.

Cependant, ces agences sont souvent en manque de moyens humains et techniques, peu interconnectées entre elles, souvent sans stratégie de long terme. Il serait donc pertinent de conduire une réflexion pour renforcer leur rôle au travers de :

- Programmes de modernisation administrative.
- Meilleure coordination interinstitutionnelle.
- Décentralisation des compétences vers les régions et les communes côtières.(Tirumala & Tiwari, 2022)

#### **II.1.4.2.2 Institutions financières publiques et banques de développement**

Les institutions financières publiques et internationales sont essentielles au financement des infrastructures, à l'innovation et à l'investissement à long terme, mais aussi à la gestion des risques liés aux activités maritimes.

Parmi les institutions régionales, notons :

- La Banque mondiale et le Fonds monétaire international qui ont introduit des instruments destinés au financement de l'économie bleue.
- La Banque africaine de développement (BAD) qui apporte un soutien aux États dans la structuration de leur économie maritime grâce à des prêts, des subventions et de l'assistance technique.
- Les banques de développement nationales comme la BADR (Banque de l'Agriculture et du Développement Rural) en Algérie, qui accordent des crédits à moyen et long terme aux professionnels de la pêche et de l'aquaculture.

(Tirumala & Tiwari, 2022) rappellent quant à eux l'importance d'orienter les flux financiers vers des projets durables en intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le dispositif.

Pour s'inscrire dans la durabilité et dans des approches intégrées de l'aménagement, une stratégie d'économie bleue ne saurait s'affranchir d'une gouvernance multipolaire :

- La gouvernance nationale définit les grandes options politiques et mobilise les ressources financières.

- La gouvernance régionale permet d'adapter les choix politiques aux littoraux qui sont des territoires spécifiques.
- La gouvernance locale est celle où se fait la mise en œuvre concrète des projets avec les contributions des communautés en recherche systématique de légitimité.

Cela nécessite la mise en place de cadres de concertation continus réunissant tous les acteurs (publics, professionnels, ONG, chercheurs) dans un esprit de transparence sur les décisions, d'évaluation périodique des politiques et de résultats tangibles.

#### **II.1.4.2.3 Un gouvernement multi-niveaux intégré**

Pour être efficace, une stratégie d'économie bleue requiert une gouvernance multi-niveaux:

- Nationale, en ce qui concerne la définition de l'orientation politique générale et la mobilisation des ressources financières.
- Régionale, en matière d'adaptation aux spécificités locales de littoral.
- Locale, pour la mise en œuvre des projets concrets et la Co-construction de la stratégie avec les collectivités et les communautés concernées.

Il est question alors de créer des espaces de concertation pérennes, rassemblant les acteurs publics, les professionnels, ONG et chercheurs, d'aborder avec la plus grande transparence le processus décisionnel ainsi que l'évaluation des politiques mises en œuvre sur la base des résultats obtenus.(OECD, 2020)

#### **II.1.4.3 Secteur privé et investisseurs : moteurs de l'innovation et du financement durable**

Dans une dynamique de développement durable de l'économie bleue, le secteur privé est donc amené à prendre toute sa place dans le processus. Il est porteur d'innovation, d'efficacité de solutions techniques, mais aussi il est un acteur financier à part entière, pour mobiliser des sommes considérables de financements, davantage que ce qui est proposé par la dépense publique souvent contrainte. Le passage à une économie bleue résiliente et inclusive dépendra donc en large partie de l'implication du secteur privé avec les entreprises, les investisseurs privés et les entrepreneurs innovants.

#### **II.1.4.3.1 Opportunités économiques pour les entreprises**

Les activités reliées à l'économie bleue constituent des opportunités économiques considérables déployées sur des secteurs variés : la pêche et l'aquaculture durable, le tourisme maritime, les énergies marines renouvelables, les biotechnologies marines, la construction de navires écologiques ou encore la dépollution des milieux aquatiques.

Le secteur privé peut y jouer plusieurs rôles :

- Fournisseur de technologies et d'équipements : navires basse consommation, capteurs environnementaux, systèmes de surveillance des zones marines, etc.
- Exploitant économique : entreprises aquacoles, hôtels écotouristiques, compagnies de transports maritimes verts.
- Partenaire dans les chaînes de valeur locales : transformation des produits de la mer, logistique, emballage, certification, distribution.
- Investisseur à impact : acteurs financiers engagés quant au financement de projets responsables et durables.

Cette diversité de rôles permet au secteur privé de renforcer l'emploi, stimuler l'innovation et la compétitivité, tout en contribuant à la création de nouveaux courants économiques autour de l'utilisation durable des ressources maritimes. (Sheng et al., 2021)

#### **II.1.4.3.2 Financements verts et intégration des critères ESG.**

Un autre levier essentiel de la contribution du secteur privé est l'intégration des critères ESG (environnement, social, gouvernance) dans les stratégies d'investissement, les entreprises portant de plus en plus un intérêt croissant à la transparence et à la responsabilité en matière d'impact de leurs activités sur l'environnement marin. D'après (Tirumala & Tiwari, 2022), les investissements verts liés à l'économie bleue pourraient voir le jour sous différentes formes :

- Obligations bleues (Blue Bonds), émises par des sociétés privées ou sociétés d'économie mixte.

- Fonds d'investissement dédiés aux énergies marines ou à la préservation des écosystèmes.
- Partenariats public-privé (PPP) en faveur du développement d'infrastructures portuaires durables, de stations de désalinisation écologiques ou de parcs aquacoles.
- Soutien à l'économie sociale et solidaire bleue, en passant par des coopératives ou des initiatives locales.

Cette logique de financement à impact permet, alors, de concilier rentabilité économique et performance environnementale en répondant à la demande croissante des consommateurs et des marchés financiers pour des activités respectueuses de l'environnement marin.

#### **II.1.4.3.3 L'innovation par la finance technologique ou la sci-tech finance**

Le secteur privé joue également un rôle important dans l'innovation technologique nécessaire à la transformation durable des secteurs du maritime, comme c'est le cas en Chine où la SCI Tech finance vient soutenir l'innovation dans les filières marines en soutenant le financement en direction des start-ups et des projets de recherche et

développement dans les domaines suivants :

- Robotique sous-marine.
- Biotechnologies appliquées aux algues et aux organismes marins.
- Capteurs intelligents pour la surveillance des fonds marins.
- Équipements de pêche éco responsables.

Dans leurs travaux (Sheng et al., 2021) qui montrent que cette approche technologique du financement est efficace pour attirer les jeunes entreprises, mais également et surtout les centres de recherche appliquée, les incubateurs orientés vers la mer.

Pour aller encore plus loin, en Algérie, même si cette logique reste encore émergente, un fort potentiel existe à mobiliser : jeunes diplômés, porteurs de projets en aquaculture ou en écotourisme, ingénieurs pour la construction navale... en somme les acteurs d'une

économie bleue basée sur l'innovation mais qui ne pourra exister sans un cadre réglementaire incitatif et des instruments de financement adaptés.

#### **II.1.4.3.4 Le besoin de partenariats stratégiques et d'un climat d'investissement**

L'épanouissement du secteur privé dans le cadre du développement de l'économie bleue requiert impérativement que le secteur public assure une certaine stabilité, transparence et incitative du climat d'investissement :

- il est nécessaire de disposer de cadres réglementaires clairs et prévisibles.
- d'un accès facilité au foncier maritime ou côtier
- de la protection – de manière générale – des investissements et des droits d'usage.
- d'un accès à l'information, à la formation, ainsi qu'aux marchés publics bleus.

Il semble tout autant nécessaire que les partenariats entre acteurs privés, publics et académiques puissent être renforcés, dans le cadre de véritables plateformes de dialogue, de clusters maritimes ou de conventions de coopération.(Malpass & David, 2021)

#### **II.1.4.4 Coopération internationale et financements régionaux : de véritables catalyseurs du développement de l'économie bleue**

L'économie bleue, par essence, ne peut faire l'objet d'une conception uniquement nationale car intrinsèquement transfrontalière : elle repose sur des ressources partagées, des flux économiques maritimes régionaux, des enjeux environnementaux globaux (pollution, changement climatique, biodiversité) ; la coopération internationale et les mécanismes de financements régionaux se révèlent dès lors être des leviers stratégiques dans l'accompagnement de la transition vers une économie maritime durable, en particulier dans des espaces compliqués comme la Méditerranée.

Le bassin méditerranéen est nourri par 22 pays dotés de ressources marines limitées mais connectées, soumises à des enjeux partagés : surpêche, pollution plastique, érosion côtière, disparition d'habitats, urbanisation de zones littorales, etc.

Dans cette configuration, la coopération régionale est un préalable pour :

- Coordonner les politiques de gestion des ressources halieutiques ;

- Partager les expériences, les données scientifiques et les bonnes pratiques ;
- Harmoniser les réglementations maritimes et environnementales ;
- Développer des synergies entre les projets présentés par les différents pays.

Cela se réalise d'ores et déjà avec plusieurs initiatives multilatérales, dont l'une des plus emblématiques est le programme West MED. (Chahto, Guerfi, & Mezouar, 2024)

#### **II.1.4.4.1 Le programme WestMED : un modèle de coopération maritime durable**

Le programme WestMED (Western Mediterranean Initiative) est une initiative soutenue par l'Union européenne, qui veut favoriser une économie bleue durable, inclusive et innovante pour l'ensemble du bassin occidental méditerranéen, regroupant plusieurs pays européens (la France, l'Italie, l'Espagne, Malte, le Portugal) et cinq pays du sud de la Méditerranée, dont l'Algérie.

Les axes prioritaires sont ceux de la :

- croissance bleue durable (croissance verte, tourisme maritime responsable, aquaculture, etc.).
- sécurité et sûreté en mer (lutte contre la pollution, surveillance maritime).
- gouvernance des océans et planification spatiale marine.
- renforcement de la formation professionnelle et des compétences.

En pratique, le programme soutient l'animation du réseau des acteurs, la mobilisation du financement européen (FEMPA, programme Horizon Europe, etc.), le soutien à la coopération technique entre administrations et centres de recherche. Pour l'Algérie, West MED est l'opportunité stratégique de s'inscrire dans une dynamique régionale en s'appropriant l'expertise des pays voisins, ainsi que des financements dédiés.

#### **II.1.4.4.2 Partage d'expériences entre les pays du Sud de la Méditerranée**

L'analyse des trajectoires des pays méditerranéens n'exclut pas les voies diverses mais complémentaires des pays du Nord (France, Espagne, Italie) en déclinant leur flotte pour des raisons écologiques et économiques, et des pays du Sud (Algérie, Maroc, Tunisie) en amplifiant leur production halieutique dans une logique de sécurité alimentaire et d'emploi.

L'une par rapport à l'autre, ces logiques peuvent donner lieu à de la coopération et des savoir-faire à partager, ainsi :

- Les pays du Nord apportent leurs expériences de gestion durable des ressources maritimes, de certification des produits de la mer ou d'éco-tourisme des zones côtières.
- Les pays du Sud se font la promotion d'initiatives et ou de coopératives, d'un potentiel aquacole ou d'une expérience de résilience dans des environnements contraints.
- Une coopération Sud-Sud et Nord-Sud permettrait une construction d'économie bleue régionale, intégrée et équitable, transgressant les lois imposées de concurrence au profit de complémentarité.

#### **II.1.4.4.3 Accès aux financements régionaux et internationaux**

Parallèlement, la coopération internationale facilite l'accès à des mécanismes multilatéraux de financements pouvant contribuer à la mise en œuvre de projets bleus à différentes échelles:

- Fonds pour l'environnement mondial – FEM, Fonds vert pour le climat – GCF,
- Initiatives de la Banque africaine de développement, du PNUD ou de la FAO.

Ces financements doivent permettre de :

- Lancer des projets pilotes de restauration marine ou d'activités bleues,
- Financer des infrastructures régionales (ports durables, systèmes de suivi maritime, réseaux de données),
- Soutenir la mise en œuvre de réformes institutionnelles favorables à la gouvernance marine.

#### **II.1.4.4.4 Contraintes à la coopération internationale**

Malgré ses bienfaits, la coopération internationale sur les thèmes de l'économie bleue n'est pas à l'abri de plusieurs difficultés :

- Cohérence entre les politiques nationales et priorités régionales à construire.

- Capacité d'absorption des financements trop faible dans certains pays.
- Complexité des procédures administratives d'accès aux financements internationaux.
- Des tensions géopolitiques entre certains États riverains de la Méditerranée.

Pour y remédier, il est nécessaire de renforcer les structures nationales dans la gestion de projets, de faire progresser la transparence des processus et d'instaurer un dialogue permanent entre administrations nationales et organismes internationaux (UNCTAD, 2022)

## **II.2 Section 2 : Le cadre conceptuel et théorique de l'économie bleue**

L'économie bleue, concept en plein essor, suscite un intérêt croissant pour son potentiel à concilier le développement économique et durabilité environnementale. Afin de mieux comprendre sa portée et ses implications, il convient tout d'abord d'en clarifier la définition, d'identifier ses principaux enjeux, puis d'examiner les défis qu'elle soulève.

### **II.2.1 Définition et cadre théorique de l'économie bleue**

L'économie bleue est un concept émergent qui s'inscrit dans le cadre des modèles de développement durable en mettant l'accent sur l'optimisation des ressources océaniques et marines tout en garantissant leur durabilité. Située à l'intersection des activités bleues, vertes et d'autres activités socio-économiques et environnementales, elle vise à une gestion rationnelle, responsable et inventive des espaces marins durant leurs activités de production afin de favoriser une croissance inclusive et soutenue.

Selon (Tirumala & Tiwari, 2022), les principes de l'économie bleue se concentrent principalement sur la réalisation de la croissance économique par l'utilisation et le développement durables des ressources océaniques sans endommager les écosystèmes marins. Cela implique que toute activité humaine se déroulant en mer ou le long de la côte doit être conçue de manière à protéger l'équilibre de la nature tout en permettant la création de valeur pour les communautés locales, régionales et nationales.

L'économie bleue ne reste pas figée sur un secteur particulier, elle comprend un ensemble d'activités à l'interface de la mer et de l'économie. Au sein des activités phares, il y a :

La pêche et l'aquaculture, qui sont emblématiques du secteur maritime. Elles interfèrent avec la sécurité alimentaire, l'enseignement et le développement de la région. En Algérie

par exemple, ces activités sont d'une grande importance surtout pour les zones maritimes, car elles constituent souvent l'unique source de revenus(Chikhi, 2018) .

Le tourisme côtier et maritime comme vecteur de richesse dans des économies longeant les mers et vendant les mers. Cela comprend de nombreuses attractions comme les croisières, les sports aquatiques, l'écotourisme marin et d'autres qui sont d'un grand appréciement pour la biodiversité et la beauté du système ancestral du patrimoine et de la culture maritime.

Les énergies marines renouvelables, comme l'énergie éolienne offshore, l'énergie marémotrice, ou encore l'énergie thermique des mers, sont en plein essor. Elles participent à la transition énergétique mondiale en proposant des alternatives durables aux énergies fossiles. Les biotechnologies marines, qui exploitent les ressources biologiques maritimes à des fins pharmaceutiques, cosmétiques, alimentaires ou industrielles. Ce secteur repose sur la recherche et l'innovation, avec des applications prometteuses en matière de santé, de nutrition ou encore de dépollution. Ce modèle économique repose donc sur une logique d'intégration entre exploitation économique raisonnée et protection environnementale, en impliquant une diversité d'acteurs : gouvernements, entreprises privées, institutions financières, communautés locales, chercheurs et organisations non gouvernementales. (Gouvello & François, 2015)

L'économie bleue s'inscrit également dans un cadre théorique multidisciplinaire, faisant appel à l'économie écologique, à la gouvernance des biens communs, à l'aménagement du territoire et à la science marine. Elle impose une vision systémique des océans en tant qu'écosystèmes vivants à préserver, mais aussi en tant qu'espaces économiques à structurer de façon équitable. L'économie bleue peut être définie comme un modèle de développement qui cherche à concilier les besoins économiques et sociaux avec les

impératifs environnementaux, en exploitant durablement les ressources maritimes pour répondre aux défis contemporains : changement climatique, insécurité alimentaire, pauvreté, chômage, transition énergétique et préservation de la biodiversité marine. (Gouvello & François, 2015)

## **II.2.2 Contribution de l'économie bleue à la croissance durable**

L'économie bleue, au-delà de son fondement environnemental, constitue un levier stratégique de développement économique et social, notamment pour les pays disposant d'un vaste littoral et d'un accès aux ressources marines. Elle se positionne aujourd'hui comme un vecteur clé de croissance durable, en ce qu'elle favorise simultanément l'expansion économique, la création d'emplois, la diversification des activités productives et la protection des écosystèmes marins. (Annane, 2024)

### **II.2.2.1 Une contribution significative au PIB et à l'emploi**

Dans de nombreux pays côtiers, les activités liées à l'économie bleue représentent une part croissante du produit intérieur brut (PIB). Les secteurs de la pêche, du tourisme maritime, du transport naval, de l'énergie offshore ou encore de la biotechnologie marine génèrent des millions d'emplois directs et indirects, participant ainsi à la réduction du chômage et à l'élévation des niveaux de vie.

Les travaux de (Annane, 2024) soulignent que dans le cas spécifique de l'Algérie, l'économie bleue pourrait jouer un rôle central dans la relance économique post-hydrocarbures. En effet, alors que le pays dépend historiquement des revenus du pétrole et du gaz, le développement des filières maritimes permettrait de diversifier l'économie nationale, de réduire la vulnérabilité face aux chocs des marchés énergétiques et d'ancrer l'activité économique dans les territoires côtiers. Cela s'inscrit dans une logique de décentralisation économique, où les zones littorales deviennent des pôles de croissance autonomes.

Par ailleurs, la pêche et l'aquaculture, en particulier, offrent un potentiel considérable d'emploi pour les jeunes et les populations vulnérables dans les zones rurales et périurbaines. Ces activités, souvent familiales et artisanales, contribuent à la sécurité alimentaire et à la stabilité des revenus, tout en favorisant une gestion communautaire des ressources marines.

### **II.2.2.2 Une approche durable de la croissance**

Contrairement aux modèles industriels classiques, souvent caractérisés par l'exploitation intensive des ressources naturelles et la génération d'externalités négatives, l'économie bleue vise une croissance respectueuse des équilibres écologiques. Elle repose sur la notion d'économie circulaire, de valorisation des déchets, d'optimisation énergétique et de réduction des impacts environnementaux des activités humaines en mer.

En promouvant l'innovation technologique, l'économie bleue contribue aussi à améliorer la productivité des secteurs maritimes tout en réduisant leur empreinte écologique. L'introduction de pratiques durables dans la pêche, comme la limitation des captures ou la restauration des habitats marins, permet par exemple d'assurer le renouvellement des stocks halieutiques, condition indispensable à la pérennité du secteur. (Annane, 2024)

### **II.2.2.3 Un outil stratégique pour les politiques publiques**

L'économie bleue offre aux décideurs publics une boîte à outils politique pour aborder simultanément plusieurs objectifs : inclusion sociale, croissance économique, équité territoriale, transition écologique. Elle permet de créer des chaînes de valeur locales, de renforcer les infrastructures portuaires, de développer les compétences dans les métiers de la mer, et de renforcer la résilience des communautés littorales face aux aléas climatiques et économiques.

Cependant, comme le rappelle (Annane, 2024) en Algérie, l'absence d'un cadre structuré de financement freine encore le plein essor de l'économie bleue. Le développement de ce secteur reste tributaire de réformes institutionnelles, d'une meilleure gouvernance et d'une stratégie nationale claire intégrant les objectifs de durabilité et de compétitivité.

### **II.2.3 Enjeux environnementaux et socio-économiques de l'économie bleue**

Le développement de l'économie bleue, s'il est porteur d'opportunités considérables, pose aussi des défis complexes. La mer et les zones côtières constituent des milieux sensibles, riches en biodiversité mais également fragiles face à l'activité humaine. Pour que l'économie bleue puisse tenir ses promesses de durabilité, il est essentiel d'identifier et de maîtriser les risques environnementaux et socio-économiques qu'elle engendre. (Chahto, Guerfi, & Mezouar, 2024)

### **II.2.3.1 La surexploitation des ressources maritimes**

L'un des principaux risques associés à l'économie bleue réside dans la surexploitation des ressources marines, notamment halieutiques. Lorsque les activités économiques s'intensifient sans encadrement rigoureux, les écosystèmes marins peuvent être gravement perturbés. La pêche excessive, les pratiques non sélectives, ou encore la destruction des habitats sous-marins comme les herbiers de posidonie ou les récifs coralliens compromettent la régénération naturelle des espèces.

Les travaux de (Chahto, Guerfi, & Mezouar, 2024), centrés sur la Méditerranée et l'Algérie, illustrent clairement ce phénomène : le manque de régulation, associé à une pression démographique croissante sur le littoral, conduit à un épuisement progressif des stocks halieutiques. Ce déséquilibre écologique impacte non seulement la biodiversité marine, mais aussi les communautés locales dont la subsistance dépend directement de ces ressources.

### **II.2.3.2 Les effets du changement climatique sur les milieux marins**

Le changement climatique constitue un autre enjeu majeur. Il affecte les océans de multiples façons : élévation de la température des eaux, acidification, élévation du niveau de la mer, modification des courants marins, entre autres. Ces transformations ont des conséquences directes sur les écosystèmes : migrations d'espèces, mortalité accrue des coraux, perturbation des cycles de reproduction, et apparition d'espèces invasives.

Selon (Sheng et al., 2021), ces effets modifient profondément les dynamiques de l'économie bleue. Par exemple, la hausse des températures peut provoquer la baisse de productivité de certaines zones de pêche, rendant l'activité plus aléatoire et moins rentable. L'acidification des océans, quant à elle, compromet la formation des coquilles et squelettes calcaires, affectant des espèces comme les huîtres, les moules ou les coraux, essentiels à l'équilibre des habitats marins.

En Algérie, bien que les données spécifiques soient encore lacunaires, les premiers signaux d'alerte sont perceptibles : réduction de certaines espèces pêchées, érosion du littoral, et apparition plus fréquente de phénomènes extrêmes (tempêtes, inondations côtières).

### **II.2.3.3 Des enjeux de gouvernance et de coordination**

Au-delà des défis écologiques, l'économie bleue est confrontée à des problèmes structurels de gouvernance. L'absence d'une coordination efficace entre les différents acteurs – État, collectivités locales, opérateurs privés, chercheurs, pêcheurs, ONG – entrave la mise en œuvre de politiques cohérentes et durables. (Sheng et al., 2021)

De nombreux pays, y compris l'Algérie, souffrent de lacunes institutionnelles : chevauchement des compétences, faibles moyens des administrations maritimes, manque de données fiables sur l'état des ressources marines, et absence d'autorité centrale pour piloter la stratégie bleue. Cela conduit à des initiatives fragmentées, parfois contradictoires, sans vision intégrée du territoire maritime.

En outre, les populations côtières sont souvent insuffisamment associées aux processus décisionnels. Leur implication est pourtant essentielle, car elles sont à la fois les premières bénéficiaires et les premières victimes des politiques maritimes. Sans gouvernance participative, les politiques bleues risquent de manquer leur objectif d'exclusivité et de durabilité (Sheng et al., 2021).

### **II.2.3.4 Vers une gestion intégrée des zones côtières**

Face à ces défis, plusieurs experts plaident pour une approche intégrée de gestion des espaces maritimes, alliant planification spatiale marine, évaluation environnementale stratégique, et participation citoyenne. Il s'agit de créer une vision partagée de l'utilisation des mers, conciliant développement économique, préservation écologique, et justice sociale. (Sheng et al., 2021)

L'économie bleue ne peut se construire que sur la base d'un contrat social et environnemental, impliquant l'ensemble des parties prenantes autour d'objectifs communs: durabilité, résilience, équité, et transparence.

## **II.2.4 Le financement de l'économie bleue : État des lieux et défis.**

Le développement de l'économie bleue ne peut se concrétiser sans des mécanismes de financement adaptés et durables. Cette section propose d'établir un état des lieux des sources actuelles de financement, tout en mettant en lumière les principales limites et défis auxquels sont confrontés les acteurs concernés.

### **II.2.4.1 Les sources de financement traditionnelles de l'économie bleue.**

Le développement de l'économie bleue, bien qu'essentiel à la croissance durable, nécessite des ressources financières conséquentes. La mise en place d'infrastructures maritimes, la modernisation des flottes, le financement de projets aquacoles, ou encore la recherche scientifique en milieu marin exigent des investissements stables, durables et bien ciblés. Historiquement, ces financements ont été majoritairement assurés par des sources dites traditionnelles, parmi lesquelles on retrouve les budgets publics, les subventions gouvernementales et l'aide au développement internationale. (OECD, 2020)

#### **II.2.4.1.1 Les budgets publics et subventions nationales.**

Dans de nombreux pays, l'État constitue l'acteur principal du financement de l'économie bleue, à travers les budgets publics affectés aux ministères de la pêche, de l'environnement, du tourisme ou encore de l'énergie. Ces financements permettent d'assurer le fonctionnement des structures administratives, la construction ou la rénovation des ports de pêche, la surveillance des zones maritimes, et le soutien aux professionnels du secteur.

En Algérie, comme le rappellent, l'État reste fortement impliqué dans le financement des activités liées à la mer. Des programmes d'investissement public sont régulièrement mis en œuvre pour encourager le développement de l'aquaculture, améliorer les infrastructures de débarquement, ou renforcer les capacités de stockage et de transformation des produits de la mer. Ces financements sont souvent accompagnés de subventions directes ou d'exonérations fiscales, dans le but de rendre certaines filières plus attractives pour les investisseurs privés. (MPPH, 2023)

Cependant, cette dépendance aux ressources budgétaires de l'État comporte plusieurs limites: instabilité liée à la conjoncture économique, lourdeur administrative, faible efficacité dans l'allocation des fonds, et risque de clientélisme dans la distribution des aides. De plus, face aux contraintes budgétaires grandissantes, l'État seul ne peut assumer durablement le poids financier de la transition bleue. (MPPH, 2023)

#### **II.2.4.1.2 L'aide publique au développement**

À l'échelle internationale, l'économie bleue bénéficie également de l'appui de plusieurs institutions multilatérales, telles que la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), ou encore la Banque africaine de développement (BAD). Ces organisations intègrent de plus en plus la durabilité marine dans leurs priorités d'investissement.

L'aide publique au développement prend diverses formes : dons, prêts concessionnels, assistance technique, renforcement des capacités institutionnelles, ou encore financement de projets pilotes. Ces interventions visent à soutenir les pays en développement dans la structuration de leurs politiques maritimes, la réalisation d'études stratégiques, ou encore la mise en place de mécanismes de régulation des activités maritimes.

Dans le cas de l'Algérie, bien que classée comme pays à revenu intermédiaire, l'accès à certains programmes d'aide régionale ou bilatérale reste possible, notamment dans le cadre de la coopération euro-méditerranéenne. Toutefois, ces financements extérieurs sont souvent ponctuels, conditionnés et centrés sur des projets précis, ce qui limite leur impact systémique sur l'économie maritime nationale. (Tirumala & Tiwari, 2022)

#### **II.2.4.1.3 Limites des financements traditionnels**

Si les sources de financement traditionnelles ont joué un rôle fondamental dans la structuration initiale de l'économie bleue, elles apparaissent aujourd'hui insuffisantes pour répondre aux nouveaux défis, notamment ceux liés à la transition énergétique, à la digitalisation des activités maritimes, ou à l'adaptation aux changements climatiques.

Par ailleurs, les logiques d'intervention étatique ou internationale sont souvent perçues comme descendantes, avec peu de place laissée à l'innovation financière ou à l'autonomie des porteurs de projets locaux. Cela freine l'émergence de solutions adaptées aux réalités du terrain et nuit à la mobilisation d'un secteur privé engagé.

Dans cette optique, de plus en plus de spécialistes appellent à diversifier les sources de financement de l'économie bleue, en intégrant des outils innovants et des approches hybrides, associant les fonds publics, les investissements privés et les partenariats multi acteurs. (Lotfi et al., 2019).

### **II.2.4.2 Les mécanismes de financement innovants de l'économie bleue**

Face aux limites des financements publics traditionnels, les acteurs économiques et financiers se tournent de plus en plus vers des mécanismes de financement innovants, conçus pour mobiliser des capitaux privés tout en orientant ces derniers vers des objectifs durables. Ces instruments constituent aujourd'hui des leviers importants pour accélérer la transition vers une économie bleue inclusive, résiliente et compétitive. (Lotfi et al., 2019)

#### **II.2.4.2.1 Les Blue Bonds : des obligations au service de la mer**

Les Blue Bonds, ou obligations bleues, figurent parmi les instruments financiers les plus emblématiques du financement innovant dans le secteur maritime. Inspirés des Green Bonds (obligations vertes), les Blue Bonds permettent aux États, institutions ou entreprises de lever des fonds sur les marchés financiers, spécifiquement destinés à financer des projets marins durables, comme la restauration des récifs, la protection des zones de pêche, le développement de l'aquaculture durable ou encore la réduction de la pollution plastique.

Selon (Tirumala & Tiwari, 2022) ,plusieurs pays ont déjà expérimenté avec succès ce type d'instrument. Le cas le plus célèbre est celui des Seychelles, qui ont émis en 2018 les premiers Blue Bonds souverains au monde, soutenus par la Banque mondiale et le Global Environment Facility. Les fonds récoltés ont permis de soutenir les pêcheurs artisanaux tout en favorisant la conservation de la biodiversité marine.

Ce mécanisme présente de nombreux avantages :

- Il attire les investisseurs institutionnels sensibles aux critères ESG (environnementaux, sociaux, de gouvernance).
- Il favorise une transparence accrue, grâce à des rapports d'impact exigés régulièrement.
- Il permet aux pays en développement d'accéder à des capitaux à des conditions avantageuses, souvent avec des garanties partielles apportées par des partenaires multilatéraux.

#### **II.2.4.2.2 Le financement participatif et l'impact investing :**

D'autres formes de financement innovant gagnent également en importance, notamment le financement participatif (crowdfunding) et l'impact investing.

Le financement participatif permet à des porteurs de projets maritimes – entrepreneurs locaux, coopératives de pêche, ONG – de lever des fonds directement auprès du grand public via des plateformes numériques. Ce mécanisme est particulièrement adapté aux petits projets à fort impact local, qui ne trouvent pas toujours leur place dans les circuits bancaires classiques. Il permet également de renforcer le lien entre le citoyen et les initiatives de préservation marine.

L'impact investing, quant à lui, désigne l'investissement privé dans des projets qui cherchent à générer à la fois un rendement financier et un impact environnemental ou social positif. Ce type d'investissement attire de plus en plus de fonds spécialisés, de banques de développement et de fondations. Dans le secteur maritime, il peut concerner par exemple des technologies de dépollution, des entreprises de recyclage des plastiques marins, ou encore des start-ups développant des outils de surveillance écosystémique.

Ces approches novatrices permettent de combler une partie du gap de financement observé dans le secteur bleu, notamment en apportant de la flexibilité, de la réactivité et en ciblant des niches peu couvertes par les financements traditionnels. (Tirumala & Tiwari, 2022)

#### **II.2.4.2.3 Études de cas : Expériences internationales réussies**

Plusieurs institutions financières internationales ont commencé à structurer des mécanismes de financement innovant dédiés à l'économie bleue.

Parmi elles, la Nordic Investment Bank (NIB) a lancé en 2019 des Blue Bonds pour soutenir des projets en faveur de la dépollution marine dans les pays nordiques. Ces obligations ont été utilisées pour améliorer les systèmes de traitement des eaux usées, promouvoir la navigation propre, et restaurer des habitats aquatiques.

De même, les Seychelles ont également mis en place un Fonds fiduciaire pour l'économie bleue, alimenté par les recettes de la dette bleue (Blue Bond) et destiné à financer des projets de conservation marine menés par les communautés locales. Ce modèle de blended

finance – combinant capitaux publics, aide internationale et investissement privé – est aujourd’hui considéré comme un exemple à suivre.

Enfin, des pays comme la Chine ont commencé à intégrer la finance bleue dans leur stratégie industrielle. (Sheng et al., 2021) montrent que le développement de mécanismes de SCI Tech finance (finance technologique) favorise l’innovation dans les filières maritimes, en soutenant des projets à haute valeur ajoutée technologique dans les domaines de l’énergie, de la robotique marine ou de la biotechnologie.

### **II.2.4.3 Contraintes et opportunités du financement de l’économie bleue**

Malgré son fort potentiel économique et écologique, l’économie bleue peine encore à bénéficier d’un financement à la hauteur de ses ambitions. Plusieurs contraintes structurelles et conjoncturelles limitent l’accès aux ressources financières, en particulier dans les pays en développement. Toutefois, ces difficultés s’accompagnent également d’opportunités inédites, notamment à travers les innovations financières et les politiques publiques orientées vers la durabilité.

#### **II.2.4.3.1 Accès limité au crédit pour les petites entreprises maritimes**

L’une des principales contraintes identifiées est la difficulté d’accès au financement pour les petits acteurs de l’économie bleue, tels que les pêcheurs artisanaux, les PME de transformation de produits marins, ou les coopératives aquacoles. Ces structures, souvent informelles ou faiblement capitalisées, peinent à satisfaire les exigences des établissements financiers : garanties solides, bilans stables, historique de crédit fiable.

Comme le soulignent (Tirumala & Tiwari, 2022), ce problème est particulièrement aigu en Afrique du Nord et en Méditerranée, où la majorité des acteurs de la pêche et de l’aquaculture évolue dans un cadre peu structuré, avec un encadrement institutionnel limité. En Algérie par exemple, de nombreux porteurs de projets maritimes se heurtent à un manque d’offres bancaires adaptées, ce qui freine leur développement et limite leur capacité d’innovation.

#### **II.2.4.3.2 Risques financiers élevés et manque de garanties**

Le financement de l'économie bleue est également perçu comme risqué par de nombreux investisseurs. Les secteurs concernés comme la pêche, l'aquaculture ou le tourisme côtier, sont exposés à des risques multiples : aléas climatiques, fluctuation des stocks halieutiques, instabilité réglementaire, dépendance aux marchés mondiaux.

Ces incertitudes, combinées à l'absence fréquente de garanties solides, rendent les banques réticentes à accorder des crédits à long terme. Les projets maritimes sont souvent jugés trop risqués pour être financés sur des bases classiques. Il en résulte un sous-investissement chronique, qui empêche l'émergence d'un tissu économique maritime solide et résilient. (Tirumala & Tiwari, 2022)

#### **II.2.4.3.3 Faiblesse de la structuration des mécanismes financiers**

Dans de nombreux pays, les instruments de financement spécifiquement dédiés à l'économie bleue restent encore embryonnaires. Il n'existe que peu de guichets uniques, de fonds sectoriels spécialisés ou de lignes de crédit bleues auprès des institutions financières. Les initiatives innovantes comme les Blue Bonds ou les fonds bleus ne sont pas encore généralisées, et peinent à s'ancrer dans les systèmes financiers nationaux.

De plus, le manque de données précises et fiables sur les secteurs marins complique l'évaluation des risques et la modélisation des investissements. Cette carence d'information limite les capacités de décision des banques, des investisseurs et même des autorités publiques. (Sumaila et al., 2021)

#### **II.2.4.3.4 Rôle moteur des politiques publiques**

Face à ces blocages, le rôle des politiques publiques devient central. Les États doivent mettre en place des incitations fortes pour favoriser le financement des projets bleus : garanties publiques, taux bonifiés, subventions d'amorçage, allègements fiscaux, partenariats public-privé, etc.

Les travaux de (Sheng et al., 2021), montrent que la Chine, par exemple, a su mobiliser la finance scientifique et technologique (SCI Tech finance) pour soutenir l'innovation dans l'industrie maritime. Grâce à une stratégie nationale coordonnée, intégrant recherche,

financement et industrialisation, la Chine a pu faire émerger des filières technologiques marines compétitives.

En Algérie, bien que certaines initiatives soient en cours – notamment à travers la Banque de l’Agriculture et du Développement Rural (BADR) – il reste nécessaire de structurer un écosystème financier complet, capable de répondre aux besoins spécifiques des secteurs maritimes, en lien avec les priorités environnementales et territoriales.

#### **II.2.4.3.5 Opportunités de transformation**

Malgré les contraintes évoquées, le contexte actuel offre aussi des opportunités de transformation majeures. La prise de conscience mondiale sur les enjeux climatiques et marins favorise l’émergence de nouveaux produits financiers durables. De plus, la transition écologique, portée par les objectifs de développement durable, crée une demande croissante pour des investissements verts et responsables.

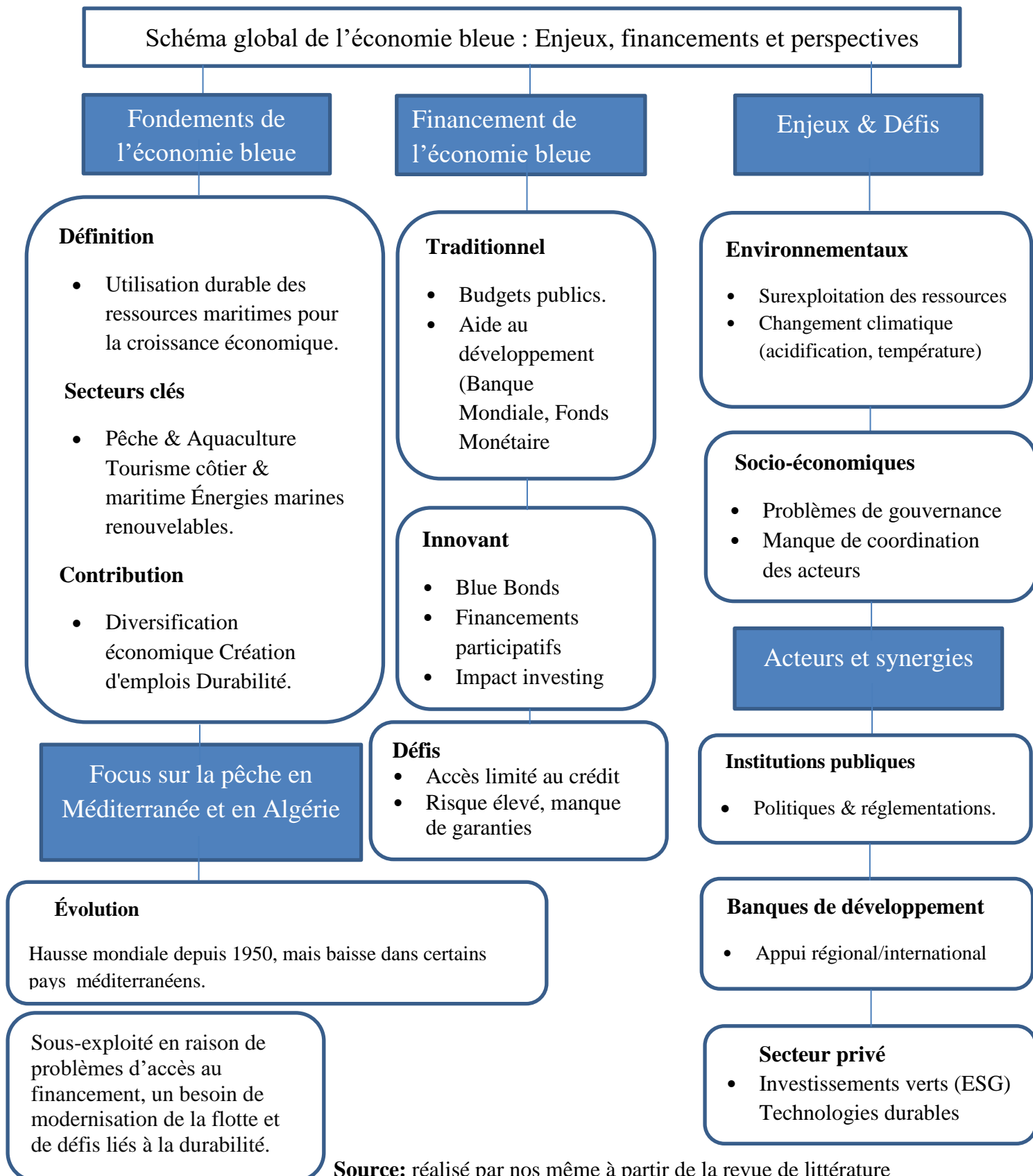
L’économie bleue peut donc devenir un réceptacle privilégié pour ces flux financiers, à condition de mettre en place des cadres réglementaires favorables, des outils de suivi de la performance environnementale, et des plateformes de dialogue entre les acteurs publics, privés et communautaires. (Fontaubert,Charlotte, 2017)

## **Conclusion**

À travers ce chapitre, nous avons posé les fondations théoriques nécessaires à la compréhension de l'économie bleue, en mettant en lumière ses enjeux, ses mécanismes de financement, ainsi que le rôle crucial du secteur halieutique et des parties prenantes. L'analyse a permis de montrer que le développement durable de l'économie bleue repose sur une combinaison équilibrée entre appui public, investissements privés et coopération internationale. À l'issue de ce chapitre, nous avons réalisé un schéma récapitulatif qui a été élaboré afin de synthétiser les principaux concepts abordés et les relations entre les différents acteurs et leviers de financement.

Dans les deux chapitres suivants, nous passerons à la dimension appliquée de notre travail. Le chapitre II sera consacré à la méthodologie de recherche, dans lequel nous présenterons notre approche, les outils de collecte de données, et les objectifs visés. Le chapitre III portera sur l'étude de terrain, avec l'analyse et la discussion des résultats obtenus, afin de confronter le cadre théorique aux réalités observées sur le terrain.

**Figure 1: Schéma global de l'économie bleue**



## **III. Chapitre 2 : Cadre méthodologique et organisationnel**

Après avoir établi les bases théoriques du concept d'économie bleue et de ses mécanismes de financement, il est essentiel de passer à l'approche empirique de notre travail. Ce deuxième chapitre expose la méthodologie adoptée pour mener notre étude sur le financement de l'économie bleue en Algérie, notamment dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture.

Nous commencerons par définir notre positionnement épistémologique, en justifiant les choix méthodologiques, les techniques de collecte des données et la méthode d'analyse retenue. Cette étape vise à assurer la rigueur scientifique et la fiabilité des résultats obtenus.

Dans une seconde partie, nous décrirons le plan organisationnel de notre étude à travers l'identification des acteurs clés impliqués dans le financement de l'économie bleue en Algérie. Nous nous intéresserons en particulier au rôle de la BADR, du CREAD, du Programme Économie Bleue, ainsi que de la Chambre Algérienne des Pêcheurs, afin de mieux comprendre les synergies existantes et les leviers d'action mobilisables.

### **III.1 Section 1 Cadre méthodologiques**

Afin de répondre aux objectifs de cette recherche et de formuler des conclusions pertinentes, il est essentiel de définir un cadre méthodologique rigoureux. Cette section détaille les choix scientifiques et techniques opérés pour structurer notre démarche. Elle comprend le positionnement épistémologique adopté, l'approche méthodologique retenue, ainsi que les outils de collecte et de traitement des données utilisés tout au long de notre étude.

#### **III.1.1 Positionnement épistémologique**

Cette étude s'inscrit dans une logique constructiviste, selon laquelle la réalité sociale n'existe pas de manière indépendante des individus, mais se construit à travers leurs perceptions, représentations, discours et pratiques. Cette posture épistémologique est particulièrement pertinente pour analyser les enjeux liés au financement de l'économie bleue, notamment dans les secteurs de la pêche artisanale et de l'aquaculture marine, où interagissent des dimensions sociales, économiques, écologiques et institutionnelles.

Dans ce contexte, il ne s'agit pas de rechercher une vérité universelle, mais bien de comprendre et étudier les défis spécifiques liés au financement des activités maritimes durables.

Cette approche permet ainsi de saisir la complexité des interactions, des arbitrages et des tensions qui façonnent les pratiques de financement et les logiques de gouvernance.

En cohérence avec ce positionnement, une démarche inductive a été adoptée, qui consiste à partir des données du terrain pour faire émerger les catégories d'analyse, plutôt que d'imposer un cadre théorique préalable (Jean Feller, 1977). Cette démarche est essentielle pour explorer un champ encore peu documenté scientifiquement dans le contexte étudié.

### **III.1.2 Approche méthodologique de la recherche**

L'étude a privilégié une approche qualitative, car celle-ci offre une capacité d'exploration fine et contextuelle, particulièrement adaptée à des secteurs aussi complexes et peu documentés que la pêche et l'aquaculture marine.

Ce choix méthodologique répond au caractère exploratoire du sujet, qui ne se limite pas à décrire les dispositifs formels de financement (banques, fonds publics, investisseurs privés, etc.), mais cherche à comprendre les mécanismes, les contraintes structurelles et institutionnelles qui pèsent sur le financement de ces deux secteurs. Par exemple, dans plusieurs pays en développement, les pêcheurs et aquaculteurs font face à des obstacles spécifiques : faible bancarisation, garanties limitées, volatilité des revenus liés à la variabilité climatique, accès difficile aux aides publiques, etc.

En outre, cette approche permet d'identifier non seulement les dispositifs officiels, mais aussi la manière dont ils sont vécus, interprétés et parfois contournés par les acteurs concernés. Les pêcheurs et aquaculteurs développent souvent des stratégies informelles, telles que le recours au prêt personnel au sein des communautés, la vente anticipée (pre-financing) ou encore l'intégration dans des chaînes de valeur dominées par des acheteurs puissants, qui deviennent à la fois clients et bailleurs.

Ainsi, une méthodologie qualitative, fondée principalement par exemple sur des entretiens semi-directifs, des observations de terrain et l'analyse documentaire, permet de capter cette diversité des pratiques et de mieux comprendre les tensions entre les logiques

institutionnelles et les réalités locales. Elle ouvre aussi la voie à des recommandations adaptées, sensibles aux contextes socio-économiques spécifiques et non simplement à des logiques normatives de financement. (Robert K. Yin., 2014)

Dans cette perspective, le recours à un échantillon qualitatif sélectif fondé sur le domaine d'activité s'est imposé. Contrairement à un échantillonnage aléatoire, ici l'objectif n'était pas de couvrir l'ensemble des sous-secteurs de l'économie bleue, mais de concentrer l'analyse sur le secteur de la pêche et de l'aquaculture, pour plusieurs raisons à la fois méthodologiques, économiques et stratégiques :

- **Accessibilité empirique** : Parmi les différents piliers de l'économie bleue (énergies marines, biotechnologie, tourisme côtier, etc.), la pêche et l'aquaculture constituent des secteurs où les acteurs sont identifiables et relativement accessibles, facilitant ainsi la réalisation d'enquêtes de terrain.
- **Pertinence économique** : En Algérie, la pêche et l'aquaculture représentent une part significative des activités côtières en termes d'emploi, de sécurité alimentaire et de développement local. Selon la FAO, ces secteurs offrent un potentiel de croissance durable important, encore largement sous-exploité, notamment en matière d'investissement et d'accès au financement.
- **Problématique du financement bien posée** : Ces secteurs présentent des problèmes de financement particulièrement marqués : faible bancarisation des acteurs, garanties limitées, dépendance aux circuits informels, instabilité des revenus due aux conditions climatiques, etc. Cette situation fait de la pêche et de l'aquaculture un terrain pertinent pour l'analyse des obstacles structurels au financement dans l'économie bleue.
- **Intérêt pour les politiques publiques** : La pêche et l'aquaculture sont identifiées comme des axes prioritaires dans la stratégie nationale algérienne de diversification économique. Des initiatives telles que le Programme National de Développement de l'Aquaculture (PNDA) et la stratégie régionale de la FAO pour la Méditerranée reconnaissent l'importance de ces secteurs dans la transition vers une économie bleue durable. (ABID, 2025)

### **III.1.3 Techniques de collecte des données :**

Afin de répondre aux objectifs de notre recherche et d'explorer de manière approfondie les mécanismes de financement de l'économie bleue en Algérie, notamment dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture, nous avons mobilisé plusieurs techniques de collecte de données qualitatives et documentaires. Ces méthodes ont été sélectionnées pour leur complémentarité et leur capacité à capter à la fois les pratiques concrètes des acteurs de terrain, les discours institutionnels, ainsi que les dynamiques structurelles à l'œuvre.

#### **III.1.3.1 Observation directe**

L'observation directe est une technique de collecte de données qualitatives qui permet au chercheur de s'immerger dans le contexte étudié afin de recueillir des informations précises sur les comportements, les interactions et les environnements, sans passer par l'interprétation des discours. (Stéphane & Florence, 2010).

Dans cette recherche, l'observation directe non participante a été privilégiée afin de minimiser l'influence du chercheur sur le milieu observé.

Plusieurs sessions d'observation ont été réalisées dans différents institutions et port de pêche , réparties sur plusieurs journées. Cette immersion sur le terrain a permis de recueillir des données empiriques précieuses, impossibles à obtenir uniquement par entretien.

Une **grille d'observation** a été élaborée en amont pour orienter la collecte des données et assurer une certaine systématisation. Elle portait sur trois axes principaux :

**Tableau 1 : La grille d'observation**

<b>Acteurs observés</b>	<b>Aspects observés</b>	<b>Brève explication</b>
<b>Pêcheurs (dans le port)</b>	Organisation du travail	Manière dont les tâches sont réparties entre les membres d'équipage ou à quai
	Interactions sociales	Formes de coopération, entraide, tensions ou hiérarchies visibles
	Réactions aux imprévus	Attitudes face aux retards, problèmes techniques ou conditions météo défavorables
	Perception des dispositifs de financement	Comment les pêcheurs parlent des aides financières ou des relations avec les banques
<b>Responsables financiers</b>	Communication	Clarté du langage utilisé, adaptation au profil socioprofessionnel du client
	Critères de traitement des dossiers	Références aux conditions d'octroi ou au niveau de risque perçu
	Degré d'accompagnement	Implication dans l'explication des procédures ou le suivi personnalisé

**Source :** réalisé par les auteurs

### **III.1.3.2 Entretiens non directifs :**

L'entretien non directif est une méthode de collecte de données qualitatives qui permet à l'interviewé de s'exprimer et d'approfondir librement sur un sujet donné, sans être guidé par un cadre trop structuré ou rigide. Le chercheur intervient principalement en posant des questions ouvertes et en favorisant une conversation fluide, ce qui permet à l'interviewé d'explorer et de développer ses idées et opinions de manière exhaustive. Cette approche est particulièrement utile pour recueillir des informations sur des sujets complexes ou abstraits, tels que les stratégies institutionnelles ou les perspectives à l'échelle nationale ou internationale.

Selon (Lawrence, 2009), l'entretien non directif permet de capturer des **"dimensions plus profondes du discours de l'interviewé, en l'encourageant à élaborer ses réponses de manière détaillée et spontanée"**. En permettant une telle liberté d'expression, cette méthode favorise l'émergence d'analyses critiques, de réflexions prospectives et de comparaisons internationales, tout en rendant compte des visions stratégiques des experts.

Dans un premier temps, notre choix s'est porté sur l'établissement BADR (Banque de l'Agriculture et du Développement Rural) comme lieu principal de stage, dans l'objectif d'explorer les mécanismes de financement du secteur de la pêche et de l'aquaculture. Cependant, en raison du caractère vaste, technique et encore peu exploré du sujet en Algérie, l'accès à une information suffisante et détaillée s'est avéré limité.

Face à ces contraintes, nous avons élargi notre démarche en adoptant une approche plus exploratoire. Nous avons ainsi entrepris une série de visites ciblées auprès d'institutions spécialisées, à commencer par le CREAD (Centre de Recherche en Économie Appliquée pour le Développement), où nous avons pu collecter des données actualisées et obtenir une vue d'ensemble sur l'état des lieux du secteur de la pêche et de l'aquaculture en Algérie.

Afin d'approfondir notre compréhension du cadre théorique et stratégique, nous avons poursuivi notre investigation en nous rendant au Programme Économie Bleue à Hydra, qui nous a permis de compléter les informations recueillies en y intégrant des perspectives comparatives et internationales, ainsi que des éléments de cadrage prospectif sur le développement du secteur.

La dernière étape de notre exploration institutionnelle s'est déroulée à la Chambre des Pêcheurs, où l'entretien mené avec son directeur nous a permis de nous rapprocher davantage du terrain. Cette rencontre a offert une perspective intermédiaire entre les institutions et les pêcheurs, en nous fournissant une lecture concrète des réalités locales, des attentes des professionnels du secteur, ainsi que des difficultés rencontrées par les acteurs de terrain. Elle a ainsi permis de faire le lien entre les approches théoriques explorées au CREAD et au programme Économie Bleue, et les visions et besoins exprimés par les communautés de pêcheurs. Dans ce contexte, une question centrale a guidé notre réflexion : comment peut-on caractériser aujourd'hui les conditions de financement de l'économie bleue en Algérie, notamment dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture ?

### III.1.3.3 Entretiens semi-directifs

Les entretiens semi-directifs sont une méthode qualitative qui repose sur un guide d'entretien souple structuré autour de thématiques préalablement définies, tout en laissant une marge de liberté à l'interviewé pour développer ses réponses et introduire de nouveaux éléments jugés pertinents. Ce type d'entretien est particulièrement adapté lorsqu'on souhaite à la fois encadrer la collecte de données et permettre une exploration approfondie des représentations, pratiques et expériences des acteurs interrogés (Gotman & Blanchet, 2010)

Dans le cadre de cette recherche, les entretiens semi-directifs ont été menés auprès de cinq (5) pêcheurs et trois (3) responsables de la banque BADR, ce qui nous a permis d'atteindre le point de saturation. Tous ces participants sont directement impliqués dans les dynamiques de production et de financement du secteur de la pêche et de l'aquaculture. Quatre phases ont été suivies pour l'organisation de notre entretien semi-directif :

- Introduction : l'objectif est de susciter l'intérêt en amenant le répondant à parler sur la pêche et aquaculture maritime.
- Centrage : un deuxième temps de l'entretien, de faible durée (20 minutes avec chaque pêcheur et une durée moyenne de 40 minutes avec les experts de la banque). On a invité les répondants à se diriger progressivement vers le thème central de l'étude.
- Approfondissement : elle vise l'immersion du répondant dans le thème d'intérêt.
- Conclusion : la phase de conclusion permet la synthèse de l'ensemble des thèmes abordés. (ABID, 2025)

Les experts interrogés un sous-directeur, un analyste des crédits et un chargé de clientèle, ont apporté un éclairage précieux sur les conditions d'octroi des crédits, les pratiques de financement actuelles, les formes d'accompagnement proposées aux porteurs de projets, ainsi que sur les perspectives d'évolution du secteur. (Voire le guide dans annexe 2)

**Tableau 2 attribue des entretiens avec les responsables de BADR**

<b>Expert</b>	<b>Poste occupé</b>	<b>Durée de l'entretien</b>
<b>Expert 1</b>	Sous-directeur	55 minutes
<b>Expert 2</b>	Analyste des crédits	40 minutes
<b>Expert 3</b>	Chargé de clientèle	33 minutes

**Source :** réalisé par les auteurs

Pour compléter notre analyse, des entretiens ont été réalisés avec cinq professionnels de la pêche. Ces entretiens ont permis de recueillir des données précieuses sur leurs parcours, leurs pratiques, leurs besoins en matière de financement et leurs relations avec les institutions. (Voir annexe 3)

**Tableau 3 : Attribue des interviewés**

<b>Pêcheur</b>	<b>Années d'expérience</b>	<b>Fonction</b>	<b>Type d'activité</b>	<b>Durée d'entretien</b>
<b>Pêcheur 1</b>	7 ans	Pêcheur individuel	Pêche côtière, petit métier	20 min
<b>Pêcheur 2</b>	29 ans	Raïs / Armateur	Pêche individuelle	20 min
<b>Pêcheur 3</b>	42 ans	Armateur, gérant de chalutier	Activité collective (7 associés)	21 min
<b>Pêcheur 4</b>	15 ans	Armateur, gérant de chalutier	Activité individuelle	23 min
<b>Pêcheur 5</b>	20 ans	Armateur, gérant de thonier	Activité individuelle	23 min

**Source :** élaboré par les auteurs

Cette méthode a permis de :

Accéder à la vision institutionnelle des responsables bancaires, en recueillant des données sur les critères d'éligibilité, les modalités d'évaluation des risques et les raisons de refus de financement.

Les entretiens semi-directifs ont permis de capter les témoignages concrets des pêcheurs, notamment en ce qui concerne leurs besoins de financement, les contraintes qu'ils rencontrent au quotidien, leurs stratégies d'adaptation face aux difficultés, ainsi que les obstacles perçus dans l'accès au crédit. Toutefois, ces entretiens ont parfois été confrontés à des difficultés linguistiques et à un écart de compréhension, en raison notamment du niveau d'instruction hétérogène et du vocabulaire technique mobilisé.

Afin de pallier ces obstacles et de garantir une meilleure qualité des échanges, nous avons opté pour une langue plus informelle et accessible, en utilisant des formulations simplifiées, parfois en dialecte local, ce qui a facilité la compréhension et instauré un climat de confiance propice à l'expression libre des interlocuteurs.

#### **III.1.3.4 Analyse documentaire Justification et objectifs :**

L'analyse documentaire constitue une composante essentielle de toute recherche qualitative, notamment lorsqu'il s'agit de replacer les données de terrain dans un cadre institutionnel, historique et réglementaire solide. Dans le contexte de cette étude, elle a permis de compléter les entretiens et observations par l'examen de documents écrits, produits par des institutions publiques ou financières, afin de mieux cerner les fondements juridiques, économiques et stratégiques du financement du secteur de la pêche et de l'aquaculture dans le cadre de l'économie bleue en Algérie.

Cette technique présente l'avantage d'offrir un regard longitudinal, normatif et souvent quantifié, permettant de comparer les discours, d'identifier les évolutions des politiques publiques et de repérer les écarts entre la théorie institutionnelle et la réalité vécue sur le terrain.

Nous avons consulté le site Google Scholar, qui regroupe l'ensemble des articles récents et actualisés que nous avons utilisés.

#### **III.1.3.4.1 Modalités pratiques de l'analyse**

La collecte documentaire s'est appuyée sur des documents institutionnels et financiers spécifiques, jugés pertinents pour éclairer les mécanismes de financement et de régulation du secteur étudié. Parmi les sources analysées figurent :

- La convention de partenariat entre la BADR et le Ministère de la Pêche et des Productions Halieutiques (MPPH), précisant les modalités de soutien au financement des activités halieutiques.
- Une note de service interne de la BADR expliquant les procédures d'octroi de crédits pour les projets liés à la pêche ou à l'aquaculture.
- Un arrêté ministériel du MPPH daté du 07/01/2021, relatif à la formation et à l'accréditation des pêcheurs, dans le cadre de la professionnalisation du secteur.
- Un dossier réel de demande de crédit auprès de la BADR, comprenant des éléments tels que la fiche d'identification du porteur de projet, les garanties demandées, l'échéancier de remboursement, etc.
- La liste des pièces exigées pour l'instruction d'un crédit bancaire dans ce domaine, incluant les conditions d'éligibilité spécifiques à l'activité halieutique.

#### **III.1.3.4.2 Apports spécifiques à la recherche**

L'analyse documentaire a joué un rôle crucial dans la mise en contexte des données de terrain, en reliant les pratiques observées à un cadre normatif précis. Elle a permis :

- D'identifier les écarts entre les politiques affichées (dans les conventions ou notes de service) et leur application effective.
- D'objectiver les difficultés d'accès au financement, en comparant les dossiers exigés aux capacités réelles des pêcheurs et aquaculteurs.

#### **III.1.3.4.3 Finalités du recueil documentaire**

Le recueil de données écrites poursuit une double finalité :

- De compréhension par la reconstitution des événements passés et leur comparaison aux événements présents.

- De validation, en venant compléter, éclairer les données colligées à l'aide des autres modes de recueil.

### **III.1.4 Méthode d'analyse des données :**

Les données recueillies ont été analysées selon la méthode d'analyse de contenu (Jean Feller, 1977), sur la prise en compte des dimensions subjectives dans les récits qualitatifs.

Le logiciel NVivo a été mobilisé pour faciliter : la gestion et l'organisation des données, le codage systématique, l'exploration thématique, la visualisation des relations entre les catégories. Les étapes suivantes ont été suivies:

- Transcription intégrale des entretiens : consiste à reproduire fidèlement, mot à mot, le contenu des entretiens enregistrés. Elle permet de conserver toute la richesse des discours, y compris les hésitations, les pauses, ou les expressions émotionnelles, qui sont souvent porteuses de sens. Cela garantit une base solide et fiable pour l'analyse. (Peräkylä & Anssi, 2005)
- Le codage fermé : est une technique d'analyse qualitative qui consiste à utiliser un ensemble de codes ou catégories prédéfinis pour analyser et interpréter les données recueillies, telles que les entretiens, les observations ou les documents. Ces codes sont généralement élaborés en amont de l'analyse, à partir d'un cadre théorique existant, Cette méthode est particulièrement pertinente dans les études visant à confirmer ou illustrer des concepts, des modèles ou des théories préexistants. Elle permet au chercheur de vérifier si les données empiriques recueillies s'inscrivent dans les dimensions ou les variables déjà identifiées. (Corbin & Strauss, 2008).
- Codage axial : correspond à l'étape où l'on relie entre eux les codes ouverts en regroupant ceux qui sont proches ou liés, pour construire des catégories plus larges. Par exemple, les codes exclusion financière, méfiance des banques et manque de garanties peuvent être regroupés sous la catégorie accès au financement. Cela aide à organiser les données de façon plus structurée (Corbin & Strauss, 2008).
- Analyse sémantique L'analyse sémantique vise à explorer les significations, les idées dominantes et les relations entre les concepts exprimés par les acteurs. Elle permet aussi d'identifier les convergences, les contradictions et les discours sous-jacents dans les données (Krippendorff, 2019).

Par exemple, on analyse si les pêcheurs et les banquiers parlent de la « durabilité » de la même manière ou s'ils y projettent des sens différents.

## **III.2 Section 2 : Plan organisationnel**

Dans cette section, nous nous intéresserons à plusieurs acteurs institutionnels et organisationnels essentiels dans la mise en œuvre et le financement de l'économie bleue en Algérie. Le choix de ces organisations repose sur leur rôle stratégique dans le soutien, la régulation, le financement et la structuration de ce secteur émergent. Qu'il s'agisse d'institutions financières comme la BADR, de centres de recherche comme le CREAD, ou encore de structures de gouvernance et de représentation comme la Chambre Algérienne de la Pêche et de l'Aquaculture, chacun joue un rôle complémentaire dans la promotion d'un développement maritime durable. À cela s'ajoute le Programme Économie Bleue, initiative à dimension internationale, qui appuie l'Algérie dans sa transition vers une gestion durable et intégrée de ses ressources marines, notamment grâce à la coopération avec l'Union européenne.

L'analyse de leurs missions, de leurs interventions et de leurs contributions permettra de mieux comprendre les mécanismes organisationnels mis en place pour accompagner la transition vers une économie bleue inclusive, durable et résiliente.

### **III.2.1 Présentation de la Banque du développement agricole et rural:**

Depuis sa création, la Banque de l'agriculture et du développement rural a connu des développements historiques dans le secteur agricole et les activités agricoles.

#### **III.2.1.1 L'évolution historique de la Banque pour l'agriculture et le développement rural:**

La Banque de développement agricole et rural est une institution publique créée par le décret no 82-106 du 13 mars 1982, d'un capital initial de 220 millions de DZD, répartie selon une répartition spécifique entre les organisations affiliées. La Banque emploie actuellement plus de 8 000 personnes à travers l'Algérie. Ce personnel est réparti au sein d'un réseau de 340 agences, dont certaines sont spécialisées dans des domaines tels que la finance islamique et les services destinés aux Algériens résidant à l'étranger. La Banque de développement agricole et rural a suivi les étapes suivantes :

### **III.2.1.1.1 Première étape 1982-1990:**

Au cours des huit premières années, l'objectif de la banque était d'établir sa présence dans les zones rurales en ouvrant de nombreuses succursales dans les zones agricoles. La banque a acquis une grande réputation et efficacité dans le financement du secteur agricole, de l'industrie alimentaire et de la maintenance mécanique agricole. Cette spécialisation a été stipulée dans le contexte de l'économie planifiée, où chaque banque publique se spécialisait dans un des secteurs publics vitaux.

### **III.2.1.1.2 Deuxième étape 1994-1999 :**

La deuxième étape, couvrant la période de 1994 à 1999, s'inscrit dans la continuité de la promulgation de la loi 10/90, qui a marqué la fin de la période précédente et ouvert la voie à une expansion bancaire vers d'autres secteurs économiques, notamment les entreprises. Durant cette phase, la banque a établi des relations techniques renforcées, accompagnées d'une introduction progressive des technologies de l'information. Dès 1992, elle a développé le logiciel SWIFT 1, un système applicatif destiné à la gestion des opérations bancaires, des crédits et financements, au contrôle du projet Sydn, à l'automatisation des informations liées aux opérations commerciales en cours, ainsi qu'à l'introduction d'un nouveau plan comptable dans les agences. En 1993, elle a finalisé l'automatisation complète de l'ensemble des opérations bancaires. En 1994, elle a lancé l'utilisation des cartes de paiement et de retrait, permettant d'effectuer des opérations bancaires à distance et en temps réel. En 1996, elle a introduit le processus d'inspection filaire, suivi en 1998 par le lancement de l'opération de retrait interbancaire

### **III.2.1.1.3 Troisième étape 2000-2002 :**

Cette phase se distingue par l'implication effective des banques publiques dans le soutien aux investissements productifs, alignant leurs activités sur les principes de l'économie de marché. Depuis 2001, le gouvernement algérien a choisi d'inscrire le secteur de la pêche dans une dynamique de relance économique et a largement investi dans les infrastructures et les équipements maritimes et côtiers au bénéfice de nombreuses activités dont la pêche et l'aquaculture et les services connexes notamment en matière d'aménagements portuaires et ceci afin d'augmenter la quantité de la ressource \

halieutique capturée et répondre ainsi à la demande croissante du marché local. (*BADR BANQUE – Banque de l’Agriculture et du Développement Rural, s. d.-a*)

### **III.2.1.2 Missions de la BADR**

La Banque de l’Agriculture et du Développement Rural (BADR) s’engage à soutenir le développement durable de l’économie bleue en Algérie, notamment à travers le financement des activités liées à la pêche, à l’aquaculture, à la valorisation des produits halieutiques et à la protection des ressources marines. Elle vise à favoriser une croissance inclusive et responsable dans les zones côtières et rurales, en accompagnant les projets générateurs de revenus et porteurs d’innovation dans le respect des équilibres écologiques.

### **III.2.1.3 Valeurs de la BADR**

La Banque de l’Agriculture et du Développement Rural (BADR) fonde son action sur des valeurs fortes qui guident ses relations avec ses clients et partenaires. Ces valeurs traduisent son engagement à contribuer au développement économique et social du pays, tout en renforçant la performance et la durabilité de ses interventions, notamment dans les secteurs agricoles, ruraux et halieutiques.

- Engagement : La BADR s’engage activement auprès des agriculteurs, des pêcheurs et des entreprises rurales pour répondre à leurs besoins en financement et accompagner leurs projets de croissance.
- Proximité : Grâce à son réseau étendu d’agences réparties sur tout le territoire national, y compris dans les zones les plus reculées, la BADR entretient une relation de proximité et d’écoute avec ses clients.
- Responsabilité : Elle soutient des projets durables, intégrant les dimensions économiques, sociales et environnementales, et veille à une gestion responsable des ressources naturelles.
- Innovation : La banque encourage la modernisation de l’agriculture et des activités maritimes à travers des solutions numériques, des produits financiers innovants et un accompagnement technique adapté (*BADR BANQUE – Banque de l’Agriculture et du Développement Rural, s. d.-a*)

### **III.2.1.4 Présentation de l'Agence Badr 448 Tipaza, structure d'accueil du stage:**

Le Complexe Régional d'Exploitation de Tipaza (42) a vu le jour en 2002, suite à sa séparation du complexe de Blida Ouest. Il regroupe six agences locales : El-Qalaa Bou Ismail, Hajout, Ahmar El-Ain, Kararia, et Cherchell. Sa localisation à Tipaza a été jugée stratégique, ce qui a conduit à la création de l'agence Badr 448.

#### **III.2.1.4.1 L'évolution de l'agence :**

Dans le cadre de la politique d'expansion du réseau national de la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR), une nouvelle agence a été inaugurée à Tipaza le **16 juin 2003**, en présence de la ministre déléguée aux réformes bancaires, du président-directeur général de la banque et des autorités locales. Cette agence est la première de son genre dans la région, fondée sur le modèle de la "banque assise" et des services personnalisés.

Après une visite guidée des installations, le directeur de l'agence a présenté le concept de la banque modèle et du service personnalisé, et a détaillé l'utilisation d'une nouvelle technologie de traitement des chèques via un système de transmission à distance, couronné de succès.

Le directeur a également expliqué le rôle de l'agent chargé du secteur oléicole (olives), dans le cadre du soutien agricole, notamment à travers l'organisation de sessions de formation spécifiques.

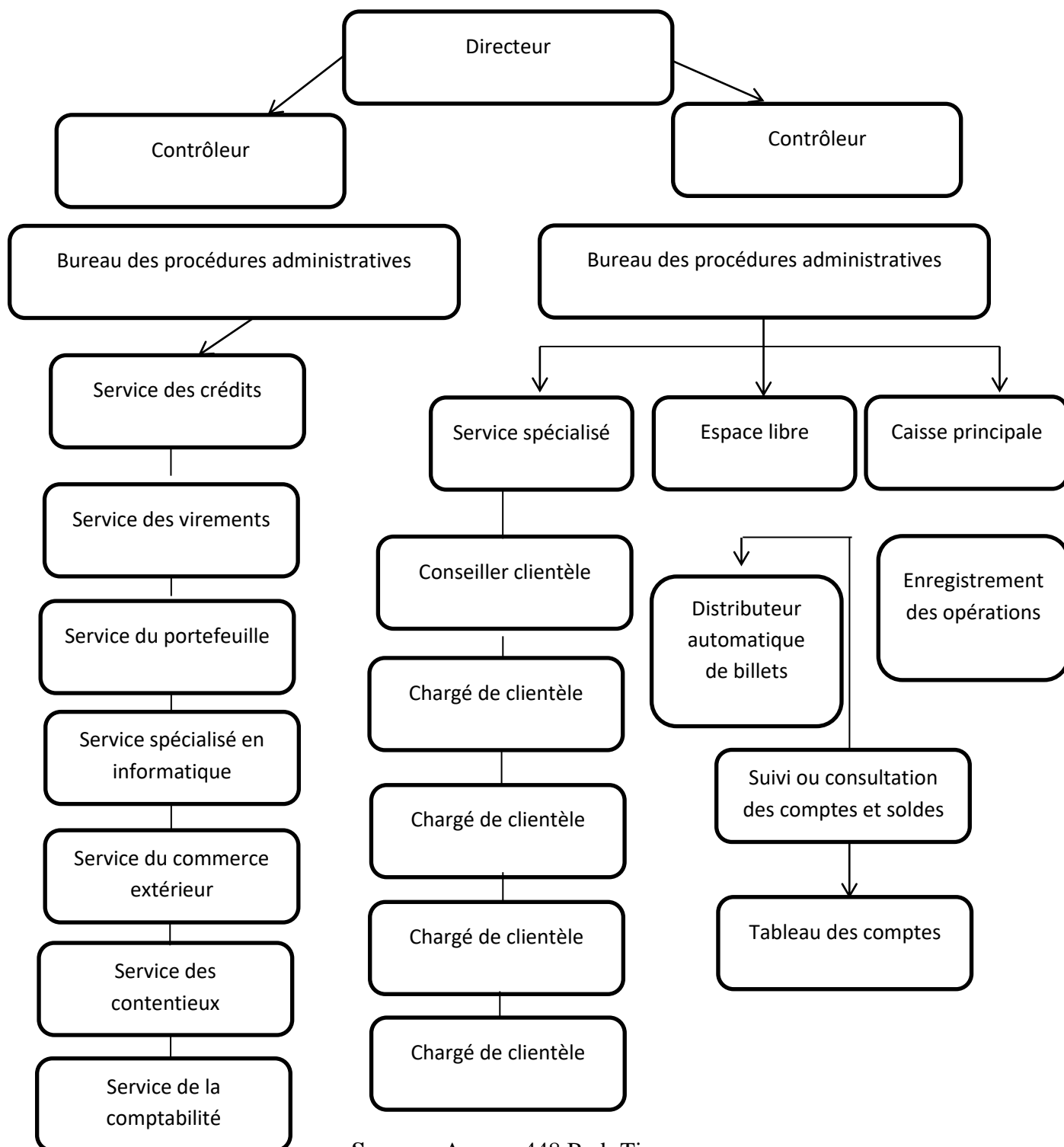
À l'issue de la visite, la ministre déléguée a exprimé sa satisfaction vis-à-vis des réformes introduites à la BADR, saluant l'esprit entrepreneurial qui anime ses équipes. Quant au rôle de la nouvelle agence, le directeur général a précisé :

Elle est chargée de suivre le développement local de l'État et de soutenir les investisseurs dans la concrétisation de leurs projets. À la fin de la cérémonie, le gouverneur de la région a mis en avant le rôle fondamental de la BADR dans le soutien aux investissements et la création d'emplois. (*BADR BANQUE – Banque de l'Agriculture et du Développement Rural*, s. d.-a)

### III.2.1.4.2 Organigramme l'agence :

Le schéma organisationnel de l'agence reflète les différentes structures et opérations qui veillent à assurer son bon fonctionnement et sa bonne organisation

**Figure 2: Organigramme de l'agence Badr 448 Tipaza**



Source : Agence 448 Badr Tipaza

### **III.2.1.4.3 Organisation des services :**

L'agence BADR 448 Tipaza est composée de trois services principaux : le service clientèle, le service des crédits et contentieux, et la cellule administrative. À chaque service sont associés plusieurs sous-services qui l'aident à accomplir ses missions. Une relation de complémentarité existe entre ces services, où chacun renforce l'action de l'autre pour assurer un fonctionnement harmonieux de l'agence.

#### **III.2.1.4.3.1 Présentation du Service des Crédits**

L'agence de la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural de Tipaza comprend plusieurs services principaux, mais le stage a été effectué spécifiquement au sein du service des crédits, qui représente une fonction essentielle dans l'activité bancaire de toute agence. Ainsi, nous allons présenter ce service à travers sa définition, ses missions, et enfin les documents qu'il utilise. Ce service est chargé de l'étude des dossiers de prêts soumis par les clients, ainsi que de leur suivi et du traitement des suggestions et réclamations formulées par les bénéficiaires de crédits. Il prend également en charge les démarches liées à l'octroi des prêts. Il s'agit d'un service crucial au sein de l'agence puisqu'il gère l'ensemble des dossiers de financement, sous la supervision directe du directeur. Un responsable, appelé "superviseur", travaille dans ce service ; il est chargé d'étudier et d'évaluer les dossiers. On peut donc considérer que le service des crédits constitue le noyau productif de la banque, car il permet d'utiliser les ressources de manière optimale afin de maximiser le rendement.

#### **III.2.1.4.3.2 Missions du Service des Crédits**

Le service des crédits assure plusieurs missions principales, parmi lesquelles :

- L'étude des dossiers de crédit présentés par les clients et la vérification de leur conformité.
- La présentation des dossiers de crédit au superviseur, qui se charge ensuite de les soumettre au comité de crédit.
- La sélection et le tri préliminaires, puisque le processus commence dès la réception des demandes par une étude initiale visant à choisir celles qui remplissent les conditions requises.

- La prise de décision et la contractualisation après négociation.
- L’octroi des crédits et le suivi de leur exécution dès que la décision d’acceptation est prise par le service.

### **III.2.2 Présentation des parties prenantes mobilisée**

Cette partie présente les principales parties prenantes mobilisées dans le cadre de notre étude. Il s'agit d'acteurs institutionnels et professionnels clés, à savoir le Programme Économie Bleue, la Chambre algérienne des pêcheurs et le Centre de Recherche en Économie Appliquée pour le Développement (CREAD), dont les apports ont enrichi notre analyse du secteur.

#### **III.2.2.1 Le Programme Économie Bleue**

Le Programme Économie Bleue – Pêche et Aquaculture vise à contribuer au développement économique de l’Algérie en promouvant une économie bleue durable, notamment dans les secteurs de la pêche et de l’aquaculture. Il s’aligne sur la Stratégie Nationale pour l’Économie Bleue (SNEB 2030) et est mis en œuvre par Expertise France et l’Agence Européenne de Contrôle des Pêches (AECP), avec un financement de l’Union européenne.

Le programme est mis en œuvre par une équipe composée de professionnels spécialisés dans divers domaines liés à l’économie bleue. Bien que le nombre exact d’employés ne soit pas précisé, les informations disponibles indiquent que l’équipe comprend des experts en achats, subventions, recherche, innovation, entrepreneuriat, ainsi que des coordinateurs régionaux.

Le Programme Économie Bleue – Pêche et Aquaculture est financé par l’Union européenne, avec une contribution maximale fixée à 22 millions d’euros pour l’année 2020. Ce financement est destiné à soutenir la mise en œuvre des actions prévues dans le cadre du programme, en gestion indirecte par les entités sélectionnées.(Programme EB, s. d.-b)

### **III.2.2.1.1 Les missions du programme**

Les objectifs spécifiques du programme incluent :

- Soutenir la création d'emplois et de nouvelles opportunités d'investissement pour les communautés côtières.
- Renforcer la compétitivité des filières stratégiques de la pêche et de l'aquaculture.
- Promouvoir la diversification des activités économiques liées à l'économie bleue.
- Encourager la recherche, l'innovation et la formation dans les domaines liés à l'économie bleue. Mettre en œuvre une planification intégrée des espaces maritimes et littoraux.

### **III.2.2.1.2 Les valeurs du Programme Économie Bleue**

Ce programme, financé par l'Union européenne, repose sur les valeurs suivantes :

- Développement durable : exploitation équilibrée des ressources marines.
- Inclusion sociale : soutien aux communautés côtières et à l'égalité des chances.
- Innovation : encouragement de la recherche et des technologies bleues.
- Gouvernance participative : implication des acteurs locaux.
- Responsabilité : transparence dans la gestion des ressources halieutiques.  
(Programme EB, s. d.-b)

### **III.2.2.2 La chambre algérienne des pêcheurs**

La CAPA est une institution publique à caractère professionnel, créée conformément au décret exécutif n° 02-304 du 17 septembre 2002. En tant qu'établissement public à caractère professionnel, la CAPA ne dispose pas de capital social au sens des entreprises commerciales. Elle est financée principalement par des ressources publiques, des cotisations professionnelles et des revenus générés par ses activités.

Les informations précises sur le nombre d'employés de la CAPA ne sont pas publiquement disponibles. Cependant, il est à noter que la CAPA est composée de structures déconcentrées, notamment les Chambres Inter-Wilayas de la Pêche et de l'Aquaculture (CIWPA) et les Chambres de Wilaya de la Pêche et de l'Aquaculture (CWPA), qui

couvrent l'ensemble du territoire national. Ces structures sont animées par des professionnels élus du secteur. (Le Premier ministre, 2002)

#### **III.2.2.2.1 Missions de la Chambre**

Elle a pour missions principales :

- Représenter les intérêts des professionnels de la pêche et de l'aquaculture auprès des pouvoirs publics.
- Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques nationales relatives à la pêche et à l'aquaculture.
- Participer à la promotion et au développement durable des activités halieutiques.
- Soutenir la formation et le perfectionnement des professionnels du secteur.
- Favoriser la concertation entre les différents acteurs de la filière.

En tant qu'établissement public à caractère professionnel, la CAPA ne dispose pas de capital social au sens des entreprises commerciales. Elle est financée principalement par des ressources publiques, des cotisations professionnelles et des revenus générés par ses activités. (Le Premier ministre, 2002)

#### **III.2.2.2.2 Les valeurs de la CAPA**

La CAPA s'appuie sur des valeurs fondamentales pour mener à bien ses missions :

- Engagement : Représenter et défendre les intérêts des professionnels de la pêche et de l'aquaculture.
- Transparence : Assurer une gestion ouverte et participative des affaires du secteur.
- Solidarité : Favoriser la cohésion entre les acteurs de la filière.
- Développement durable : Promouvoir des pratiques respectueuses des ressources halieutiques et de l'environnement.
- Innovation : Encourager l'adoption de nouvelles technologies et méthodes pour améliorer la productivité et la compétitivité du secteur.

### **III.2.2.3 Centre de Recherche en Économie Appliquée pour le Développement (CREAD)**

Le CREAD est un établissement public algérien à caractère scientifique et technologique, créé en 1985. En 2017, le CREAD comptait 102 employés, dont : 5 Directeurs de recherche 8 Maîtres de recherche classe A 15 Maîtres de recherche classe B 49 Attachés de recherche 22 Ingénieurs de soutien à la recherche. Le CREAD ne possède pas de capital social comme une entreprise privée. Il est entièrement financé par des fonds publics, relevant du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. (CREAD, 2025)

#### **III.2.2.3.1 Les missions de CREAD**

Il est chargé de :

- Mener des recherches théoriques et appliquées sur le développement économique.
- Étudier les conditions nécessaires à l'intégration économique, à la gestion efficace et à la maîtrise technologique.
- Réaliser des études sur l'économie du travail, la santé, l'éducation, l'habitat, et les systèmes monétaires et financiers.
- Valoriser les résultats de la recherche et contribuer à la formation des chercheurs.

Le CREAD mène des recherches, des études et des analyses pour appuyer les politiques publiques de développement économique et social en Algérie. Il fournit aux décideurs des recommandations fondées sur des données scientifiques, notamment sur la durabilité des ressources naturelles et marines. (CREAD, 2025)

#### **III.2.2.3.2 Les valeurs du CREAD**

Le CREAD incarne des valeurs clés qui orientent ses activités de recherche :

- Rigueur scientifique : production de recherches de qualité, fondées sur des méthodes solides.
- Utilité sociale : réponse aux besoins économiques et sociaux de l'Algérie.
- Ouverture : coopération avec des institutions nationales et internationales.
- Intégrité : respect des principes éthiques en recherche.
- Innovation : adaptation continue aux nouveaux défis. (CREAD, 2025)

Dans ce chapitre, nous avons exposé la méthodologie adoptée pour mener notre étude, en présentant les outils de collecte utilisés, notamment les guides d'entretien, et en justifiant le recours au codage fermé pour structurer l'analyse autour de thématiques précises. Nous avons également présenté les principales institutions impliquées dans notre recherche : la BADR, le CREAD, le Programme Économie Bleue et la CAPA, qui jouent toutes un rôle essentiel dans le développement du secteur halieutique en Algérie. Cette base méthodologique nous permet désormais d'aborder, dans le chapitre suivant, la présentation et l'analyse des résultats obtenus.

**IV. CHAPITRE 3: Présentation et  
discussion des résultats.**

Ce chapitre constitue le cœur de notre recherche, dans lequel nous présentons et analysons les résultats issus de notre enquête de terrain et de l'étude des documents institutionnels et bancaires. L'objectif est de comprendre les mécanismes concrets de financement de l'économie bleue en Algérie, en mettant en lumière les acteurs impliqués, leurs rôles, ainsi que les perceptions et les pratiques qu'ils développent autour de cette notion encore émergente dans le paysage économique national.

#### **IV.1 Section 1 : Présentation et analyse des résultats**

Le développement de l'économie bleue en Algérie repose en grande partie sur l'existence d'un cadre institutionnel et bancaire structuré, capable d'accompagner efficacement les acteurs du secteur maritime, en particulier dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture. Cette section vise à analyser les dispositifs mis en place par les autorités publiques et les institutions financières pour soutenir le financement de projets liés à l'économie bleue.

Nous commencerons par présenter les principaux acteurs institutionnels et bancaires engagés dans cette dynamique, en mettant en lumière leurs rôles respectifs dans la promotion d'un modèle de croissance durable.

##### **IV.1.1 L'implication des parties prenantes institutionnelles dans le développement de l'économie bleue en Algérie**

Le financement de l'économie bleue en Algérie repose sur l'action conjointe de plusieurs institutions clés. Celles-ci jouent un rôle essentiel dans le financement, la recherche, la gouvernance et l'accompagnement des acteurs du secteur. Cette section présente les contributions spécifiques de la BADR, du CREAD, du Programme Économie Bleue et de la Chambre Algérienne des Pêcheurs, chacun intervenant à un niveau complémentaire pour soutenir une croissance durable des activités maritimes.

###### **IV.1.1.1 Le rôle de la BADR.**

Le financement de l'économie bleue en Algérie semble devoir reposer sur les institutions financières qui occupent une place importante dans la stratégie nationale de développement de l'économie bleue, non seulement pour financer les activités maritimes mais surtout pour

accompagner la transition vers des modèles durables.(*BADR BANQUE – Banque de l'Agriculture et du Développement Rural*, s. d.-b).

La BADR propose des crédits à moyen et long terme destinés aux professionnels de la pêche, de l'aquaculture et des activités annexes. Ces financements visent à soutenir la réalisation de projets tels que la création de fermes aquacoles et l'acquisition d'équipements nécessaires à ces activités. (*BADR BANQUE – Banque de l'Agriculture et du Développement Rural*, s. d.-b)

#### **IV.1.1.2 Le rôle du CREAD**

Le CREAD s'emploie également à identifier les opportunités de croissance durable, notamment dans des secteurs innovants tels que les pêches durables, l'aquaculture, la valorisation des ressources marines ou encore les énergies renouvelables maritimes. Par son approche multidisciplinaire, il soutient un développement inclusif, à travers les enquêtes réalisées par ses chercheurs et leur contribution aux différents projets, tenant compte à la fois des dimensions économiques, sociales et environnementales.

Ainsi, le CREAD se positionne comme un acteur incontournable de l'élaboration de stratégies nationales durables, contribuant à renforcer la résilience de l'économie algérienne face aux défis du changement climatique et de la transition écologique.(admin CREAD, 2024)

#### **IV.1.1.3 Rôle du Programme Économie Bleue**

Ce programme pilote la mise en œuvre de l'économie bleue en Algérie. Il agit sur la formation, la recherche, le renforcement des capacités et la gouvernance participative pour promouvoir une gestion durable des ressources marines. (Programme EB, s. d.-b)

Il contribue à diversifier l'économie nationale, crée de l'emploi local, valorise les ressources maritimes de façon durable, et améliore la résilience des communautés côtières face aux changements climatiques.(Programme EB, s. d.-a)

#### **IV.1.1.4 Rôle de la Chambre Algérienne des Pêcheurs**

La CAPA représente les professionnels de la pêche et de l'aquaculture, participe à la concertation sur les politiques sectorielles, et œuvre pour la gestion durable des ressources

halieutiques. Elle défend aussi les intérêts sociaux et économiques des pêcheurs.(APS, 2024)

Elle contribue à améliorer les conditions de travail des pêcheurs, favorise la durabilité de l'activité halieutique et joue un rôle important dans la stabilité économique et sociale des zones côtières.

#### **IV.1.2 Mécanismes de soutien bancaire aux acteurs de la pêche et de l'aquaculture**

Dans une démarche visant à soutenir le développement durable du secteur halieutique en Algérie, une convention a été signée en Novembre 2022 entre la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR) et le Ministère de la Pêche et des Productions halieutiques (MPPH). Cette convention s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de promotion de l'économie bleue, en facilitant l'accès au financement pour les professionnels du secteur de la pêche, de l'aquaculture et des industries connexes. Elle vise à renforcer les capacités productives, moderniser les infrastructures et encourager les investissements innovants, tout en assurant la préservation des ressources marines.

L'analyse documentaire de la convention entre la BADR et le Ministère de la Pêche, et plus précisément les articles 3, 4, 7, 8, 15 et 16, nous a permis d'obtenir les informations suivantes :

- Typologie des dépenses prises en charge

Nous avons identifié deux volets principaux d'intervention :

- D'une part, la prise en charge totale des intérêts sur les crédits de campagne et d'exploitation, ce qui réduit significativement le coût de financement pour les bénéficiaires.
- D'autre part, l'octroi de subventions ciblées, notamment pour la conversion des engins de pêche, en cohérence avec les objectifs de pêche durable.

La bonification est un mécanisme par lequel l'État prend en charge tout ou une partie des intérêts d'un crédit accordé par une banque, afin de réduire le coût du financement pour le bénéficiaire.

Les critères pour obtenir un crédit bonifié (dans le cadre de la convention entre la BADR et le ministère de la Pêche) sont les suivants :

1. Être un professionnel du secteur de la pêche ou de l'aquaculture, légalement reconnu (ex. : pêcheurs, coopératives, investisseurs aquacoles).
2. Avoir un projet éligible aux dispositifs de soutien définis dans la convention (ex. : achat d'équipement, conversion d'engins, besoins de campagne ou d'exploitation).
3. Respecter les plafonds de financement indiqués dans la convention et son annexe.
4. Apporter une contribution personnelle : Pour les crédits d'investissement, un apport personnel minimum de 30 % du coût du projet est exigé.
5. S'engager à rembourser le capital à échéances régulières : le respect de cette condition est essentiel pour bénéficier de la bonification des intérêts.
6. Obtenir l'accord des autorités locales compétentes, notamment la direction de la pêche de wilaya et la commission d'évaluation des projets (en cas de prorogation ou subvention).

Ce double mécanisme permet non seulement de stimuler l'investissement productif, mais également d'orienter les pratiques vers une gestion plus responsable des ressources marines.

- L'analyse nous a permis aussi de distinguer trois types de crédits :
  - Le crédit d'investissement bonifié, dont la bonification est étalée sur 3 à 5 ans, en fonction de la durée totale du crédit ;
  - Le crédit d'exploitation bonifié, à durée courte (24 mois, prorogable de 6 mois), il sert à financer les besoins courants de l'activité (achats de matières premières, salaires, entretien, etc.), de manière plus régulière et continue tout au long de l'année.
  - Le crédit de campagne bonifié, d'une durée de 12 mois, également prorogable. Il est destiné à couvrir les dépenses saisonnières spécifiques à une campagne de production, notamment dans le secteur de la pêche, pour une durée limitée correspondant à la période de la campagne.

Ces dispositifs permettent d'adapter l'intervention financière à la nature du besoin (investissement structurel, besoins saisonniers, exploitation courante), en offrant un soutien différencié mais cohérent.

- Concernant la Structure de financement :
  - Pour les projets d'investissement, 70 % du coût plafonné est pris en charge sous forme de crédit, avec un apport personnel minimal de 30 %, encourageant ainsi l'engagement des promoteurs.
  - Pour les crédits d'exploitation et de campagne, les montants sont plafonnés conformément à l'annexe de la convention, assurant une certaine maîtrise des risques financiers.

**Tableau 4 montants plafonnés des crédits d'exploitation**

<b>Éléments</b>	<b>Chantiers navals (construction / réparation / maintenance)</b>	<b>Laboratoires d'analyses des produits de la pêche et aquaculture</b>
<b>Action / Opération</b>	Construction, réparation et maintenance de navires de pêche et de servitude	Acquisition de matériel de laboratoire et de réactifs
<b>Montant plafonné du crédit (TTC) en DA</b>	30.000.000	13.000.000
<b>Durée du crédit (mois)</b>	12	12
<b>Durée du crédit prorogé (mois)</b>	18	18
<b>Nombre maximal de crédits bonifiés accordés par projet</b>	1	1
<b>Rubriques du crédit</b>	Résine, fibre de verre, bois, acier	Réactifs, équipements de laboratoire

**Source :** convention entre Badr et MPPH

Le tableau met en évidence les plafonds de crédits bonifiés accordés pour deux activités clés du secteur halieutique : la construction navale et les laboratoires d'analyses. Les chantiers navals bénéficient d'un plafond plus élevé (30 millions DA) en raison des coûts techniques élevés, tandis que les laboratoires disposent d'un plafond de 13 millions DA. La durée des crédits est fixée à 12 mois, prorogable à 18 mois, avec une limite d'un crédit

par projet. Ce dispositif, bien qu'utile, reste limité en termes de volume et de flexibilité, ce qui peut freiner certains investissements stratégiques.

**Tableau 5 montants plafonnés du crédit de campagne octroyés aux armateurs de sardiniers**

Type de crédit	Action / Opération	Catégorie de sardinier (longueur en mètres)	Montant plafonné (DA)	Nombre de crédits accordés / 5 ans	Durée du crédit (mois)	Durée du crédit prorogé (mois)
Crédit de campagne sardine	Travaux d'entretien de la coque	Navires <10m	1.500.000	1	12	18
	Travaux et entretien de réparation machine	Navires >10 m et <15 m	2.000.000	1	12	18
	Acquisition d'engins de pêche et équipements de sécurité/navigation	Navires ≥15 m et <22 m	2.500.000	1	12	18
	Acquisition de caisses en plastique	Navires ≥22 m	3.500.000	1	12	18

Source : convention entre Badr et MPPH

Le tableau détaille les montants plafonnés des crédits de campagne accordés aux armateurs de sardiniers, variant selon la taille du navire et la nature des opérations. Ces crédits, d'une durée de 12 mois (prorogables à 18), sont limités à un par projet sur cinq ans. Ce dispositif vise à soutenir les activités saisonnières mais reste limité en fréquence et en montant.

- Conditionnalité de la bonification

La bonification des charges d'intérêt est conditionnée au respect rigoureux des échéances de remboursement du capital. Cette clause introduit une exigence de discipline financière chez les bénéficiaires et limite les dérives potentielles.

- engagement du Ministère et mécanisme de mise en œuvre

Le Ministère s'engage à :

- Assurer la couverture des bonifications et des subventions ;
- Déléguer aux directeurs de la pêche de wilaya la mission de valider, conjointement avec la BADR, les paiements des intérêts et des subventions.

Le processus de paiement est encadré par des délais précis (notamment 15 jours pour les subventions) et un système de validation conjointe qui vise à garantir la transparence et la traçabilité des opérations.

La nouvelle convention 2022 entre la BADR et le MPPH prévoit une révision à la hausse des plafonds des crédits bonifiés. Le tableau suivant compare les anciens et les nouveaux montants selon les filières et la capacité de production.

**Tableau 6 comparaison entre convention entre BADR et MPPH du 2015 et la nouvelle 2022**

<b>Ancienne convention de 2015</b>	<b>Révisions des plafonds dans la nouvelle convention</b>
<b>CCT bonifié aquaculture - filière marine</b> : 170 MDA en cages flottantes et 130 000 000 DA en bassins	<b>CCT bonifié aquaculture - filière marine en cages flottantes</b> : 170 MDA, 250 MDA ou 350 MDA selon la capacité de production
<b>CCT bonifié conchyliculture - filière marine</b> : 7 MDA	<b>CCT bonifié conchyliculture</b> : plafonds fixés à 5 MDA, 7 MDA ou 7,5 MDA selon la capacité de production
<b>CCT bonifié en eau douce</b> : 13 MDA en cage et 40 MDA en bassins	<b>CCT bonifié aquaculture en eau douce</b> : 20 MDA, 36 MDA ou 60 MDA selon la capacité de production
<b>CCT bonifié crevetticulture - filière marine</b> : 30 MDA ; eau douce : 30 MDA	<b>CCT bonifié crevetticulture - uniquement en eau douce</b> : 20 MDA ou 36 MDA selon la capacité de production
<b>Crédit de campagne sardine pour navire &lt; 15 m</b> : plafond de 3 MDA	<b>Crédit de campagne sardine</b> : 1,5 MDA à 3,5 MDA selon la catégorie du sardiner
	<b>Crédits d'exploitation pour</b> : - Activité de construction/réparation navale : 30 MDA - Laboratoires d'analyse des produits de la pêche et de l'aquaculture : 13 MDA

**Source** : note de service numéro 031/2023

Le tableau met en évidence l'évolution entre la convention BADR–MPPH de 2015 et celle de 2022, marquée par une révision des plafonds de crédits bonifiés. La nouvelle convention introduit une plus grande flexibilité en adaptant les montants au niveau de

production, avec des plafonds augmentés pour plusieurs filières (aquaculture marine, eau douce, conchyliculture, crevetticulture). Elle élargit également le dispositif aux crédits d'exploitation pour les chantiers navals et les laboratoires, traduisant une volonté de mieux accompagner les besoins réels du secteur.

#### **IV.1.3 Les modalités d'octroi des crédits destinés aux secteurs de la pêche, l'aquaculture et les activités annexes :**

L'octroi d'un crédit bonifié dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture selon Directive réglementaire 06/2002 du 01/08, repose principalement sur les garanties à fournir pour sécuriser le financement, Ces derniers visent à assurer la viabilité des projets financés tout en encadrant les risques pour les établissements prêteurs.

1. La délégation d'assurance multirisques est un engagement par lequel l'emprunteur cède le bénéfice de son contrat d'assurance à la banque (ou à un organisme prêteur) en garantie du remboursement d'un crédit.

En termes simples :

Lorsqu'un professionnel (ex. : pêcheur ou aquaculteur) souscrit un crédit bonifié, il peut être obligé d'assurer son projet ou son matériel (bateau, équipements, bâtiment, etc.) avec une assurance multirisques. Par la délégation, l'assurance versera l'indemnité directement à la banque en cas de sinistre, pour couvrir le remboursement du prêt.

Exemple :

Un pêcheur finance un bateau avec un crédit bonifié. Il souscrit une assurance multirisques contre les incendies et les accidents. Il signe une délégation d'assurance : si le bateau est détruit, la compagnie d'assurance versera l'indemnité à la banque, et non au pêcheur directement, afin de garantir le remboursement du crédit.

2. Nantissement d'équipement de financement :

Le nantissement est une garantie donnée à la banque.

Dans le cas du nantissement d'un équipement financé, cela signifie que l'équipement acheté grâce au crédit reste la propriété de la banque jusqu'au remboursement complet.

Exemple :

Un pêcheur achète un moteur pour son bateau avec un crédit. Le moteur est "nantis" : si le pêcheur ne rembourse pas, la banque peut saisir ce moteur pour récupérer l'argent prêté.

### 3. DPMR (Droit de Privilège du Matériel Remis en garantie) :

Le DPMR est une forme spécifique de garantie qui donne à la banque un privilège légal sur le matériel financé.

Cela signifie que, même en cas de faillite de l'emprunteur, la banque est prioritaire pour récupérer ce matériel ou sa valeur.

C'est une sécurité supplémentaire pour les crédits utilisés pour acheter du matériel (ex. : bateaux, moteurs, cages d'élevage)

### 4. Garantie hypothécaire

La garantie hypothécaire est une sûreté réelle donnée à une banque lorsqu'un crédit est accordé. Elle consiste à mettre un bien immobilier (terrain, maison, local, etc.) en garantie :

Si l'emprunteur ne rembourse pas le prêt, la banque peut saisir et vendre ce bien pour récupérer son argent.

### 5. Garantie hypothécaire:

La garantie hypothécaire est une sûreté réelle donnée à une banque lorsqu'un crédit est accordé. Elle consiste à mettre un bien immobilier (terrain, maison, local, etc.) en garantie :

Si l'emprunteur ne rembourse pas le prêt, la banque peut saisir et vendre ce bien pour récupérer son argent.

#### **IV.1.4 Etude de cas : Financement d'un thonier par crédit bonifié chez BADR ;**

Dans le cadre de notre stage effectué à la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR), on a eu l'opportunité d'analyser un cas concret de financement d'un navire de pêche, plus précisément un thonier acquis depuis l'Espagne par un client de la banque.

Ce projet s'inscrit dans la politique de soutien à la filière pêche initiée par le ministère de la Pêche et des Productions halieutiques, à travers des mécanismes de crédits bonifiés.

Le client a financé l'acquisition du thonier selon le schéma suivant :

- 30 % du prix du navire ont été réglés comptant par le client.
- 70 % du montant ont été financés via un crédit bonifié octroyé par la BADR.

Afin d'appuyer sa demande de crédit, le client a fourni les documents suivants à la banque :

- Une facture préforma au moment de la demande,
- Puis une facture finale lors de la finalisation de l'acquisition.
- Demande écrite
- Extrait du registre du commerce dénomination commerciale
- Certificat d'exonération fiscale
- Certificat attestant de la situation vis-à-vis de la Caisse Nationale des Assurances Sociales
- Les bilans financiers des trois dernières années
- Contrat de propriété ou de location
- Document prouvant les prix des équipements (factures)
- PV de comite + PV de réunion + accusée de réception + CANEVAS
- Avis de débit des frais
- PV de désignation de gérant
- PV de constat
- Extrait de naissance + résidence+ copie CNI + BOAL « gérant + co gérant »
- Rapport délivré par CNRDPA
- Statut de la SARL + NIF

- Business plan + rapport d'expertise
- Acte de concession du terrain sur mer
- Autorisation de la pêche
- DPAMR « bateau de pêche »
- Repense de la centrale des risques

Garanties fournies :

Pour appuyer sa demande de financement, le client a fourni plusieurs garanties solides :

- Une hypothèque sur trois villas,
- Une hypothèque sur le thonier lui-même,
- Une hypothèque sur les équipements associés au navire.

Le crédit octroyé bénéficie d'un taux d'intérêt réduit durant la première année, conformément aux dispositifs de soutien sectoriel. Le plan de remboursement établi dans le tableau d'amortissement suivant fourni par la banque prévoit un remboursement du principal à partir du 31/12/2024, avec des versements annuels jusqu'en 2028. Le montant total du crédit mobilisé s'élève à 292 575 898,40DA.

**Tableau 7: Tableau d'amortissement d'un credit d'investissement**

Date d'échéance	Principal à amortir (DA)	Amortissement (DA)	Intérêts (DA)	Taxes (DA)	Total à payer (DA)	Taux d'intérêt (%)
31/12/2024	237 598 812,03	36 233 841,09	18 842 961,93	0,00	55 076 803,02	3,50
31/12/2025	201 364 970,94	50 341 242,74	10 728 278,17	0,00	61 069 520,91	5,50
31/12/2026	151 023 728,20	50 341 242,74	8 306 305,05	0,00	58 647 547,79	5,50
02/01/2028	100 682 485,46	50 341 242,74	5 568 300,79	0,00	55 909 543,53	5,50
31/12/2028	50 341 242,72	50 341 242,72	2 753 386,30	8 777 854,13	61 872 483,15	5,50
<b>Totaux</b>	-	<b>237 598 812,03</b>	<b>46 199 232,24</b>	<b>8 777 854,13</b>	<b>292 575 898,40</b>	-

**Source :** Dossier chez BADR banque

Dans cette partie, nous nous intéressons aux perceptions, aux pratiques et aux attentes des parties prenantes directement impliquées dans le développement du secteur de la pêche. L'objectif est de comprendre les réalités de terrain, les obstacles rencontrés, ainsi que les leviers d'action identifiés par les acteurs eux-mêmes.

#### IV.1.5 La vision des acteurs bancaires

Afin de compléter l'analyse du financement du secteur de la pêche et de l'aquaculture, il est essentiel d'intégrer la perspective des institutions financières, qui jouent un rôle central dans la mise en œuvre des mécanismes de soutien économique. Pour ce faire, trois entretiens semi-directifs ont été menés auprès de responsables de la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR), banque de référence dans le financement des activités agricoles et halieutiques en Algérie.

##### IV.1.5.1 Condition d'octroi des crédits

Les extraits de verbatim ci-dessous proviennent des réponses des interviewés aux axe3 sur les conditions d'octroi des crédits.

**Tableau 8: verbatim sur les conditions d'octroi des credits**

Critères	Expert 1 (Sous-directeur)	Expert 2 (Analyste des crédits)	Expert 3 (Chargé de clientèle)
<b>Projet requis</b>	Projet viable, étude de rentabilité, adapté à la saisonnalité	Bon business plan, projections financières, stabilité des marchés	Projet réaliste, étude de marché, analyse des flux de trésorerie
<b>Garanties exigées</b>	Garanties suffisantes	Garanties solides	Garanties fiables
<b>Méthode d'évaluation</b>	Expertise technique maritime, évaluation des risques du projet	Expertise technique approfondie, évaluation des risques techniques et environnementaux	Expertise maritime, évaluation des risques techniques et financiers
<b>Facteurs de risque évoqués</b>	Volatilité des ressources halieutiques, risques climatiques	Fluctuations de la production halieutique, absence de formation en gestion	Volatilité des prix de vente, risques environnementaux
<b>Bénéficiaires ciblés</b>	Pêcheurs individuels, coopératives	Coopératives, entreprises spécialisées	Pêcheurs individuels, PME spécialisées, start-ups aquacoles
<b>Types de projets financés</b>	Achat de bateaux et équipements de pêche	Acquisition de bateaux, équipements, unités de valorisation	Équipements modernes, importation de navires, centres de conditionnement

Source : réalisé par les auteurs

Les entretiens menés avec trois experts bancaires révèlent une convergence sur les conditions d'octroi de crédits dans le secteur de la pêche. Tous exigent un projet viable, étayé par un business plan solide, une étude de rentabilité ou une analyse des flux de trésorerie prévisionnels, ainsi qu'une bonne capacité de remboursement. Les garanties sont jugées indispensables, bien que leur nature puisse varier.

L'évaluation des dossiers repose systématiquement sur une expertise technique maritime, prenant en compte les risques environnementaux et économiques (volatilité des ressources halieutiques, instabilité des prix, saisonnalité, et faibles compétences en gestion chez certains porteurs de projets).

Les crédits concernent principalement l'achat de bateaux, d'équipements modernes, ainsi que la création d'unités de valorisation (transformation, conditionnement), dans une optique de modernisation et de sécurisation des investissements.

#### **IV.1.5.2 Pratiques de financement et accompagnement des acteurs du secteur de la pêche**

Les extraits de verbatim ci-dessous proviennent des réponses des interviewés aux axe 4 sur les pratiques de financement et accompagnement des acteurs bancaire.

**Tableau 9 : extrait des verbatims sur les pratiques de financement et accompagnement des acteurs**

<b>Thèmes abordés</b>	<b>Expert 1</b>	<b>Expert 2</b>	<b>Expert 3</b>
<b>1. Volume ou part des crédits alloués au secteur</b>	Elle reste modeste mais est en progression grâce aux politiques d'encouragement.	Ce secteur représente une petite part mais bénéficie d'une attention croissante.	Relativement faible mais en croissance.
<b>2. Évolution de la demande de financement</b>	En hausse, notamment depuis l'émergence de nouvelles coopératives et de projets d'aquaculture.	Une tendance positive est observée, avec un intérêt croissant pour les projets d'aquaculture.	Une hausse est constatée ces dernières années.
<b>3. Difficultés rencontrées par les porteurs de projets</b>	Difficulté à fournir des garanties suffisantes ; mauvaise maîtrise des documents financiers.	Absence d'antériorité bancaire ; lacunes dans la présentation des dossiers.	Manque de garanties solides ; absence de formation en gestion.
<b>4. Dispositifs d'accompagnement proposés par la BADR</b>	Séances de sensibilisation et appuis techniques en collaboration avec des partenaires.	Encouragement à organiser des formations spécifiques avec les partenaires.	Accompagnement via des institutions spécialisées partenaires.

**Source :** réalisé par les auteurs

Les trois experts interrogés s'accordent sur le fait que la part des crédits alloués par la BADR au secteur de la pêche demeure modeste, mais en croissance. Cette évolution positive est attribuée aux politiques publiques d'encouragement en faveur de l'économie bleue, à l'émergence de coopératives, et à l'intérêt croissant pour l'aquaculture.

Concernant la demande de financement, tous observent une hausse progressive, notamment dans les segments de la pêche artisanale modernisée et de l'aquaculture, ce qui témoigne d'un dynamisme naissant du secteur malgré sa faible représentation dans le portefeuille global de la banque.

Cependant, des obstacles récurrents freinent l'accès au financement. Les experts soulignent principalement :

- l'insuffisance des garanties,
- le manque de formation en gestion,
- la mauvaise présentation des dossiers,
- et parfois l'absence d'antécédents bancaires.

Face à ces défis, la BADR met en œuvre ou encourage des mesures d'accompagnement, telles que des séances de sensibilisation, des appuis techniques, ou encore le recours à des formations dispensées par des partenaires institutionnels spécialisés, afin de renforcer les capacités des porteurs de projets.

#### **IV.1.5.3 Perspectives et recommandations pour le financement de la pêche et l'aquaculture**

Les extraits de verbatim ci-dessous proviennent des réponses des interviewés sur les recommandations et suggestions pour le financement du secteur de la pêche.

**Tableau 10 : verbatims sur les perspectives et recommandations pour le financement de la peche et l'aquaculture**

<b>Thèmes abordés</b>	<b>Expert 1</b>	<b>Expert 2</b>	<b>Expert 3</b>
<b>1. Améliorations proposées / recommandations</b>	Renforcer les mécanismes de garantie ; créer des formations spécialisées en gestion maritime.	Développer des fonds de garantie spécifiques ; faciliter l'accès aux assurances maritimes.	Simplifier l'accès au crédit ; renforcer les dispositifs d'assurance.
<b>2. Vision du potentiel du secteur à moyen/long terme</b>	La pêche et l'économie bleue peuvent devenir des moteurs de croissance durable avec les réformes.	Ce secteur pourrait devenir un pilier important de la nouvelle économie algérienne.	Secteur prometteur si les investissements et la formation sont renforcés.
<b>3. Produits envisagés / innovations en cours d'étude</b>	Financements spécifiques pour l'innovation dans le domaine de la pêche en cours de lancement.	Nouveaux produits d'épargne et d'investissement dédiés au secteur halieutique à l'étude.	Produits financiers spécifiques actuellement à l'étude.

**Source :** réalisé pas nous soisles propos recueillis

Les experts soulignent le potentiel de croissance du secteur halieutique à condition de renforcer les garanties, d'améliorer l'accès au crédit et de développer la formation. Ils envisagent ce secteur comme un pilier de l'économie future et annoncent l'étude de produits financiers innovants adaptés à ses spécificités. Les trois experts partagent une vision optimiste du secteur halieutique, qu'ils considèrent comme un vecteur de croissance durable, sous réserve de réformes et d'investissements ciblés. Ils s'accordent sur la nécessité de renforcer les garanties, les assurances et de développer des produits financiers adaptés. Toutefois, leurs priorités divergent : l'un met l'accent sur la formation en gestion, un autre sur les fonds de garantie et les assurances, et le troisième sur la simplification des procédures. Ils diffèrent également sur le degré d'avancement des innovations financières, reflétant leurs rôles spécifiques au sein de leurs institutions.

Afin de synthétiser visuellement le nuage de mots ci-dessous met en évidence les termes les plus fréquemment évoqués dans leurs réponses. On y retrouve en grand les mots « pêche », « financement », « risques », « garanties » ou encore « projets », ce qui traduit les principales préoccupations relatives à l'adéquation des mécanismes financiers avec les spécificités du secteur maritime. Cette représentation graphique reflète les enjeux liés à la sécurisation des investissements, à la gestion des risques et au besoin de dispositifs adaptés pour accompagner un développement durable de la filière. Elle confirme les axes centraux abordés lors des entretiens, en particulier autour de la structuration du secteur, du soutien aux coopératives et de l'importance d'une expertise spécialisée.

Figure 3: nuage de mots des entretiens avec les experts de la banque



Source : réalisé par nous-même à l'aide de NVIVO

#### IV.1.6 Les pêcheurs face au financement

Les entretiens réalisés avec les cinq pêcheurs ont permis de recueillir des témoignages riches sur leur expérience en matière de financement et de soutien institutionnel. Cette partie présente une analyse thématique des données obtenues, organisée autour de trois axes principaux : l'accès au crédit, l'accès aux aides et à l'accompagnement institutionnel, ainsi que les suggestions d'amélioration formulées par les professionnels interrogés. À travers cette approche, nous visons à dégager les tendances communes, les difficultés spécifiques rencontrées, mais aussi les opportunités perçues, afin d'éclairer les enjeux liés au financement du secteur de la pêche en Algérie.

##### IV.1.6.1.1 Accès au crédit : opportunités et difficultés rencontrées

Les extraits de verbatim ci-dessous proviennent des réponses des interviewés aux Accès au crédit

**Tableau 9: extraits des verbatim sur Accès au crédit.**

Catégories	Pêcheur 1	Pêcheur 2	Pêcheur 3	Pêcheur 4	Pêcheur 5
<b>Type de financement actuel</b>	Souhait de financement	Autofinancement	Souhait de crédit islamique	A obtenu un financement avec difficulté	A obtenu un financement bancaire + subventions
<b>Problèmes liés aux garanties</b>	Manque de garanties suffisantes	-	-	Garanties très élevées	A dû fournir d'importantes garanties
<b>Taux d'intérêt</b>	Produits non flexibles, taux peu adaptés à l'activité saisonnière	Refus des taux d'intérêt élevés	Problème majeur : haram, souhaite un crédit islamique	Taux trop élevé	Taux compétitif et adapté à la saisonnalité
<b>Démarches administratives</b>	Complexité des démarches	Démarches longues et compliquées	-	Processus long	Dossier solide requis mais processus finalisé avec succès
<b>Produits financiers proposés</b>	Non adaptés aux besoins saisonniers	Ne conviennent pas à tous	-	Conditions strictes, pas adaptées à la saisonnalité	Produits bien adaptés, conditions de remboursement raisonnables
<b>Autres remarques</b>	Variabilité des rendements selon saisons	Préfère éviter les prêts classiques	Refus d'aide il y a 15 ans	Difficulté de remboursement à cause des taux et conditions	A eu recours à des subventions pour moderniser la flotte

**Source :** réalisé par nos soins à l'aide de NVIVO

- Difficultés rencontrées

Plusieurs obstacles freinent l'accès au financement pour les pêcheurs interrogés. Le pêcheur 1 cite le manque de garanties, la variabilité saisonnière des revenus et la complexité des démarches administratives. Le pêcheur 2 déplore des démarches longues, des taux d'intérêt élevés et des produits financiers inadaptés. Le pêcheur 3 évoque un ancien refus d'aide, critique fortement les taux d'intérêt élevés et exprime une préférence pour le financement islamique. Le pêcheur 4 dénonce des conditions très strictes, des garanties trop élevées et un processus long, en plus d'un taux d'intérêt inadapté à la saisonnalité de l'activité. Enfin, même si le pêcheur 5 a réussi à obtenir un crédit, il souligne que l'investissement initial était trop lourd et que les banques étaient peu enclines à financer ce type de projet.

- Opportunités identifiées

Seul le pêcheur 5 mentionne des aspects positifs : il a bénéficié d'un prêt adapté, avec un taux d'intérêt compétitif et une prise en compte de la saisonnalité. Il a aussi eu accès à des subventions publiques, ce qui a facilité le montage financier de son projet.

#### IV.1.6.1.2 Accès aux aides et accompagnement institutionnel dans le secteur de la pêche

Les extraits de verbatim ci-dessous proviennent des réponses des interviewés aux axe 4 Accès aux aides et accompagnement institutionnel dans le secteur de la pêche

**Tableau 10: extraits des verbatim sur accès aux aides et accompagnement institutionnel**

Thèmes	Pêcheur 1	Pêcheur 2	Pêcheur 3	Pêcheur 4	Pêcheur 5
<b>Programmes de subvention</b>	Existence de programmes, mais démarches longues et compliquées	Connaît certains programmes, mais accessibilité limitée	A participé à des formations	N'a pas bénéficié pleinement des programmes	A eu recours à des subventions
<b>Accompagnement bancaire</b>	Non mentionné	Non mentionné	Non mentionné	Accompagnement insuffisant, solutions non adaptées	Oui : conseils pratiques, suivi, satisfaction partielle
<b>Attentes exprimées</b>	Prêts à taux réduits pour équipements modernes	Réduction des procédures administratives	Réduction du coût des équipements	Prêts à taux plus bas, délais de remboursement plus souples	Suivi plus étroit après octroi du crédit, aide pour l'entretien des équipements

Source : réalisé par nos soins à l'aide de NVIVO

- Problèmes de relation avec les institutions

Les relations entre les pêcheurs et les institutions varient selon les expériences individuelles. Le pêcheur 1 signale l'existence de programmes de subvention pour l'achat d'équipements, mais déplore des démarches longues et complexes. Il exprime également le besoin de prêts à taux réduits. Le pêcheur 2 affirme connaître certains programmes, mais les juge difficilement accessibles et appelle à une simplification administrative. Le pêcheur 3 a participé à des formations avec son équipe, mais estime que les équipements sont trop coûteux. Le pêcheur 4 déplore un accompagnement très limité et regrette de ne pas avoir pu bénéficier pleinement des avantages des programmes existants. Il demande des prêts à taux plus bas, des délais de remboursement plus souples et une meilleure adaptation des solutions au secteur

- Initiatives et apports positifs

Le pêcheur 5 est le seul à se dire globalement satisfait du soutien bancaire reçu, notant des conseils utiles et un accompagnement pendant le processus de prêt. Il se dit globalement satisfait, tout en suggérant un appui renforcé pour l'entretien des équipements après l'achat.

#### **IV.1.6.1.3 Suggestions d'amélioration exprimées par les pêcheurs**

Les extraits de verbatim ci-dessous proviennent des réponses des interviewés aux axe 5 sur les propositions et suggestions des pêcheurs pour améliorer le secteur de la pêche.

**Tableau 11: Extraits verbatims sur suggestions d'amélioration exprimées par les pêcheurs**

<b>Catégories</b>	<b>Pêcheur 1</b>	<b>Pêcheur 2</b>	<b>Pêcheur 3</b>	<b>Pêcheur 4</b>	<b>Pêcheur 5</b>
<b>Propositions sur le financement</b>	Adapter les prêts aux saisons de pêche ; développer des produits plus flexibles ; encourager les partenariats avec les banques	Augmenter les aides financières et subventions ; simplifier l'accès aux aides	Annuler les intérêts ; faciliter l'accès aux prêts	Offrir des crédits islamiques ; concevoir des prêts spécifiques à la pêche ; adapter les conditions aux risques et à la saisonnalité	Proposer des prêts souples pour l'achat d'équipements ; adapter les remboursements aux revenus saisonniers
<b>Souhaits liés aux démarches</b>	Simplifier l'accès aux financements par des partenariats avec partage de bénéfices	Réduire la complexité des démarches	Simplifier la réglementation et la paperasse	Réforme des politiques financières ; améliorer l'accompagnement administratif	Simplifier les démarches ; proposer un meilleur accompagnement dans la gestion des fonds
<b>Vision sur les aides/investissements</b>	Soutenir l'aquaculture pour stabiliser les stocks de poissons et créer de nouvelles opportunités	Accorder des subventions pour renouveler les équipements	Favoriser la production locale d'équipements	Investir dans les infrastructures de pêche ; soutien financier indispensable	Investir dans des équipements modernes ; moderniser la flotte ; rendre le financement plus accessible
<b>Autres perspectives</b>	Créer davantage d'opportunités économiques grâce à un approvisionnement stable via l'aquaculture	Aides nécessaires face à la baisse des stocks de poissons	Autoriser l'activité hors saison pour augmenter les revenus	Favoriser les partenariats institutionnels ; proposer des prêts à long terme avec taux réduits	Le développement du secteur est possible si le financement est accessible et les infrastructures modernisées

**Source :** réalisé par nos soins à l'aide de NVIVO

Les entretiens réalisés avec les cinq pêcheurs révèlent une convergence claire autour de plusieurs préoccupations majeures, notamment l'adaptation du financement aux spécificités du secteur de la pêche, marqué par la saisonnalité, les revenus irréguliers et les risques élevés. Pêcheur 1 insiste sur la nécessité de proposer des prêts flexibles et des

partenariats avec les banques, tandis que Pêcheur 2 demande une augmentation des aides financières et la simplification de l'accès aux subventions. Pêcheur 3 met en avant l'annulation des intérêts et la nécessité de faciliter l'accès aux prêts, alors que Pêcheur 4 propose l'introduction de crédits islamiques et l'adaptation des conditions de financement aux réalités du métier. Pêcheur 5 souligne quant à lui l'importance de prêts souples liés à l'achat d'équipements et à des modalités de remboursement basées sur les revenus saisonniers. Tous expriment le besoin de démarches administratives simplifiées et d'un accompagnement plus efficace : Pêcheur 1 évoque les partenariats avec partage de bénéfices, Pêcheur 2 souhaite réduire la complexité des procédures, Pêcheur 3 plaide pour une réglementation moins lourde, Pêcheur 4 appelle à une réforme des politiques financières, et Pêcheur 5 insiste sur un meilleur encadrement dans la gestion des fonds. Sur le plan des investissements, Pêcheur 1 propose de soutenir l'aquaculture pour stabiliser les stocks, Pêcheur 2 souhaite des subventions pour renouveler les équipements, Pêcheur 3 recommande de favoriser la production locale des équipements, Pêcheur 4 souligne la nécessité d'investir dans les infrastructures, et Pêcheur 5 met l'accent sur la modernisation de la flotte et l'accessibilité au financement. D'autres perspectives sont également partagées : Pêcheur 1 et Pêcheur 5 voient dans l'aquaculture et la modernisation des infrastructures un moteur de développement, Pêcheur 2 alerte sur la baisse des stocks de poisson, Pêcheur 3 suggère d'autoriser l'activité hors saison, et Pêcheur 4 met en avant l'importance des partenariats institutionnels et des prêts à long terme à taux réduit. Ainsi, l'ensemble des propos recueillis montre que l'accès au financement, combiné à des réformes structurelles et un appui institutionnel, est perçu comme un levier fondamental pour assurer le développement durable du secteur de la pêche en Algérie.

Les observations ont révélé une démotivation notable chez la majorité des pêcheurs, à l'exception du pêcheur 5, qui faisait preuve d'un certain dynamisme. Par ailleurs, la plupart des pêcheurs semblaient peu familiers avec les procédures bancaires. Un effort considérable a été fourni pour leur expliquer les démarches administratives. Un autre point saillant est la forte dimension religieuse présente chez les pêcheurs, qui influence parfois leur rapport à l'argent, au risque et à l'endettement.

Afin de synthétiser visuellement les propos recueillis auprès des cinq pêcheurs, le nuage de mots ci-dessous met en évidence les termes les plus fréquemment évoqués dans leurs réponses. On y retrouve en grand les mots « financement », « pêche », « secteur », « équipements », ou encore « conditions », ce qui reflète bien les préoccupations dominantes autour de l'accès au crédit, de la modernisation des outils de travail et des contraintes liées à l'activité saisonnière. Cette représentation permet de dégager, de manière graphique, les axes les plus saillants des entretiens, confirmant les thématiques abordées dans l'analyse précédente.

**Figure 4 : nuage de mots correspondant aux entretiens avec les pêcheurs**



Source : réalisé par les auteurs

#### IV.1.7 La perception institutionnelle

Dans le cadre de notre recherche sur le financement de l'économie bleue en Algérie, notamment dans les segments de la pêche et de l'aquaculture, un entretien a été mené avec le directeur de la Chambre de la pêche d'Alger. Cet échange a permis de mieux comprendre les dynamiques internes du secteur halieutique ainsi que les dispositifs mis en place par les autorités publiques pour encadrer, professionnaliser et soutenir les acteurs du domaine.

#### **IV.1.7.1 Rôle de la Chambre de la pêche dans la structuration et la régulation du secteur**

Le directeur a souligné une avancée majeure : la formalisation progressive du secteur. Désormais, tous les pêcheurs sont enregistrés et disposent d'un fascicule professionnel, ce qui marque une étape importante dans la structuration du métier et l'intégration des professionnels au sein d'un cadre réglementé. Cette mesure s'inscrit dans le cadre du plan de relance du ministère de la Pêche et des Productions Halieutiques (MPPH), lequel repose sur plusieurs axes prioritaires : régularisation administrative, soutien financier, modernisation des outils de production et développement de la formation professionnelle.

La Chambre joue également un rôle central dans l'encadrement technique et administratif. Les navires sont classés selon des critères bien définis (chalutiers, sardiniers, thoniers, etc.) et doivent être enregistrés auprès du ministère. L'Algérie compte actuellement 40 thoniers, et le quota de pêche au thon pour la saison en cours s'élève à 2 046 tonnes. Cette pêche est strictement réglementée : seuls les thons rouges de plus de 30 kg peuvent être capturés, dans des conditions précises de température (entre 17°C et 21°C) et de profondeur (entre 150 et 160 mètres). En tant que relais entre les institutions (ministères, banques, organismes d'accompagnement) et les professionnels de la mer, la Chambre facilite les démarches, soutient les investissements et oriente les pêcheurs vers les dispositifs d'aide disponibles.

#### **IV.1.7.2 Dispositifs de soutien, formation et défis du développement du secteur**

L'entretien a également permis de mettre en lumière les dispositifs d'aide financière mis en place pour encourager l'investissement dans le secteur halieutique. Le directeur a cité les mécanismes de soutien proposés par la CNAC, l'ANGEM, l'ENSEJ, ainsi que les crédits octroyés par les banques, qui permettent aux jeunes porteurs de projets d'accéder à des financements pouvant atteindre 2,5 millions de dinars. L'acquisition de navires, notamment ceux importés de Turquie, constitue un volet essentiel de la modernisation de la flotte, avec un coût minimal estimé à un million de dinars pour un petit bateau de 10 mètres.

La professionnalisation du métier de pêcheur est un autre axe stratégique développé en partenariat avec le MPPH. La Chambre participe activement à l'organisation de

programmes de formation maritime comprenant quatre mois de cours théoriques (12 modules, 407 heures) et quatre mois de pratique en mer (voir Annexe 1). Deux niveaux de qualification sont proposés, selon la taille des navires utilisés (inférieurs ou supérieurs à 24 mètres). En 2022, le secteur comptait entre 85 000 et 100 000 inscrits maritimes, et entre 7 000 et 9 000 personnes ont été formées dans des structures spécialisées.

Néanmoins, plusieurs défis persistent. Le responsable a mis en avant les lourdeurs administratives, les lenteurs dans le traitement des dossiers bancaires, le manque de sensibilisation des professionnels aux dispositifs disponibles, ainsi que la difficulté physique du métier. Il a insisté sur la nécessité urgente de moderniser les moyens de production et de renforcer l'accompagnement des acteurs pour garantir la durabilité et la compétitivité du secteur halieutique en Algérie.

#### **IV.1.8 L'expertise académique et internationale**

L'économie bleue suscite un intérêt croissant au niveau mondial en raison de son potentiel économique et environnemental. Cette section propose un aperçu des contributions académiques et des approches internationales en matière de financement, afin de mieux comprendre les orientations stratégiques et les bonnes pratiques à l'échelle globale.

##### **IV.1.8.1 Les enjeux structurels et économiques du secteur halieutique**

Afin de mieux cerner les réalités du secteur halieutique en Algérie, cette section s'appuie sur une contribution experte issue d'un entretien mené avec un chercheur du CREAD. L'objectif est de croiser l'analyse qualitative, fondée sur le diagnostic de terrain, avec les données chiffrées récentes, notamment celles du rapport ONS 2022. Ce double éclairage permet de mettre en évidence les enjeux structurels, les dynamiques économiques et les défis de financement qui pèsent sur la pêche et l'aquaculture, deux piliers clés de l'économie bleue nationale.

##### **IV.1.8.1.1 État des lieux de la pêche et de l'aquaculture à travers l'entretien avec un expert du CREAD**

Le chercheur a tout d'abord rappelé que l'économie bleue est un champ d'intervention pluridisciplinaire, englobant non seulement les activités halieutiques et aquacoles, mais aussi les infrastructures maritimes et les réseaux sous-marins (pipelines, câblages). Toutefois, il a souligné que la pêche demeure l'un des piliers historiques de cette

économie, bien qu'elle soit aujourd'hui confrontée à des contraintes structurelles importantes.

Parmi les éléments majeurs évoqués figure la vétusté de la flotte nationale. Le pays ne dispose actuellement que d'un seul chantier naval opérationnel à Tlemcen, ce qui limite considérablement les capacités de maintenance et de construction de nouveaux navires. Cette situation entrave les sorties en mer, notamment au large, et met en évidence la nécessité d'investir dans des équipements modernes.

Trois grandes catégories d'embarcations ont été identifiées : les bateaux dits « de petits métiers », les chalutiers (destinés à des campagnes de 15 à 20 jours) et les sardiniers/thoniers, ces derniers étant soumis à une réglementation particulièrement stricte. L'expert a également attiré l'attention sur la faible couverture sociale des pêcheurs, liée aux lacunes des dispositifs d'assurance maritime.

Sur le plan économique, le chercheur a mis en évidence le rôle stratégique des mandataires et armateurs : les premiers assurent le fonds de roulement des pêcheurs et participent à la fixation des prix, tandis que les seconds sont souvent à l'origine du financement des campagnes de pêche. Cependant, le recours fréquent à l'économie informelle dans ce secteur rend difficile la traçabilité financière et échappe aux mécanismes bancaires classiques.

Concernant l'aquaculture, le chercheur a souligné son fort potentiel de développement, en tant qu'alternative durable à la raréfaction des ressources halieutiques. Il a cité comme exemples la culture de la dorade, du loup de mer, ainsi que les fermes d'engraissement de thon. Néanmoins, ces initiatives restent pour la plupart financées sur fonds propres, faute de dispositifs d'accompagnement adaptés. Il a ainsi plaidé pour une structuration accrue de ce segment, incluant des incitations fiscales, des garanties spécifiques et des programmes de soutien ciblés.

Enfin, il a mentionné l'importance des dispositifs d'assurance sectoriels, ainsi que le rôle croissant de l'innovation, à travers des initiatives comme *The Blue Hack*, visant à faire évoluer le secteur maritime algérien vers un modèle plus résilient, compétitif et conforme aux standards internationaux.

#### **IV.1.8.1.2 Dynamique de croissance et déséquilibres sectoriels selon les données du rapport ONS 2022**

Les données utilisées dans cette section proviennent du l'échange avec le chercheur du Centre de Recherche en Économie Appliquée pour le Développement (CREAD). L'analyse des données issues du rapport ONS 2022 permet de dresser un état des lieux chiffré du secteur halieutique algérien, en mettant en lumière à la fois les dynamiques positives, les déséquilibres structurels et les pistes d'amélioration. Cette lecture est essentielle pour mieux comprendre les besoins en financement et en accompagnement de l'économie bleue.

- Une croissance globale mais déséquilibrée

Le secteur a connu en 2022 une croissance notable, avec une augmentation de 19,8 % de la production halieutique et de 15,4 % de la production aquacole. Ces chiffres traduisent un dynamisme renouvelé, notamment grâce aux sardiniers (+30,1 %) et à la pêche artisanale dite "petits métiers" (+106,1 %). Cependant, cette croissance reste concentrée sur certaines wilayas (Tipaza, Skikda, Tlemcen), ce qui souligne une forte disparité régionale.

Par ailleurs, l'aquaculture, malgré sa progression, reste marginale dans la structure globale de production (seulement 5 524 tonnes), et dépend fortement de quelques wilayas (Chlef, Boumerdès). Cela pose la question de l'aménagement équilibré du territoire et du financement ciblé pour les zones à fort potentiel inexploité.

- Des limites structurelles préoccupantes

L'un des principaux freins à la performance du secteur reste le taux élevé d'inactivité de la flotte : plus de 42,1 % des navires sont à l'arrêt, en majorité dans les "petits métiers". Ce chiffre interroge sur la rentabilité des investissements navals, le manque de soutien logistique et financier, ou encore les contraintes réglementaires. Cela représente un manque à gagner économique direct et souligne la nécessité d'outils financiers adaptés (crédit à la maintenance, assurance opérationnelle, leasing naval) pour remettre cette flotte en activité.

- Un paradoxe commercial : forte valeur mais déficit

Le commerce extérieur halieutique reste déséquilibré : bien que la valeur des exportations ait augmenté de +60,4 %, les volumes exportés ont chuté de -37,8 %, et la balance commerciale affiche toujours un déficit de 86,1 M USD. Ce paradoxe met en lumière une faible transformation locale des produits, la majorité des exportations portant sur des poissons vivants. Cela renforce l'intérêt d'investissements dans des unités de valorisation et de conditionnement, pour améliorer la compétitivité et la valeur ajoutée des produits algériens.

- L'emploi : un levier social à soutenir

Avec près de 158 000 emplois générés en 2022 (+10,9 %), dont 59 886 marins pêcheurs, le secteur est un acteur important de l'emploi côtier, particulièrement dans les wilayas de Tipaza et Mostaganem. Toutefois, la forte concentration de l'emploi dans des zones limitées renforce encore l'idée d'un besoin d'équité territoriale dans le financement et l'accompagnement des projets de pêche et d'aquaculture.

#### **IV.1.8.2 Comparaison avec les standards internationaux**

Dans le cadre de notre recherche sur la pêche en Algérie et son intégration dans la stratégie nationale de l'économie bleue, plusieurs entretiens ont été réalisés avec des experts du secteur. Parmi eux, un expert associé au programme national de l'économie bleue a partagé des analyses complémentaires sur les enjeux, les outils de régulation, et les perspectives de développement durable du secteur.

##### **IV.1.8.2.1 Enjeux et régulation du secteur de la pêche en Algérie dans le cadre de l'économie bleue**

Dans le cadre de notre recherche sur la pêche en Algérie et son intégration dans la stratégie nationale de l'économie bleue, plusieurs entretiens ont été réalisés avec des experts du secteur. Parmi eux, un expert associé au programme national de l'économie bleue a partagé des analyses complémentaires sur les enjeux, les outils de régulation, et les perspectives de développement durable du secteur.

Il a mis en lumière l'importance de la traçabilité des produits de la pêche, depuis les sites d'échouage, où les pêcheurs débarquent leurs captures (port), jusqu'aux points de vente. Ces lieux doivent être rigoureusement gérés par l'État, les chambres de pêche ou les

directions concernées, afin de garantir l'hygiène, la transparence commerciale et la sécurité sanitaire. Il a insisté sur le besoin de mettre en place des noyaux de gestion organisés, avec un appui administratif, pour structurer efficacement la filière. Le recours à des mandataires ou commissionnaires enregistrés au registre de commerce est également essentiel pour assurer une gestion optimale des stocks et de la rentabilité.

En parallèle, l'expert du programme de l'économie bleue a souligné plusieurs axes stratégiques du plan national. Parmi eux, l'introduction du VMS (Vessel Monitoring System), un système de suivi par satellite, constitue un levier central pour assurer la traçabilité, la surveillance des zones de pêche, et l'encadrement même des petits pêcheurs. Ce système permet de contrôler en temps réel les positions, périodes et activités des navires. Des projets pilotes, comme celui du port de Boumerdès (Poisson Bleu), illustrent la volonté d'ancrer ces outils dans des territoires ciblés.

Par ailleurs, un projet aquacole d'envergure a été financé à hauteur de 40 millions d'euros afin d'encourager l'investissement privé, notamment dans la transformation des produits aquacoles, comme le Tilapia (ou thérapeia), pour valoriser la production locale selon les normes internationales.

L'expert appuie sur la nécessité de réguler l'activité de pêche, à travers des mécanismes étatiques rigoureux :

- Interdiction de la pêche pendant les périodes de reproduction (notamment pour des espèces comme la crevette),
- Contrôle des zones sensibles,
- Utilisation de bateaux scientifiques pour l'évaluation des stocks, à l'image des pratiques mises en œuvre à l'international.

À ce titre, des références historiques, comme l'effondrement de la pêche à la morue au Canada au XVIII<sup>e</sup> siècle, servent de mise en garde sur les conséquences d'une gestion non durable. Les eaux riches en morue de l'Atlantique Nord ont attiré des pêcheurs européens (français, anglais, espagnols, portugais), et cette ressource est devenue majeure, exportée après salaison et séchage.

Cependant, l'introduction de technologies industrielles au XX<sup>e</sup> siècle a provoqué une surexploitation dramatique. Entre 1962 et 1977, la biomasse exploitable a chuté de 82 %.

Malgré les alertes scientifiques, les quotas sont restés élevés. Le moratoire de 1992 a mis fin à 500 ans de pêche, laissant 30 000 personnes au chômage et des communautés en crise.

L'implication d'organismes internationaux tels que l'ICCAT (Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique) est également mentionnée, en particulier pour le contrôle strict des thoniers. En Algérie, 40 thoniers sont actuellement actifs, avec un quota de 2 046 tonnes. La pêche au thon y est encadrée par des normes techniques précises : seuls les spécimens de plus de 30 kg peuvent être capturés, dans des conditions spécifiques de température (17 à 21°C) et de profondeur (150 à 160 m).

Enfin, les experts insistent sur l'importance d'encadrer non seulement les professionnels, mais aussi les pêcheurs amateurs, et de développer des capacités de stockage adaptées.

#### **IV.1.8.2.2 Diversification des activités halieutiques : vers une pêche touristique durable**

Le développement de la pêche touristique, ou encore des restaurants flottants, figure parmi les solutions évoquées pour diversifier les revenus des pêcheurs, tout en réduisant la pression sur les ressources halieutiques.

En Italie, la pêche touristique (pesca turismo) et les bateaux-restaurants (ittiturismo) sont des activités en plein essor, qui combinent pêche traditionnelle, tourisme et gastronomie. Elles apportent un revenu complémentaire aux pêcheurs, valorisent le patrimoine maritime et attirent les visiteurs en quête d'expériences authentiques.

La pêche touristique (Pesca turismo) : activité autorisée depuis les années 1990. Les pêcheurs embarquent des touristes à bord de leurs bateaux pour leur faire découvrir les techniques de pêche (chaluts, filets, palangres, casiers), les espèces locales, et la vie en mer. Les touristes peuvent participer à certaines tâches (lever les filets, trier les poissons). Zones les plus populaires : Ligurie, Cinque Terre, Sardaigne, Sicile, côte amalfitaine. Objectifs :

- Diversifier les revenus des pêcheurs,
- Sensibiliser à la préservation marine,
- Promouvoir le tourisme durable.

Les bateaux-restaurants (Ittiturismo) : extension de la pêche touristique. Les pêcheurs cuisinent et servent à bord leurs propres captures, souvent selon des recettes traditionnelles locales. Cela permet de déguster du poisson ultra-frais, directement « de la mer à l'assiette ». Activité encadrée par des autorisations locales et sanitaires strictes. Exemples typiques : dégustation de sardines grillées en Adriatique, pasta aux fruits de mer en Sicile, soupes de poisson à Livourne (cacciucco).

Défis et perspectives :

- Réglementation stricte (sécurité, hygiène, licences),
- Besoin de formation spécifique pour les pêcheurs (accueil, gastronomie, langues étrangères),
- Fort potentiel de développement, notamment avec le soutien des fonds européens pour la pêche et le tourisme durable.

## **IV.2 Section 2:Analyse croisée, Synthèse et discussion des résultats**

Cette section propose une mise en perspective des données issues de la revue de littérature et des enquêtes qualitatifs. Elle permet d'identifier les principales forces et faiblesses du dispositif de financement du secteur halieutique, tout en mettant en lumière les besoins exprimés par les acteurs. L'objectif est de dégager des pistes concrètes pour améliorer l'efficacité et la durabilité du financement de l'économie bleue en Algérie.

### **IV.2.1 Forces et faiblesses du dispositif de financement**

Cette partie présente les principales forces et faiblesses du dispositif de financement du secteur halieutique, en s'appuyant sur les documents et entretiens réalisés. Elle met en lumière les efforts déployés par l'État et les institutions financières pour soutenir le secteur, tout en soulignant les défis qui persistent, notamment en termes de procédures administratives et de durabilité des financements. L'analyse s'articule autour des intentions stratégiques et des premiers résultats concrets, permettant de cerner les aspects positifs tout en identifiant les axes d'amélioration nécessaires.

#### **IV.2.1.1 Forces et faiblesses du dispositif de financement : entre intentions stratégiques et premiers résultats concrets**

1. Une volonté politique affirmée pour soutenir le secteur halieutique

Sur le terrain, les acteurs interrogés, notamment au niveau de la chambre de la pêche, confirment l'existence d'initiatives concrètes en faveur du secteur halieutique : relance de ports de pêche, soutien aux jeunes promoteurs, encadrement de coopératives... Toutefois, ils soulignent un déploiement inégal selon les régions. Cette réalité rejoint les constats de la littérature, qui met en évidence une volonté politique affirmée de l'État algérien, traduite par des programmes sectoriels (MPPH, 2023) et une stratégie d'économie bleue visant à renforcer la sécurité alimentaire, moderniser la flotte et développer l'aquaculture.

## 2. Des produits bancaires orientés vers le secteur halieutique

Les entretiens menés avec les cadres bancaires révèlent une volonté réelle des institutions financières de soutenir le secteur halieutique, à condition que les porteurs de projets répondent aux critères classiques de solvabilité. Cette orientation est également visible dans les conventions de crédit consultées, qui incluent des lignes spécifiques pour le financement de bateaux de pêche ou de projets d'aquaculture. Ces constats rejoignent ceux de la littérature, qui souligne que des banques publiques comme la BADR proposent des produits financiers adaptés aux particularités du secteur (Lotfi et al., 2019).

## 3. Une montée en puissance des partenariats scientifiques et techniques

Lors des entretiens, les experts du CREAD ont mis en avant leur contribution à l'évaluation des politiques publiques liées à la pêche, illustrant un ancrage croissant de la recherche dans les dispositifs opérationnels. Cette implication se traduit par des actions concrètes telles que des études de faisabilité, de l'analyse d'impact ou encore de la recherche appliquée au service des porteurs de projets. Ces observations rejoignent les données de la littérature, qui indiquent que des institutions comme le CREAD ou certains centres techniques jouent un rôle clé dans l'accompagnement des projets halieutiques (admin CREAD, 2024).

### **IV.2.1.2 Faiblesses du dispositif de financement : entre obstacles bureaucratiques et décalage avec les principes de durabilité**

#### 1. Des procédures lourdes et peu adaptées aux réalités du terrain

Les porteurs de projet rencontrés expriment un fort découragement face à la complexité des démarches de financement : la constitution du dossier de crédit est jugée lourde, en raison des exigences documentaires élevées et du manque d'accompagnement dans la

structuration des projets. Du côté des banques, les agents interrogés reconnaissent la lenteur des procédures, en particulier lorsque les garanties fournies sont insuffisantes. Ces constats de terrain confirment les analyses de plusieurs auteurs (Chikhi, 2018) et (Chikhi, 2018 ; Bleu & PNUE/PAM, 2019) qui dénoncent la complexité administrative et les délais excessifs, freinant l'accès effectif au financement dans le secteur halieutique

## 2. Une approche centrée sur la rentabilité, au détriment de la durabilité

L'analyse des dossiers de crédit consultés révèle une focalisation quasi exclusive sur la rentabilité financière, sans prise en compte des impacts environnementaux ou sociaux des projets. Aucun critère lié à la durabilité ou à l'inclusion n'est intégré dans les processus d'évaluation. Cette approche est également confirmée par les entretiens, où les critères écologiques ou sociaux ne sont jamais mentionnés comme déterminants. Ces constats contrastent avec les recommandations formulées dans la littérature, notamment par (Gouvello & François, 2015) (Sumaila et al., 2021), qui soulignent l'importance d'intégrer des critères extra-financiers pour aligner le financement avec les principes d'une économie bleue durable.

## 3. Un manque de coordination et d'accompagnement post-financement

Les entretiens mettent en évidence un manque de coordination entre les banques, les acteurs publics et les structures d'appui locales. Une fois les projets financés, le suivi fait souvent défaut. Les porteurs de projet se heurtent à des démarches fragmentées, sans guichet unique ni dispositif de pilotage centralisé, ce qui engendre des retards, des doublons administratifs et, dans certains cas, l'abandon des projets faute de conseil et d'orientation. Cette réalité observée sur le terrain rejoint les constats de la littérature (Chahto et al., 2024), qui dénonce un déficit structurel de coordination freinant l'efficacité des dispositifs de financement dans le secteur halieutique.

### **IV.2.2 Besoins exprimés par les acteurs du terrain**

Cette partie examine les besoins exprimés par les acteurs du secteur halieutique, principalement les pêcheurs, concernant les financements et l'accompagnement. Les témoignages recueillis mettent en lumière des difficultés liées à la rigidité des crédits et un besoin important en formation, conseil technique et gestion. Les pêcheurs expriment ainsi

le besoin d'un système plus flexible et d'un accompagnement non financier pour améliorer la viabilité de leurs activités.

#### **IV.2.2.1 Flexibilité des crédits**

Perception actuelle de la flexibilité du crédit dans le secteur de la pêche D'après les témoignages recueillis,

Les pêcheurs perçoivent le crédit actuel comme rigide et inadapté à la réalité de leur activité. La majorité d'entre eux évoque une série de contraintes qui rendent l'accès au financement difficile, voire dissuasif.

Tout d'abord, les modalités de remboursement standards ne tiennent pas compte de la saisonnalité propre au secteur de la pêche. Les échéances sont généralement fixes, mensuelles, et ne prennent pas en considération les périodes creuses où les revenus sont faibles, voire inexistantes. Cette rigidité crée un décalage entre les capacités de remboursement et les exigences des institutions financières, ce qui expose les pêcheurs à un risque élevé de défaut de paiement.

Par ailleurs, les taux d'intérêt appliqués sont jugés trop élevés, ce qui accroît la pression financière. Certains, rejettent même totalement ce mode de financement pour des raisons religieuses, soulignant l'absence de solutions alternatives.

D'autres, estiment que les conditions générales du crédit sont trop strictes, notamment en termes de garanties exigées. De plus, les crédits sont souvent accordés sous des conditions uniformes, sans distinction entre les différents profils de pêcheurs, ni prise en compte de leurs cycles économiques spécifiques.

Le temps nécessaire pour obtenir un crédit, ainsi que la lourdeur administrative des procédures, sont également perçus comme des obstacles majeurs. En somme, dans leur forme actuelle, les dispositifs de crédit sont perçus comme peu flexibles, inadaptés aux spécificités économiques et sociales du métier de pêcheur, et ne permettent pas de répondre efficacement aux besoins de financement du secteur.

#### **IV.2.2.2 Accompagnement non financier (formation, conseil)**

Formation et conseil Au-delà du financement, les pêcheurs expriment un besoin croissant en accompagnement non financier, notamment en matière de formation technique, de conseil en gestion et d'orientation administrative.

Ils mentionnent explicitement avoir bénéficiés de formations avec leurs équipes, ce qui laisse entendre que de telles initiatives existent, bien qu'elles semblent ponctuelles et non généralisées à l'ensemble de la profession.

Cette expérience est toutefois perçue positivement, suggérant que la formation peut renforcer la capacité des pêcheurs à faire face aux défis techniques, économiques et administratifs. Et certains pêcheurs soulignent des difficultés liées à la complexité des démarches, au manque de structuration du secteur, ainsi qu'à l'absence de conseil personnalisé dans l'accès au crédit ou la gestion de leur activité. Cela révèle un besoin implicite en accompagnement sur le terrain.

En résumé, les pêcheurs expriment le besoin d'un encadrement technique et administratif régulier, sous forme : de formations continues sur les techniques de pêche modernes, la transformation et la conservation du poisson, de conseils en gestion financière et planification de l'activité, et d'un appui administratif pour naviguer dans les procédures complexes de financement ou de subvention.

Cet accompagnement non financier est perçu comme un complément indispensable au financement, capable de renforcer l'autonomie des pêcheurs et d'accroître la viabilité économique de leurs activités.

#### **IV.2.3 Limites et recommandations pour un financement durable de l'économie bleue**

L'analyse croisée des données empiriques et documentaires met en lumière plusieurs limites structurelles freinant la mise en œuvre effective d'un financement durable de l'économie bleue en Algérie. Ces limites concernent tant le flou conceptuel que le manque de coordination, de normes et d'outils financiers adaptés. Face à ces constats, des recommandations concrètes émergent, exprimées par les acteurs du terrain et étayées par les travaux de la littérature, en vue d'améliorer la structuration, l'accessibilité et la durabilité des mécanismes de financement.

### **IV.2.3.1 Limites liées à l'appropriation au concept d'économie bleue**

Malgré son potentiel en matière de développement durable et de croissance inclusive, l'économie bleue présente plusieurs limites qui méritent d'être soulignées :

1. Un concept encore flou et en construction L'économie bleue reste une notion relativement nouvelle, sans définition unique ou cadre opérationnel universellement reconnu. Cette ambiguïté complique sa mise en œuvre concrète par les acteurs publics et privés.
2. L'absence de normes et d'indicateurs standardisés Contrairement à l'économie verte, il existe peu d'outils de mesure harmonisés pour évaluer l'impact économique, social ou environnemental des projets bleus, ce qui freine l'investissement et le suivi des politiques.
3. Des politiques publiques encore fragmentées Les initiatives liées à l'économie bleue sont souvent dispersées entre différents ministères (pêche, environnement, transport maritime, tourisme) sans réelle coordination intersectorielle, ce qui nuit à leur efficacité.
4. Un financement encore limité et peu structuré Les mécanismes financiers dédiés à l'économie bleue (comme les obligations bleues ou les fonds bleus) sont encore rares, peu connus ou peu accessibles.
5. Des risques de dérive vers une « économie bleue non durable » Certains projets présentés comme faisant partie de l'économie bleue peuvent avoir des effets négatifs sur les écosystèmes marins (surpêche, pollution), en contradiction avec les objectifs de durabilité.
6. Un manque de capacités locales Le déficit de compétences techniques, de formation et d'accompagnement sur les filières maritimes freine l'adoption de pratiques innovantes et durables, comme l'aquaculture écologique ou les technologies marines.

### **IV.2.3.2 Recommandations pour un financement durable de l'économie bleue**

Le développement de l'économie bleue en Algérie, notamment dans le secteur de la pêche, nécessite des solutions de financement adaptées à ses spécificités. En tant qu'acteur clé du financement rural, la BADR peut jouer un rôle déterminant en proposant des produits financiers sur mesure, en innovant sur les garanties, et en soutenant les initiatives durables.

Les recommandations suivantes visent à renforcer l'implication de la BADR dans ce secteur stratégique, en réponse aux contraintes identifiées sur le terrain.

### 1. Développement de produits financiers adaptés aux spécificités de l'économie bleue

La BADR, en tant qu'acteur central du financement rural et agricole, pourrait concevoir une gamme de produits financiers dédiés aux filières de la pêche, de l'aquaculture et de la transformation. Ces produits tiendraient compte :

- de la saisonnalité des revenus (ex. : remboursement différé en périodes de faible activité),
- des cycles de production halieutique (notamment en aquaculture),
- des risques naturels (tempêtes, instabilité climatique). Il est également recommandé à la BADR d'explorer davantage les financements islamiques (moudaraba, mourabaha, ijara, etc.) pour répondre aux réticences d'une partie de la clientèle face aux intérêts bancaires classiques.

### 2. Mise en place de garanties alternatives pour améliorer l'accès au crédit

Face au manque de garanties classiques (titres fonciers, biens immobiliers) dans le secteur, la BADR pourrait :

Co-crée un fonds de garantie sectoriel (en partenariat avec l'État ou des bailleurs) pour couvrir partiellement le risque de défaut.

Appuyer la création ou le renforcement de coopératives de pêcheurs, en favorisant les garanties collectives basées sur la solidarité et la mutualisation du risque.

### 3. Encouragement des Partenariats Public-Privé (PPP)

La BADR pourrait jouer un rôle moteur dans la coordination de PPP visant :

- le financement des infrastructures portuaires, de transformation et de stockage,
- la mobilisation de capitaux privés par l'octroi de crédits bonifiés ou garantis,
- la participation à des zones bleues pilotes, intégrant des services financiers,
- logistiques et commerciaux autour des ports de pêche.

### 4. Intégration de critères environnementaux et sociaux dans le financement

Pour s'aligner sur les engagements de finance durable, la BADR peut :

- développer des produits de finance bleue (crédits « verts », lignes bleues de financement en partenariat avec des institutions internationales),
- conditionner l'octroi de financements à des engagements : respect des saisons de pêche, non-utilisation de filets interdits, recyclage des déchets marins, etc.,
- encourager des projets à impact environnemental positif, par des incitations (taux préférentiels, périodes de grâce prolongées).

### 5. Renforcement de l'accompagnement non financier des acteurs de la pêche

La BADR pourrait intégrer des services d'accompagnement technique à ses offres de financement :

- Formations sur la gestion financière, la tenue de comptabilité simplifiée, les techniques de pêche durables, les normes sanitaires et d'exportation,
- Assistance administrative à la constitution de dossiers de crédit, de subventions ou d'assurance.

#### 6. Appui à la construction de chantiers navals locaux

La BADR pourrait orienter une partie de son financement vers la création de chantiers navals régionaux, favorisant :

- l'entretien de la flotte artisanale,
- la fabrication locale de bateaux adaptés,
- la création d'emplois qualifiés dans les régions côtières,
- la réduction de la dépendance aux importations de navires ou d'équipements.

#### Conclusion

Ce chapitre a mis en lumière le rôle central de la BADR dans le financement de la pêche et de l'aquaculture, à travers ses partenariats institutionnels et ses produits financiers spécialisés. Cependant, l'analyse croisée des perceptions des pêcheurs, des banquiers et des institutions publiques révèle un décalage entre l'offre bancaire actuelle et les besoins spécifiques du terrain.

Les principales limites identifiées concernent la rigidité des crédits, le manque d'accompagnement et les procédures complexes. Face à cela, les acteurs expriment des attentes claires : davantage de flexibilité, de soutien technique et de coordination intersectorielle.

Des recommandations concrètes ont ainsi été formulées pour renforcer l'efficacité et la durabilité du financement de l'économie bleue, dans une logique plus inclusive et adaptée aux réalités locales.

## V. Conclusion générale

Le présent mémoire s'est intéressé au financement durable de l'économie bleue en Algérie, en se concentrant plus particulièrement sur le secteur de la pêche halieutique, ses défis d'accès au crédit, et les opportunités de développement vers une économie maritime résiliente et inclusive. À travers une démarche qualitative fondée sur des entretiens de terrain, il a été possible d'identifier les contraintes structurelles et économiques qui freinent l'essor de ce secteur stratégique, tout en mettant en lumière les leviers d'action possibles, notamment pour un acteur financier tel que la BADR.

Les résultats montrent que les besoins de financement des pêcheurs sont réels mais insuffisamment couverts par les dispositifs existants. Les produits financiers proposés ne tiennent que rarement compte de la saisonnalité de l'activité, du manque de garanties ou encore des principes religieux de certains acteurs (préférence pour les crédits islamiques).

Par ailleurs, les conditions économiques générales (rareté des ressources halieutiques, coût élevé des intrants, faibles marges de rentabilité, effets du changement climatique) compliquent davantage la situation des pêcheurs et rendent leur profil moins « bancable » aux yeux des institutions financières.

Face à la problématique posée – Quels sont les défis de financement de l'économie bleue en Algérie, en particulier dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture, et quel rôle la BADR peut-elle jouer pour soutenir cette filière ? – l'étude permet d'apporter les réponses suivantes :

Sur les sources de financement existantes restent limitées, centralisées et peu ciblées. Le système bancaire, y compris la BADR, offre peu de produits spécifiquement pensés pour le secteur halieutique.

Sur les freins rencontrés par les acteurs on trouve les contraintes techniques (garanties, procédures), sociales (méconnaissance des dispositifs, exclusion financière), et culturelles (rejet des taux d'intérêt classiques) sont les plus significatives.

Sur les pistes d'amélioration,, l'étude propose une série de recommandations concrètes, développement de produits flexibles, introduction de financements islamiques, création de garanties collectives, accompagnement non financier, soutien à la diversification hors

saison, financement d'infrastructures locales telles que les chantiers navals, et intégration de critères environnementaux.

Ce travail présente néanmoins certaines limites qu'il convient de souligner. Tout d'abord, l'accès aux données sectorielles actualisées demeure restreint, ce qui a pu limiter la profondeur de l'analyse. Par ailleurs, la coordination institutionnelle encore insuffisante complique l'évaluation des politiques publiques en vigueur, rendant leur interprétation et leur portée plus difficiles à cerner.

Le financement de l'économie bleue en Algérie constitue un chantier stratégique à fort potentiel, mais encore peu structuré. La BADR, en tant qu'acteur public de développement, peut devenir un pilier essentiel de cette dynamique, à condition de revoir son approche, de renforcer ses partenariats avec les acteurs institutionnels et locaux, et de développer une offre innovante, inclusive et durable.

À l'avenir, il serait pertinent de mener des études quantitatives élargies sur les besoins financiers des différentes filières maritimes, et d'intégrer davantage les dimensions de finance verte et bleue dans la planification bancaire nationale.

## Bibliographie

- Abid. (2025). Cours de methodologie. École Supérieure de Banque.
- Annane, A. (2024). La diversification de l'économie Algérienne par le développement de l'économie bleue. [https://www.researchgate.net/publication/384991712\\_La\\_diversification\\_de\\_l'economie\\_Algerienne\\_par\\_le\\_developpement\\_de\\_l'economie\\_bleue](https://www.researchgate.net/publication/384991712_La_diversification_de_l'economie_Algerienne_par_le_developpement_de_l'economie_bleue)
- APS. (2024, avril 29). *Le rôle des chambres de la pêche dans l'amélioration des conditions de travail des professionnels du secteur souligné*. <https://www.aps.dz/economie/160927-le-role-des-chambres-de-la-peche-dans-l-amelioration-des-conditions-de-travail-des-professionnels-du-secteur-souligne>
- BADR Banque – Banque de l'Agriculture et du Développement Rural. (s.d.-a). Consulté le 11 mai 2025, à l'adresse <https://badrbanque.dz/>
- BADR Banque – Banque de l'Agriculture et du Développement Rural. (s.d.-b). Consulté le 5 mai 2025, à l'adresse <https://badrbanque.dz/>
- Bleu, P., & PNUE/PAM, C. d. (2019). *Pêche et aquaculture en Algérie : enjeux et perspectives pour un développement durable*.
- Chahto, Guerfi, & Mezouar. (2024). *Marine spatial planning in Algeria: Challenges and opportunities*.
- Cherif, O. (2014). Organisation et fonctionnement des circuits de commercialisation des produits de la pêche en Algérie.
- Chikhi, S. M. R. (2018). Le secteur de la pêche maritime en Algérie : enjeux et réalités. *Revue des Études Économiques Approfondies*, 3(1), 81-111.
- Corbin, J., & Strauss, A. (2008). *Basics of Qualitative Research (3rd ed.): Techniques and Procedures for Developing Grounded Theory*. SAGE Publications. <https://doi.org/10.4135/9781452230153>
- CREAD. (2025, mai 5). *Centre de Recherche en Économie Appliquée pour le Développement*. <https://www.cread.dz/>
- Il admin CREAD. (2024, novembre 24). *Participation du CREAD à la Journée d'Étude sur les Conditions de Travail des Pêcheurs en Algérie*. <https://www.cread.dz/participation-du-cread-a-la-journee-detude-sur-les-conditions-de-travail-des-pecheurs-en-algerie/>
- FAO & GFCM. (2020). *The State of Mediterranean and Black Sea Fisheries 2020—At a glance*.
- Fontaubert, C. V., & Marjo, D. (2017). *The potential of the blue economy: Increasing long-term benefits of the sustainable use of marine resources for small island developing states and coastal least developed countries*. World Bank. <https://documents.worldbank.org/pt/publication/documents-reports/documentdetail/en/523151496389684076>
- Gotman, A., & Blanchet, A. (2010). *L'enquête et ses méthodes : L'entretien*. Paris: Armand Colin.
- Gouvello, R. L., & François, S. (2015). *Vers une économie bleue régénérative : une cartographie de l'économie bleue*.

- Jean Feller. (1977). *L'analyse du contenu, de L. Bardin*. [https://www.persee.fr/doc/colan\\_0336-1500\\_1977\\_num\\_35\\_1\\_4449](https://www.persee.fr/doc/colan_0336-1500_1977_num_35_1_4449)
- Krippendorff, K. (2019). *Content Analysis: An Introduction to Its Methodology*. SAGE Publications. <https://doi.org/10.4135/9781071878781>
- Lawrence, B. B. (2009). *Qualitative Research Methods for the Social Sciences* (7<sup>e</sup> éd.). Boston, MA : Pearson Education.
- Le Premier Ministre. (2002). *Décret exécutif n° 02-304 du 21 Rajab 1423 correspondant au 28 septembre 2002 fixant l'organisation, le fonctionnement et les missions des chambres de la pêche et de l'aquaculture*. Journal officiel de la République algérienne, n° 61.
- Lotfi, B., Kortobi, S. E., & Lehousin, B. (2019). Quel rôle des formules mouabaha-ijara dans le financement du secteur de la pêche maritime ? *مجلة التنمية والاقتصاد* 3(1), 296-306.
- Malpass, D. (2021, mai 21). *Financing the Sustainable Ocean Economy*. World Bank. <https://openknowledge.worldbank.org/entities/publication/df153dfa-468c-5de1-a0ed-9958c00badd3>
- MPPH. (2023, décembre 21). *Pêche : La production halieutique nationale estimée à près de 112.000 tonnes*. <https://www.aps.dz/economie/164321-peche-la-production-halieutique-nationale-estimee-a-pres-de-112-000-tonnes>
- OECD. (2020, septembre 8). *Sustainable Ocean for All*. [https://www.oecd.org/en/publications/sustainable-ocean-for-all\\_bede6513-en.html](https://www.oecd.org/en/publications/sustainable-ocean-for-all_bede6513-en.html)
- Peräkylä, A. (2005). Analyzing talk and text. In N. Denzin & Y. Lincoln (Eds.), *The Sage Handbook of Qualitative Research*.
- Programme EB. *Formation – Recherche & Innovation. Économie Bleue*. Publie le 25 Janvier 2023, Consulté le 6 mai 2025, à l'adresse <https://www.economiebleue.dz/formation-recherche-innovation/>
- Programme EB. *Présentation du Programme Économie Bleue, Pêche et Aquaculture*. Publie le 25 Janvier 2023, Consulté le 6 mai 2025, à l'adresse <https://www.economiebleue.dz/presentation-du-programme>
- Raghu, D. T., & Tiwari, P. (2022). Innovative financing mechanism for blue economy projects. *Marine Policy*, 139, 104194. <https://doi.org/10.1016/j.marpol.2020.104194>
- Robert K. Yin. (2014). *Case Study Research Design and Methods* (5th ed.). [https://www.researchgate.net/publication/308385754\\_Robert\\_K\\_Yin\\_2014\\_Case\\_Study\\_Research\\_Design\\_and\\_Methods\\_5th\\_ed\\_Thousand\\_Oaks\\_CA\\_Sage\\_282\\_pages](https://www.researchgate.net/publication/308385754_Robert_K_Yin_2014_Case_Study_Research_Design_and_Methods_5th_ed_Thousand_Oaks_CA_Sage_282_pages)
- Sheng, X., Lu, B., & Yue, Q. (2021). Impact of sci-tech finance on the innovation efficiency of China's marine industry. *Marine Policy*, 133, 104708. <https://doi.org/10.1016/j.marpol.2021.104708>

- Stéphane, B., & Florence, W. (2010). *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques* (2<sup>e</sup> éd.). Paris : La Découverte.
- Sumaila, U. R., Walsh, M., Hoareau, K., Cox, A., Teh, L., Abdallah, P., Akpalu, W., ... Zhang, J. (2021). Financing a sustainable ocean economy. *Nature Communications*, 12(1), 3259. <https://doi.org/10.1038/s41467-021-23168-y>
- UNCTAD (Éd.). (2022). *Impact and implications of COVID-19 for the ocean economy and trade strategy: Case studies from Barbados, Belize and Costa Rica*. United Nations.

## Annexe 1

ANNEXE 1		ANNEXE 2	
Programme de formation de matelot qualifié à bord de navires de pêche d'une longueur égale ou supérieure à vingt-quatre (24) mètres		Programme de formation de matelot qualifié à bord de navires de pêche d'une longueur inférieure à vingt-quatre (24) mètres	
<b>I. Formation résidentielle</b>		<b>I. Formation résidentielle</b>	
Matières	Volume horaire global	Matières	Volume horaire global
Techniques de pêche	67 h 30	Mise à niveau en langue arabe	60 h 00
Matelotage / Ramendage	67 h 30	Mise à niveau en calcul	30 h 00
Navigation maritime / Météorologie	30 h 00	Description et manœuvre des engins de pêche	30 h 00
Règles de barre / Feux / Signaux / Balisage	22 h 30	Matelotage / Ramendage	35 h 00
Manœuvre	45 h 00	Navigation maritime / Météorologie	21 h 00
Hygiène et secourisme	15 h 00	Règles de barre / Feux / Signaux / Balisage	15 h 00
Description et entretien du navire	22 h 30	Manœuvres / Aviron	45 h 00
Réglementation / Environnement marin	30 h 00	Hygiène et secourisme	15 h 00
Sécurité maritime	45 h 00	Description et entretien du navire	15 h 00
Manutention et conditionnement des captures	29 h 00	Réglementation / Environnement marin	15 h 00
Océanographie / Biologie des espèces	9 h 00	Sécurité maritime	30 h 00
Anglais	15 h 00	Manutention et conditionnement des captures	12 h 00
Machines de propulsion et auxiliaires	9 h 00	Machines de propulsion et auxiliaires	09 h 00
<b>Volume horaire de la formation résidentielle</b>	<b>407 h 00</b>	<b>Volume horaire globale de la formation résidentielle</b>	<b>332 h 00</b>
<b>2. Formation pratique :</b> Durée quatre (4) mois		<b>2. Formation pratique :</b> Durée trois (3) mois	
<b>Durée totale de la formation :</b> Une (1) année pédagogique		<b>Durée totale de la formation :</b> Six (6) mois pédagogiques	

## Annexe 2

### Guide d'Entretien

*Banque BADR - Service Crédit*

*Thème : Financement du secteur de la pêche dans le cadre de l'économie bleue*

---

#### I. Questions générales sur la pêche et l'économie bleue

- 1. Comment définiriez-vous l'économie bleue dans le contexte algérien ?
- 2. Quelle place occupe le secteur de la pêche dans l'économie algérienne aujourd'hui ?
- 3. Quelles sont, selon vous, les principales opportunités et défis liés au développement du secteur de la pêche en Algérie ?
- 4. Selon votre expérience, quelle est l'importance de la pêche dans les programmes gouvernementaux de soutien à l'économie bleue ?

#### II. Questions sur le rôle de la Banque BADR

- 1. Quel rôle joue la Banque BADR dans le financement des activités liées à la pêche ?
- 2. Existe-t-il des produits ou crédits spécifiques dédiés au secteur de la pêche ?
- 3. Quels types de clients sollicitent le plus souvent des financements dans ce secteur (artisans pêcheurs, PME, coopératives, industriels) ?
- 4. La BADR collabore-t-elle avec d'autres institutions (ministères, agences publiques) pour financer des projets liés à la pêche ?
- 5. Quelle est la position de la BADR par rapport aux autres banques en matière de services financiers dédiés au secteur de la pêche ?

#### III. Questions sur les conditions et critères d'octroi de crédit

- 1. Quels sont les critères d'éligibilité pour obtenir un crédit destiné à un projet de pêche ?
- 2. Quels sont les risques les plus fréquents identifiés lors de l'évaluation des dossiers dans ce secteur ?
- 3. Comment la banque évalue-t-elle la viabilité économique d'un projet lié à la pêche ?
- 4. Existe-t-il des garanties ou facilités spécifiques pour les financements de ce secteur ?

#### IV. Questions pratiques et spécifiques

- 1. Quel est le volume ou la part des crédits alloués au secteur de la pêche dans le portefeuille global de la BADR ?
- 2. Avez-vous observé une évolution de la demande de financement dans le secteur ces dernières années ?
- 3. Quelles sont les principales difficultés rencontrées par les porteurs de projets dans la pêche lorsqu'ils sollicitent un financement ?

- 4. La BADR propose-t-elle des accompagnements techniques ou des formations pour les porteurs de projets liés à la pêche ?

#### V. Questions prospectives

- 1. Selon vous, quelles améliorations ou évolutions seraient nécessaires pour renforcer le financement du secteur de la pêche en Algérie ?
- 2. Comment voyez-vous l'avenir de la pêche et de l'économie bleue dans le paysage financier algérien ?
- 3. La BADR prévoit-elle de développer de nouveaux produits pour soutenir davantage ce secteur stratégique?

## Annexe 3

---

### *Chambre Algérienne de la Pêche et de l'Aquaculture (CAPA)*

#### *Thème : Le financement et le développement des activités de pêche en Algérie*

#### *Public cible : Pêcheurs et Mandataires*

---

#### I. Profil du répondant

- 1. Pouvez-vous vous présenter ? (Nom, âge, expérience dans le secteur)
- 2. Depuis combien d'années êtes-vous actif dans la pêche / mandataire ?
- 3. Quelle est la taille de votre activité ? (Individuelle, coopérative, PME)

#### II. Activité de pêche — contexte économique

- 1. Comment décririez-vous l'évolution de la pêche ces dernières années en Algérie ?
- 2. Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez dans votre activité ?
- 3. Quels sont les investissements nécessaires pour maintenir ou développer votre activité ? (bateaux, filets, matériels, entrepôts, etc.)

#### III. Besoins de financement

- 1. Avez-vous déjà sollicité un crédit pour financer votre activité de pêche ?
- 2. Si oui, auprès de quelle banque ou organisme ? Était-ce facile ou difficile ?
- 3. Quelles sont, selon vous, les principales barrières pour obtenir un financement bancaire ?
- 4. Estimez-vous que les produits financiers existants sont adaptés aux besoins des pêcheurs ? Pourquoi ?

#### IV. Relations avec les institutions

- 1. Connaissez-vous les programmes d'aide ou d'accompagnement mis en place par l'État ou la Chambre de la Pêche ?
- 2. Avez-vous déjà été accompagné par une institution publique ou une banque dans le montage de votre projet ?
- 3. Quel soutien attendez-vous des banques et des institutions pour mieux développer votre activité ?

#### V. Perspectives et propositions

- 1. Selon vous, que faudrait-il améliorer pour faciliter le financement des activités de pêche ?
- 2. Pensez-vous que le secteur de la pêche peut offrir plus d'opportunités économiques à l'avenir ?
- 3. Auriez-vous des recommandations à formuler aux banques et aux décideurs publics pour renforcer le secteur ?